HISTOIRE NATURELLE.

QUADRUPÈDES.

TOME DIXIÈME.

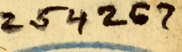
HISTOIRE NATURELLE

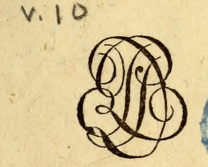
PAR BUFFON,

DÉDIÉE AU CITOYEN LACEPEDE,
MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL.

QUADRUPEDES.

TOME DIXIEME.





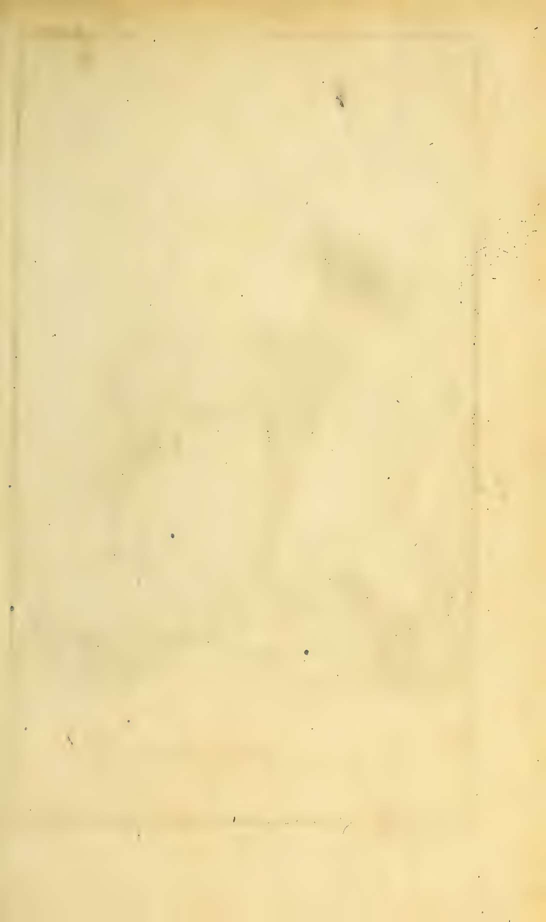


A PARIS,

A LA LIBRAIRIE STÉRÉOTYPE
DE P. DIDOT L'AÎNÉ, GALERIES DU LOUVRE, Nº 3,
ET FIRMIN DIDOT, RUE DE THIONVILLE, Nº 116.

AN VII. — 1799.







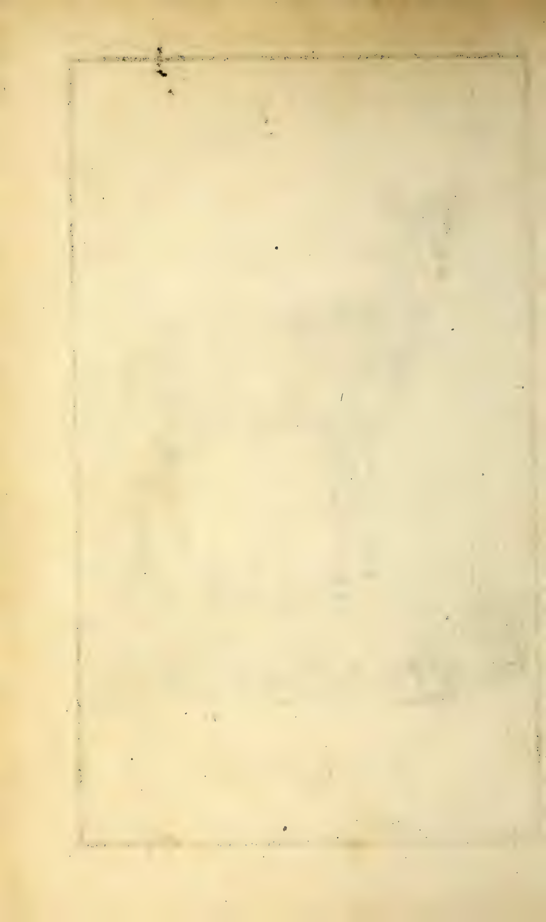
LE NILGAUT FEMELLE .

J.J. Pauquet. S.



LE NILGAUT MÂLE.

J. J. Pauquet S.



HISTOIRE NATURELLE.

DU NIL-GAUT.

Cet animal est celui que plusieurs voyageurs ont appelé *bœuf gris du Mogol*, quoiqu'il soit connu sous le nom de *nil-gaut* dans plusieurs endroits de l'Inde. Nous avons vu vivans le mâle et la femelle dans le parc du château royal de la Muette, où on les nourrit encore aujourd'hui (juin 1774), et où on les laisse en pleine liberté : nous les avons fait dessiner tous deux d'après nature.

Quoique le nil-gaut tienne du cerf par le cou et la tête, et du bœuf par les cornes et la queue, il est néanmoins plus éloigné de l'un et de l'autre de ces genres que de celui des gazelles ou des grandes chèvres.

Les climats chauds de l'Asie et ceux de l'Afrique sont ceux où les grandes espèces des gazelles et des chèvres sont plus multipliées : on trouve dans les mêmes lieux, ou à peu de distance les uns des autres, le condoma, le bubale, le koba, et le nil-gaut dont il est ici question. L'espèce de barbe qu'il a sous le cou et le poitrail, la disposition de son pied et de ses sabots, plusieurs autres rapports de conformation avec les grandes chèvres, le rapprochent de cette famille plus que de celle des cerfs ou de celle des bœufs ; et dans les animaux d'Europe, c'est au chamois qu'on pourroit le comparer plutôt qu'à tout autre animal : mais, dans la réalité, le nil-gaut est seul de son genre, et d'une espèce particulière qui ne tient au genre du bœuf, du cerf, de la chèvre, de la gazelle et du chamois, que par quelques caractères ou rapports particuliers. Il a, comme tous ces animaux, la faculté de ruminer ; il court de mauvaise grace et plus mal que le cerf, quoiqu'il ait la tête et l'encolure aussi légères : mais ses jambes sont plus massives et plus inégales en hauteur ; celles de derrière étant considérablement

plus courtes que celles de devant, il porte la queue horizontalement en courant, et la tient basse et entre les jambes lorsqu'il est en repos. Le mâle a des cornes, et la femelle n'en a point; ce qui le rapproche encore du genre des chèvres, dans lequel d'ordinaire la femelle n'a point de cornes : celles du nil-gaut sont creuses, et ne tombent pas comme le bois des cerfs, des daims et des chevreuils; caractère qui le sépare absolument de ce genre d'animaux. Comme il vient d'un pays où la chaleur est plus grande que dans notre climat, il sera peut-être difficile de le multiplier ici : ce seroit néanmoins une bonne acquisition à faire, parce que cet animal, quoique vif et vagabond comme les chèvres, est assez doux pour se laisser régir, et qu'il donneroit, comme elles, de la chair mangeable, du bon suif et des peaux plus épaisses et plus fermes. La femelle est actuellement plus brune que le mâle, et paroît plus jeune; mais elle deviendra peut-être de la même couleur grise avec l'âge.

Voici le détail de la description que j'ai faite de ces deux animaux avec M. de Sève, qui les a dessinés. Le mâle étoit de la gran-

deur d'un cerf de taille moyenne; les cornes n'avoient que six pouces de longueur, sur deux pouces neuf lignes de grosseur à la base. Il n'y avoit point de dents incisives à la mâchoire supérieure; celles de la mâchoire inférieure étoient larges et peu longues : il y a un espace vide entre elles et les mâchelières. Le train de derrière, dans le mâle, est plus bas que celui de devant, et l'on voit une espèce de bosse ou d'élévation sur les épaules, et cet endroit est garni d'une petite crinière qui prend du sommet de la tête et finit au milieu du dos; sur la poitrine se trouve une touffe de longs poils noirs. Le pelage de tout le corps est d'un gris d'ardoise : mais la tête est garnie d'un poil plus fauve, mêlé de grisâtre, et le tour des yeux d'un poil fauve clair, avec une petite tache blanche à l'angle de chaque œil; le dessus du nez brun; les naseaux sont noirs avec une bande blanche à côté. Les oreilles sont fort grandes et larges, rayées de trois bandes noires vers leurs extrémités; la face extérieure de l'oreille est d'un gris roussâtre, avec une tache blanche à l'extrémité. Le sommet de la tête est garni d'un poil noir,

mêlé de brun, qui forme, sur le haut du front, une espèce de fer-à-cheval; il y a sous le cou, près de la gorge, une grande tache blanche; le ventre est gris d'ardoise comme le corps. Les jambes de devant et les cuisses sont noires sur la face extérieure, et d'un gris plus foncé que celui du corps sur la face intérieure. Le pied est court et ressemble à celui du cerf; les sabots en sont noirs: il y a, sur la face externe des pieds de devant, une tache blanche, et sur l'interne deux autres taches de même couleur. Les jambes de derrière sont beaucoup plus fortes que celles de devant: elles sont couvertes de poils noirâtres, avec deux grandes taches blanches sur les pieds, tant en dehors qu'en dedans; et plus bas il y a de grands poils châtains qui forment une touffe frisée. La queue est d'un gris d'ardoise vers le milieu, et blanche sur les côtés; elle est terminée par une touffe de grands poils noirs; le dessous est en peau nue. Les poils blancs des côtés de la queue sont fort longs, et ne sont point couchés sur la peau comme ceux des autres parties du corps; ils s'étendent au contraire en ligne droite de

chaque côté. Le fourreau de la verge est peu apparent, et l'on a observé que le jet de l'urine est fort petit dans le mâle.

Il y a à l'École vétérinaire une peau bourrée d'un de ces animaux qui diffère de celui qu'on vient de décrire, par la couleur du poil, qui est beaucoup plus brune, et par les cornes, qui sont plus grosses à leur base, et cependant moins grandes, n'ayant que quatre pouces et demi de longueur.

La femelle du nil-gaut, qui étoit au parc de la Muette, vient de mourir au mois d'octobre 1774; elle étoit bien plus petite que le mâle, et en même temps plus svelte et plus haute sur ses jambes; sa couleur étoit roussâtre, mélangée d'un poil fauve pâle et de poils d'un brun roux, au lieu que le pelage du mâle étoit, en général, de couleur ardoisée. La plus grande différence qu'il y eût entre cette femelle et son mâle, étoit dans le train de derrière, qu'elle avoit plus élevé que celui de devant, tandis que c'est le contraire dans le mâle; et cette différence pourroit bien n'être qu'individuelle, et ne se pas trouver dans l'espèce entière. Au reste, ce mâle et cette femelle se ressem-

bloient par tous les autres caractères extérieurs et même par les taches; ils paroissoient avoir un grand attachement l'un pour l'autre; ils se léchoient souvent, et, quoiqu'ils fussent en pleine liberté dans le parc, ils ne se séparoient que rarement, et ne se quittoient jamais pour long-temps.

M. William Hunter, docteur en médecine, membre de la société de Londres, a donné, dans les *Transactions philosophiques* *, un Mémoire sur le nil-gaut, avec une assez bonne figure. M. Leroy, de l'académie des sciences de Paris, en ayant fait la traduction avec soin, j'ai cru faire plaisir aux amateurs de l'histoire naturelle de la joindre ici, d'autant que M. Hunter a observé cet animal de beaucoup plus près que je n'ai pu le faire.

« On doit compter, dit M. Hunter, au nombre des richesses qui nous ont été apportées des Indes dans ces derniers temps, un bel animal appelé *nil-ghau;* il est fort à souhaiter qu'il se propage en Angleterre,

* Volume LXI, pour l'année 1771, page 170.

de manière à devenir un de nos animaux les plus utiles, ou au moins un de ceux qui parent le plus nos campagnes : il est plus grand qu'aucun des ruminans de ce pays-ci, excepté le bœuf ; il y a tout lieu de croire qu'on en trouvera la chair excellente ; et, s'il peut être assez apprivoisé pour s'accoutumer au travail, il y a toute apparence que sa force et sa grande vîtesse pourront être employées avantageusement.

Les représentations exactes des animaux par la peinture, en donnent des idées beaucoup plus justes que de simples descriptions. Quiconque jettera les yeux sur le portrait qui a été fait sous mes yeux par M. Stublo, cet excellent peintre d'animaux, ne sera jamais embarrassé de reconnoître le nil-ghau par-tout où il pourra le rencontrer. Quoi qu'il en soit, je vais tenter la description de cet animal, en y joignant ensuite tout ce que j'ai pu apprendre de son histoire. Ce détail ne sera pas très-exact : mais les naturalistes auront une sorte de plaisir en apprenant au moins quelque chose de ce qui regarde ce bel et grand animal, dont jusqu'ici nous n'avions ni descriptions ni peintures.

Le nil-ghau mâle me frappa à la première vue, comme étant d'une nature moyenne entre le taureau et le cerf, à peu près comme nous supposerions que seroit un animal qui seroit le produit de ces deux espèces d'animaux; car il est d'autant plus petit que l'un, qu'il est plus grand que l'autre, et on trouve dans ses formes un grand mélange de ressemblance à tous les deux; son corps, ses cornes et sa queue ressemblent assez à ceux du taureau, et sa tête, son cou et ses jambes approchent beaucoup de celles du cerf.

Sa couleur. La couleur est, en général, cendrée ou grise, d'après le mélange des poils noirs et blancs: la plupart de ces poils sont à moitié noirs et à moitié blancs; la partie blanche se trouve du côté de la racine. La couleur de ses jambes est plus foncée que celle du corps: on en peut dire de même de la tête, avec cette singularité que cette couleur plus foncée n'y est pas générale, mais seulement dans quelques parties qui sont presque toutes noires; dans quelques autres endroits, dont nous parlerons plus bas, le poil est d'une belle couleur blanche.

Le tronc. La hauteur de son dos, où il y a une légère éminence au-dessus de l'omoplate, est de quatre pieds un pouce (anglois); et à la partie la plus élevée immédiatement derrière les reins, cette hauteur n'est que de quatre pieds; la longueur du tronc en général, vu de profil depuis la racine du cou jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ quatre pieds, ce qui est à peu près la hauteur de l'animal; de façon que, vu de profil, et lorsque ses jambes sont parallèles, son dos et ses membres forment les trois côtés d'un quarré, dont le terrain sur lequel il est placé, fait le quatrième. Il a quatre pieds dix pouces de circonférence immédiatement derrière les épaules, et quelque chose de plus au-devant des jambes de derrière; mais cette dernière dimension doit varier beaucoup, comme on l'imagine bien, selon que l'animal a le corps plus ou moins plein de nourriture.

Son poil. Le poil sur le corps est, en général, plus rare, plus fort et plus roide que celui du bœuf; sous le ventre et aux parties supérieures de ses muscles, il est plus long et plus doux que sur les côtés et sur le dos;

tout le long du cou et de l'épine du dos, jusqu'à la partie postérieure de l'élévation qui est au-dessus des omoplates, le poil est plus noir, plus long et plus redressé, formant une espèce de courte crinière rare et élevée; les régions ombilicales et hypogastriques du ventre, l'intérieur des cuisses, et toutes les parties qui sont recouvertes par la queue, sont blanches; le prépuce n'est point marqué par une touffe de poils, et ce prépuce ne saille que très-peu.

Les testicules. Les testicules sont oblongs, et pendans comme dans le taureau; la queue descend jusqu'à deux pouces au-dessus de l'os du talon; l'extrémité en est ornée de longs poils noirs, ainsi que de quelques poils blancs, particulièrement du côté de l'intérieur: la queue, sur cette face intérieure, n'est point garnie de poils, excepté, comme on vient de le dire, vers son extrémité; mais, à droite et à gauche, il y a une bordure de longs poils blancs.

Les jambes. Les jambes sont minces en proportion de leur longueur, non pas autant que celles de notre cerf, mais plus que celles de nos taureaux; les jambes de devant ont

un peu plus de deux pieds sept pouces de long. Il y a une tache blanche sur la partie de devant de chaque pied, presque immédiatement au-dessus de chaque sabot, et une autre tache blanche plus petite au-devant du canon, et au-dessus de chacune il y a une touffe remarquable de longs poils blancs, qui tourne autour en forme de boucles pendantes. Les sabots des jambes de devant paroissent être d'une longueur trop grande : cette singularité étoit fort remarquable dans chacun des cinq nil-ghaux que j'ai vus ; cependant on conjecture que cela venoit d'avoir été renfermés, et en l'examinant dans l'animal mort, la conjecture s'est trouvée fondée.

Le cou. Le cou est long et mince comme dans le cerf; il y a à la gorge une belle tache de poils blancs de la forme d'un bouclier; et plus bas, au commencement de l'arrondissement du cou, il y a une touffe de longs poils noirs en forme de barbe.

La tête. La tête est longue et mince ; sa longueur depuis les cornes jusqu'à l'extrémité du nez, est d'environ un pied deux pouces trois quarts ; la cloison qui sépare

les narines, avoit été percée pour y passer une corde ou une bride, selon la manière des Orientaux d'attacher et de mener le bétail.

La bouche. La fente de la bouche est longue, et la mâchoire inférieure est blanche; dans toute l'étendue de cette fente, la mâchoire supérieure n'est blanche qu'aux narines.

Les dents. Il y a six dents molaires de chaque côté des mâchoires, et huit incisives à la mâchoire inférieure; la première des incisives est fort large, et les autres plus petites en proportion de ce qu'elles sont placées plus en avant ou en arrière.

Les yeux. Les yeux, en général, sont d'une couleur foncée; car toute la partie de la conjonctive qu'on peut voir, est de cette couleur: de profil, la cornée et tout ce qu'on peut voir au travers, paroît bleu comme l'acier bruni; la pupille est ovale et transversalement oblongue, et l'iris est presque noir.

Les oreilles. Les oreilles sont grandes et belles; elles ont plus de sept pouces de long, et s'élargissent considérablement vers leurs extrémités; elles sont blanches à leurs bords

et dans l'intérieur, excepté dans l'endroit où deux bandes noires marquent le creux de l'oreille.

Les cornes. Les cornes ont sept pouces de long ; elles ont six pouces de tour à leur origine, et diminuent par degrés ; elles se terminent en une pointe mousse. Elles ont à leur origine trois faces plates, séparées par autant d'angles : l'un de ces angles est en devant de la corne, et par conséquent l'une des faces en forme le derrière ; mais cette forme triangulaire diminue peu à peu, et se perd vers l'extrémité. Il y a sur la base, à l'origine des cornes, de légers plis ou rides circulaires, dont le nombre correspond à l'âge de l'animal. La corne, depuis la base jusqu'en haut, en est unie, et le bout est d'une couleur fort foncée. Ces cornes s'élèvent en haut et en avant, formant un angle fort obtus avec le front ou la face ; elles sont légèrement courbées ; la concavité en est tournée vers l'intérieur et un peu en devant ; leur intervalle, à leur origine, est de trois pouces un quart, à leur sommet de six pouces un quart, et dans l'intervalle du milieu un peu moins de six pouces.

Sa nourriture. Il mange de l'avoine, mais pas avidement; il aime mieux l'herbe et le foin : cependant ce qu'il aime encore davantage, c'est le pain de froment, qu'il mange toujours avec délices. Quand il est altéré, il boit jusqu'à huit pintes d'eau.

Sa fiente. Sa fiente est en forme de petites boules rondes de la grosseur d'une noix muscade.

Ses mœurs. Quoiqu'on m'eût rapporté qu'il étoit extrêmement farouche, j'ai trouvé, tant que je l'ai eu en ma garde, que c'étoit, dans le fond, un animal très-doux, et qui paroissoit aimer qu'on se familiarisât avec lui, léchant toujours la main de celui qui le flattoit ou qui lui présentoit du pain, et n'ayant jamais tenté de se servir de ses armes pour blesser qui que ce soit. Le sens de l'odorat dans cet animal paroît très-fin, et semble le guider dans tous ses mouvemens; quand quelque personne l'approche, il la flaire en faisant un certain bruit : il en faisoit autant quand on lui apportoit à boire ou à manger; et il étoit si facilement offensé par une odeur extraordinaire, ou si circonspect, qu'il ne vouloit pas goûter le pain que je lui présen-

fois, lorsque ma main avoit touché de l'huile de térébenthine, ou quelques liqueurs spiritueuses.

Sa manière de se battre est fort singulière; mylord Clive l'a observée sur deux mâles qui avoient été enfermés dans une petite enceinte, et il me l'a racontée comme il suit : « Étant « encore à une distance considérable l'un « de l'autre, ils se préparèrent au combat « en tombant sur leurs genoux de devant, « et s'avancèrent l'un vers l'autre d'un pas « assez rapide, en tortillant toujours et age- « nouillés de cette manière; et quand ils « furent arrivés à quelques pas de distance, « ils firent un saut, et s'élancèrent l'un « contre l'autre. »

Pendant tout le temps que j'en eus deux dans mon écurie, je remarquai que, toutes les fois qu'on vouloit les toucher, ils tomboient sur leurs genoux de devant; ce qui leur arrivoit même quelquefois lorsque je m'avançois devant eux : mais, comme ils ne s'élançoient jamais contre moi, j'étois si loin de penser que cette posture annonçoit leur colère ou une disposition au combat, que je la regardois au contraire comme une expres-

sion de timidité ou d'une grande douceur, ou même d'humilité.

La femelle. La femelle diffère tellement du mâle, qu'à peine pourroit-on les croire de la même espèce ; elle est beaucoup plus petite : elle ressemble, par sa forme et par sa couleur jaunâtre, à une jeune biche, et n'a point de cornes ; elle a quatre tettes, et l'on croit qu'elle porte neuf mois ; quelquefois elle produit deux petits, mais le plus souvent elle n'en fait qu'un. Le nil-ghau mâle, étant jeune, ressemble beaucoup par sa couleur à la femelle, et par conséquent à un jeune cerf.

Son espèce. Lorsqu'on nous présente un nouvel animal, il est souvent fort difficile, et quelquefois même impossible, de déterminer son espèce uniquement par ses caractères extérieurs ; mais, lorsque cet animal est disséqué par un anatomiste habile dans l'anatomie comparée, alors la question se décide communément avec certitude.

D'après les caractères extérieurs uniquement, je soupçonnai ou plutôt je crus que le nil-ghau étoit un animal particulier et d'une espèce distincte. Quelques-uns de mes

amis le prirent pour un cerf; mais je fus convaincu qu'il n'étoit pas de ce genre, par la permanence de ses cornes qui ne tombent pas. D'autres pensèrent que c'étoit une antilope: mais les cornes et la grandeur de l'animal me firent croire encore que ce n'en étoit pas une; et il avoit tant de rapport par sa forme, particulièrement la femelle, avec le cerf, que je ne pouvois pas le regarder comme du même genre que le taureau. Dans le temps du rut, on mit un de ces mâles nil-ghau avec une biche; mais on ne remarqua ni amour, ni même aucune attention particulière, entre ces deux animaux. Enfin, l'un de ces animaux étant mort, je fus assuré par mon frère, qui l'a disséqué, et qui a disséqué presque tous les quadrupèdes connus, que le nil-ghau est un animal d'une espèce nouvelle.

Son histoire. Plusieurs de ces animaux mâles et femelles ont été apportés en Angleterre depuis quelques années: les premiers furent envoyés de Bombay en présent à mylord Clive; ils arrivèrent au mois d'août 1767; il y en avoit un mâle et l'autre femelle, et ils continuèrent de produire

dans ce pays-ci chaque année. Quelque temps après, on en amena deux autres qui furent présentés à la reine par M. Sukivan; et cette princesse, étant toujours disposée à encourager toute espèce de recherches curieuses et utiles dans l'histoire naturelle, me fit donner la permission de les garder pendant quelque temps; ce qui me mit à portée, non seulement de pouvoir les décrire et d'en avoir une peinture bien exacte, mais encore de disséquer, avec le secours de mon frère, l'animal mort, et d'en conserver la peau et le squelette. Mylord Clive a eu la bonté de me donner tous les éclaircissemens qu'il a pu me fournir pour en faire l'histoire, ainsi que le général Carnat, et quelques autres personnes.

Ces animaux sont regardés comme des raretés dans tous les établissemens que nous avons dans l'Inde; ils y sont amenés de l'intérieur du pays en présent aux nababs et autres personnes considérables. Le lord Clive, le général Carnat, M. Walsh, M. Watts, et beaucoup d'autres personnes qui ont vu une grande partie de l'Inde, m'ont tous dit qu'ils ne l'avoient jamais vu sauvage. Bernier,

autant que je l'ai pu découvrir, est le seul auteur qui en fasse mention. Dans le quatrième volume de ses Mémoires, il fait le récit d'un voyage qu'il entreprit en 1664, depuis Delhi jusqu'à la province de Cachemire, avec l'empereur mogol Aureng-zeb, qui alla dans ce paradis terrestre, comme le regardent les Indiens, pour éviter les chaleurs de l'été. En parlant de la chasse, qui faisoit l'amusement de l'empereur dans ce voyage, il décrit, parmi plusieurs autres animaux, le nil-ghau, mais sans rien dire de plus de cet animal, sinon que quelquefois l'empereur en tuoit un si grand nombre, qu'il en distribuoit des quartiers tout entiers à tous ses *omrahs ;* ce qui montre qu'ils étoient en grand nombre, sauvages dans cette contrée, et qu'on en regardoit la chair ou la viande comme fort bonne ou délicieuse.

Ceci paroît s'accorder avec la rareté de ces animaux au Bengale, à Madras et à Bombay. Cachemire est une des provinces les plus septentrionales de l'empire du Mogol; et ce fut en allant de Delhi vers cette province, que Bernier vit l'empereur les chasser.

Son nom. Le mot *nil-ghau* (car telles sont les lettres composantes de ce nom qui correspondent au persan), quoique prononcé comme s'il étoit écrit *neel-gau* (en françois *nil-ga*), signifie une *vache bleue*, ou plutôt un *taureau bleu*, *gau* étant masculin. Le mâle de ces animaux a en effet de justes titres à ce nom, non seulement par rapport à sa ressemblance avec le taureau, mais encore par la teinte bleuâtre qui se fait remarquer sensiblement dans la couleur de son corps; mais il n'en est nullement de même de la femelle, qui a beaucoup de ressemblance, et quant à la couleur et quant à la forme, avec notre cerf. Les nil-ghaux qui sont venus en Angleterre, ont été presque tous apportés de Surate ou de Bombay, et ils paroissent moins rares dans cette partie de l'Inde que dans le Bengale; ce qui donne lieu de conjecturer qu'ils pourroient être indigènes dans la province de Guzarate, l'une des provinces les plus occidentales de l'empire du Mogol, étant située au nord de Surate, et s'étendant jusqu'à l'océan indien.

Un officier * qui a demeuré long-temps

* Le général Carnat.

dans l'Inde, a écrit pour obtenir toutes les connoissances et tous les éclaircissemens qu'on pourroit se procurer sur cet animal. Nous espérons recevoir en conséquence, dans le cours de l'année prochaine, quelques détails satisfaisans à ce sujet, quoique les habitans de ces contrées, selon ce qu'en dit cet officier, aient peu d'inclination pour l'histoire naturelle, et même, en général, pour toute espèce de connoissances. »

En comparant la gravure de cet animal donnée dans les *Transactions philosophiques*, avec les dessins que nous avons faits d'après nature dans le parc de la Muette, près de Paris, nous avons reconnu que, dans la gravure angloise, les oreilles sont plus courtes, les cornes un peu plus émoussées, le poil, sous la partie du cou, plus court, plus roide, et ne faisant pas un flocon. Dans cette même gravure, on ne voit pas la touffe de poil qui est sur les éperons des pieds de derrière du mâle; enfin la crinière sur le garrot paroît aussi plus courte que dans nos dessins : mais toutes ces petites différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal.

M. Forster m'écrit, au sujet du nil-gaut, que, quoique M. Hunter, qui en a donné la description, ait dit qu'il est d'un nouveau genre, il paroît cependant qu'il appartient à la classe des antilopes, et que ses mœurs et sa forme, comparées avec quelques unes des grandes espèces d'antilopes, semblent prouver qu'on ne devroit pas l'en séparer. Il ajoute que l'animal décrit par le docteur Parsons est certainement le même que le nil-gaut; mais il croit que M. Parsons n'a pas bien remarqué les pieds : car ils sont ordinairement marqués de blanc dans tous ceux que l'on a vus depuis; et il dit, comme M. Hunter, que ces animaux avoient produit en Angleterre, et que même on l'a assuré qu'il y avoit exemple d'une femelle qui avoit fait deux petits à la fois.

ADDITION AUX ARTICLES

DU CERF, DU DAIM, DU CHEVREUIL ET DU RENNE.

DU CERF *.

On sait que dans plusieurs animaux, tels que les chats, les chouettes, etc., la pupille de l'œil se rétrécit au grand jour et se dilate dans l'obscurité; mais on ne l'avoit pas remarqué sur les yeux du cerf. J'ai reçu de M. Beccaria, savant physicien et célèbre professeur à Pise, la lettre suivante, datée de Turin le 28 octobre 1767, dont voici la traduction par extrait :

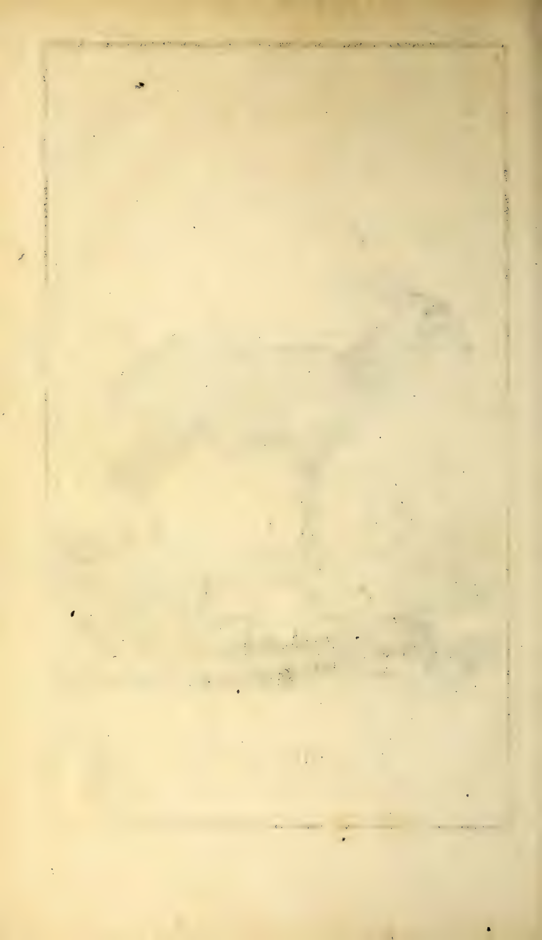
« Je présentois du pain, dit M. Beccaria, à un cerf enfermé dans un endroit obscur, pour l'attirer vers la fenêtre, et pour admi-

* Tome II, page 12.



LE CERF-COCHON.

J. Pauquet S.



rer à loisir la forme rectangulaire et transversale de ses pupilles, qui, dans la lumière vive, n'avoient au plus qu'une demi-ligne de largeur sur environ quinze lignes de longueur. Dans un jour plus foible, elles s'élargissoient de plus d'une ligne et demie, mais en conservant leur figure rectangulaire; et dans le passage des ténèbres, elles s'élargissoient d'environ quatre lignes, toujours transversalement, c'est-à-dire, horizontalement, en conservant la même forme rectangulaire. L'on peut aisément s'assurer de ces faits en mettant la main sur l'œil d'un cerf; au moment qu'on découvrira cet œil, on verra la pupille s'élargir de plus de quatre lignes. »

Cette observation fait penser avec raison à M. Beccaria que les autres animaux du genre des cerfs ont la même faculté de dilater et de contracter leurs pupilles : mais ce qu'il y a de plus remarquable ici, c'est que la pupille des chats, des chouettes et de plusieurs autres animaux, se dilate et se contracte verticalement, au lieu que la pupille du cerf se contracte et se dilate horizontalement.

Je dois encore ajouter à l'histoire du cerf un fait qui m'a été communiqué par M. le marquis d'Amezaga, qui joint à beaucoup de connoissances une grande expérience de la chasse.

« Les cerfs, dit-il, mettent leur tête bas au mois de mars, plus tôt ou plus tard, selon leur âge. A la fin de juin, les gros cerfs ont leur tête alongée, et elle commence à leur démanger. C'est aussi dans ce même temps qu'ils commencent à toucher au bois pour se défaire de la peau veloutée qui entoure le merrain et les andouillers. Au commencement d'août, la tête commence à prendre la consistance qu'elle doit avoir pour le reste de l'année. Le 17 octobre, l'équipage de S. A. S. Mgr le prince de Condé attaqua un cerf de dix cors jeunement : c'est dans cette saison que les cerfs tiennent leur rut, et par conséquent ils sont alors bien moins vigoureux; et ce fut avec grand étonnement que nous vîmes ce cerf aller grand train, et nous conduire à près de six lieues de son lancé.

Ce cerf pris, nous trouvâmes sa tête blanche et sanguinolente, comme elle auroit dû l'être

dans le temps que les cerfs ordinaires touchent au bois; cette tête étoit couverte de lambeaux de la peau veloutée qui se détache de la ramure : il avoit andouillers sur andouillers et chevillures, avec deux perches sans empaumures. Tous les chasseurs qui arrivèrent à la mort de ce cerf, furent fort étonnés de ce phénomène ; mais ils le furent bien davantage lorsqu'on voulut lui lever les daintiers : on n'en trouva point dans le *scrotum;* mais, après avoir ouvert le corps, on trouva en dedans deux petits daintiers gros comme des noisettes, et nous vîmes clairement qu'il n'avoit point donné au rut comme les autres, et nous estimâmes que même il n'y avoit jamais donné. On sait que pendant les mois de juin, juillet et août, les cerfs sont prodigieusement chargés de suif, et qu'au 15 septembre ils pissent ce suif, en sorte qu'il ne leur reste que de la chair : celui dont je parle avoit conservé tout son suif, par la raison qu'il n'étoit point en état de ruter. Ce cerf avoit un autre défaut, que nous observâmes en lui levant les pieds; il lui manquoit dans le pied droit l'os du dedans du pied, et cet os, qui se trouvoit dans le pied

gauche, étoit long d'un demi-pouce, pointu et gros comme un cure-dent.

Il est notoire qu'un cerf que l'on coupe quand il n'a pas sa tête, elle ne repousse plus : on sait aussi que lorsque l'on coupe un cerf qui a sa tête dans sa perfection, il la conserve toujours. Or il paroît ici que les très-petites parties de la génération de l'animal dont je viens de parler, ont suffi pour lui faire changer de tête, mais que la Nature a toujours été tardive dans ses opérations pour la conformation naturelle de cet animal ; car nous n'avons trouvé aucune trace d'accidens qui puisse faire croire que ce même ordre de la Nature ait pu être dérangé ; en sorte qu'on peut dire, avec grande raison, que ce retardement ne vient que du peu de facultés des parties de la génération dans cet animal, lesquelles étoient néanmoins suffisantes pour produire la chûte et la renaissance de la tête, puisque les meules nous indiquoient qu'il avoit eu sa tête de daguet, sa seconde tête, sa troisième, la quatrième et dix cors jeunement, au temps où nous l'avons pris. »

Cette observation de M. le marquis d'Amezaga semble prouver encore mieux que toutes les observations qu'on avoit faites précédemment, que la chûte et le renouvellement de la tête des cerfs dépendent en totalité de la présence des daintiers ou testicules, et en partie de leur état plus ou moins complet; car ici les testicules étant, pour ainsi dire, imparfaits et beaucoup trop petits, la tête étoit par cette raison plus long-temps à se former, et tomboit aussi beaucoup plus tard que dans les autres cerfs.

Nous avons donné * une indication assez détaillée au sujet d'une race particulière de cerf, connu sous le nom de *cerf noir* ou *cerf des Ardennes;* mais nous ignorions que cette race eût des variétés. Feu M. Collinson m'a écrit que le roi d'Angleterre, Jacques I[er], avoit fait venir plusieurs cerfs noirs, ou du moins très-bruns, de différens pays, mais sur-tout du Holstein, de Danemarck et de Norvége; et il m'observe en même temps que ces cerfs sont différens de celui que j'ai décrit dans mon ouvrage.

* Tome II, page 53; et tome V, page 277.

« Ils ont, dit-il, des empaumures larges et applaties à leurs bois comme les daims; ce qui n'est pas dans celui des Ardennes. Il ajoute que le roi Jacques avoit fait mettre plusieurs de ces cerfs dans deux forêts voisines de Londres, et qu'il en avoit envoyé quelques autres en Écosse, d'où ils se sont répandus dans plusieurs endroits. Pendant l'hiver, ils paroissent noirs et ont le poil hérissé; l'été, ils sont bruns et ont le poil lisse : mais ils ne sont pas si bons à manger que les cerfs ordinaires. »

Pontoppidam, en parlant des cerfs de Norvége, dit « qu'il ne s'en trouve que dans les diocèses de Berghen et de Drontheim, c'est-à-dire, dans la partie occidentale du royaume, et que ces animaux traversent quelquefois en troupes les canaux qui sont entre le continent et les îles voisines de la côte, ayant la tête appuyée sur la croupe les uns des autres; et quand le chef de la file est fatigué, il se retire pour se reposer, et le plus vigoureux prend sa place. »

Quelques gens ont pensé qu'on pourroit

rendre domestiques les cerfs de nos bois, en les traitant comme les Lappons traitent les rennes, avec soin et douceur. Nous pouvons citer à ce sujet un exemple qu'on pourroit suivre. Autrefois il n'y avoit point de cerfs à l'île de France; ce sont les Portugais qui en ont peuplé cette île. Ils sont petits et ont le poil plus gris que ceux d'Europe, desquels néanmoins ils tirent leur origine. Lorsque les Français s'établirent dans l'île, ils trouvèrent une grande quantité de ces cerfs ; ils en ont détruit une partie, et le reste s'est réfugié dans les endroits les moins fréquentés de l'île. On est parvenu à les rendre domestiques, et quelques habitans en ont des troupeaux *.

Nous avons vu à l'École vétérinaire une petite espèce de cerf qu'on nous a dit venir du cap de Bonne-Espérance, dont la robe étoit semée de taches blanches, comme celle de l'axis; on lui donnoit le nom de *cerf-cochon*, parce qu'il n'a pas la même légéreté de corps, et les jambes plus grosses que les autres animaux de ce genre. On en peut voir la figure

* Note communiquée par M. le vicomte de Querhoent à M. de Buffon.

(planche III). Il n'avoit que trois pieds quatre pouces et demi de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps; les jambes courtes, les pieds et les sabots fort petits; le pelage fauve, semé de taches blanches; l'œil noir et bien ouvert, avec de grands poils noirs à la paupière supérieure; les naseaux noirs; une bande noirâtre des naseaux aux coins de la bouche; la tête couleur de ventre de biche, mêlée de grisâtre, brune sur le chanfrein et à côté des yeux; les oreilles fort larges, garnies de poils blancs en dedans, et d'un poil ras, gris mêlé de fauve en dehors. Le bois de ce cerf avoit onze pouces sept lignes de long sur dix lignes de grosseur; le dessus du dos étoit plus brun que le reste du corps; la queue fauve dessus, et blanche dessous; et les jambes étoient d'un brun noirâtre.

Il paroît que cet animal approche plus de l'espèce du cerf que de celle du daim; on en peut juger par la seule inspection de son bois.

DU DAIM ET DE L'AXIS.

M. le duc de Richmond avoit dans son parc, en 1765, une grande quantité de cette espèce de daims qu'on appelle vulgairement *cerfs du Gange*, et que j'ai nommés *axis*. M. Collinson m'a écrit qu'on lui avoit assuré qu'ils engendroient avec les autres daims.

« Ils vivent volontiers avec eux, dit-il, et ne forment pas des troupes séparées. Il y a plus de soixante ans que l'on a cette espèce en Angleterre : elle y existe avant celle des daims noirs et des daims blancs, et même avant celle du cerf, qui sont plus nouvelles dans l'île de la Grande-Bretagne, et que je crois avoir été envoyées de France ; car il n'y avoit auparavant en Angleterre que le daim commun (*fallow-deer*), et le chevreuil en Ecosse : mais, indépendamment de cette première espèce de daim, il y a maintenant le daim axis, le daim noir, le daim fauve et le daim blanc. Le mélange de toutes ces couleurs fait que dans les parcs il se trouve de très-belles variétés. »

Il y avoit, en 1764, à la ménagerie de Versailles, deux daims chinois, l'un mâle, et l'autre femelle : ils n'avoient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur; le corps et la queue étoient d'un brun minime, le ventre et les jambes fauve clair, les jambes courtes, le bois large, étendu, et garni d'andouillers. Cette espèce, plus petite que celle des daims ordinaires, et même que celle de l'axis, n'est peut-être néanmoins qu'une variété de celui-ci, quoiqu'il en diffère en ce qu'il n'a pas de taches blanches; mais on a observé qu'au lieu de ces taches blanches, il avoit en plusieurs endroits quelques grands poils fauves qui tranchoient visiblement sur le brun du corps. Au reste, la femelle étoit de la même couleur que le mâle, et je présume que la race pourroit non seulement se perpétuer en France, mais peut-être même se mêler avec celle de l'axis, d'autant que ces animaux sont également originaires de l'orient de l'Asie.

DU CHEVREUIL.

J'ai dit en plusieurs endroits de mon ouvrage, que, dans les animaux libres, le fauve, le brun et le gris, sont les couleurs ordinaires, et que c'est l'état de domesticité qui a produit les daims blancs, les lapins blancs, etc. Cependant la Nature seule produit aussi quelquefois ce même effet dans les animaux sauvages. M. l'abbé de la Villette m'a écrit qu'un particulier des terres de M. son frère, situées près d'Orgelet en Franche-Comté, venoit de lui apporter deux chevrillards, dont l'un étoit de la couleur ordinaire, et l'autre, qui étoit femelle, étoit d'un blanc de lait, et n'avoit de noirâtre que l'extrémité du nez et les ongles.

Dans toute l'Amérique septentrionale, on trouve des chevreuils semblables à ceux d'Europe; ils sont seulement plus grands, et d'autant plus que le climat devient plus tempéré. Les chevreuils de la Louisiane sont ordinairement du double plus gros que ceux de France. M. de Fontenette, qui m'a assuré ce fait, ajoute qu'ils s'apprivoisent aisément.

M. Kalm dit la même chose; il cite un chevreuil qui alloit, pendant le jour, prendre sa nourriture au bois, et revenoit le soir à la maison. Mais dans les terres de l'Amérique méridionale, il ne laisse pas d'y avoir d'assez grandes variétés dans cette espèce. M. de la Borde, médecin du roi à Cayenne, dit :

« Qu'on y connoît quatre espèces de cerfs, qui portent indistinctement, mâles et femelles, le nom de *biches*. La première espèce, appelée *biche des bois*, ou *biche rouge*, se tient toujours dans les bois fourrés, pour être moins tourmentée des maringouins. Cette biche est plus grande et plus grosse que l'autre espèce qu'on appelle *biche des palétuviers*, qui est la plus petite des quatre; et néanmoins elle n'est pas si grosse que la biche appelée *biche de barallou*, qui fait la seconde espèce, et qui est de la même couleur que la biche des bois. Quand les mâles sont vieux, leurs bois ne forment qu'une branche de médiocre grandeur et grosseur; et en tout temps ces bois n'ont guère que quatre ou cinq pouces de hauteur. Ces biches de barallou sont rares, et se battent avec les biches des bois. On

remarque dans ces deux espèces, à la partie latérale de chaque narine, deux glandes d'une grosseur fort apparente, qui répandent une humeur blanche et fétide.

La troisième espèce est celle que l'on appelle la *biche des savanes*. Elle a le pelage grisâtre, les jambes plus longues que les précédentes, et le corps plus alongé. Les chasseurs ont assuré à M. de la Borde que cette biche des savanes n'avoit pas de glandes au-dessus des narines comme les autres; qu'elle en diffère aussi par le naturel, en ce qu'elle est moins sauvage, et même curieuse au point de s'approcher des hommes qu'elle apperçoit.

La quatrième est celle des *palétuviers*, plus petite et plus commune que les trois autres. Ces petites biches ne sont point du tout farouches; leur bois est plus long que celui des autres, et plus branchu, portant plusieurs andouillers. On les appelle *biches des palétuviers*, parce qu'elles habitent les savanes noyées et les terrains couverts de palétuviers.

Ces animaux sont friands de manioc, et en détruisent souvent les plantations. Leur chair

est fort tendre et d'un très-bon goût ; les vieux se mangent comme les jeunes, et sont d'un goût supérieur à celui des cerfs d'Europe. Elles s'apprivoisent aisément ; on en voit dans les rues de Cayenne, qui sortent de la ville et vont par-tout, sans que rien les épouvante : il y a même des femelles qui vont dans les bois chercher des mâles sauvages, et qui reviennent ensuite avec leurs petits.

Le *cariacou* est plus petit ; son poil est gris, tirant sur le blanc ; ses bois sont droits et pointus. Il est plutôt de la race des chevreuils que de celle des cerfs. Il ne fréquente pas les endroits habités ; on n'en voit pas aux environs de la ville de Cayenne : mais il est fort commun dans les grands bois ; cependant on l'apprivoise aisément. Il ne fait qu'un petit tous les ans. »

Si l'on compare ce que l'on vient de lire avec ce que nous avons dit à l'article des *mazames* (tome V, page 272), on verra que tous ces prétendus cerfs ou biches de M. de la Borde ne sont que des chevreuils, dont les variétés sont plus nombreuses dans le nouveau continent que dans l'ancien.



LA FEMELLE DU RENNE .

J Pauquet S.

DU RENNE.

Nous n'avons pu jusqu'alors nous procurer cet animal vivant, ou assez bien conservé pour le faire dessiner; nous donnons ici la figure d'une femelle renne qui étoit vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. Mgr. le prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avoit envoyée avec deux mâles de même espèce, dont l'un mourut en chemin, et le second ne vécut que très-peu de temps après son arrivée en France. La femelle a résisté plus long-temps; elle étoit de la grandeur d'une biche, mais moins haute de jambes et plus épaisse de corps : elle portoit un bois comme les mâles, divisé de même par andouillers, dont les uns pointoient en devant et les autres en arrière; mais ce bois étoit plus court que celui des mâles. Voici la description détaillée avec les dimensions de cet animal, telles que M. de Sève me les a données.

La hauteur du train de devant est de deux pieds onze pouces, et celle du train de derrière, de deux pieds onze pouces neuf

lignes. Son poil est épais et uni comme celui du cerf ; les plus courts sur le corps ont au moins quinze lignes de longueur. Il est plus long sous le ventre, fort court sur les jambes, et très-long sur le boulet jusqu'aux ergots. La couleur du poil qui couvre le corps, est d'un brun roussâtre, plus ou moins foncé dans différens endroits du corps, et mélangé ou jaspé plus ou moins d'un blanc jaunâtre ; sur une partie du dos, les cuisses, le dessus de la tête et le chanfrein, le poil est plus foncé, sur-tout au-dessus du larmier, que le renne a comme le cerf. Le tour de l'œil est noir. Le museau est d'un brun foncé, et le tour des naseaux noir ; le bout du museau jusqu'aux naseaux est d'un blanc vif, ainsi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille est couverte en dessus d'un poil épais, blanc, tirant sur le fauve, mêlé de poil brun ; le dedans de l'oreille est garni de grands poils blancs. Le cou et la partie supérieure du corps sont d'un blanc jaunâtre ou fauve très-clair, ainsi que les grands poils qui lui pendent sur la poitrine au bas du cou. Le dessous du ventre est blanc. Sur les côtés au-dessus du ventre, est une bande

large et brune comme à la gazelle. Les jambes sont fort menues pour le corps : elles sont, ainsi que les cuisses, d'un brun foncé, et d'un blanc sale en dedans, de même que l'extrémité du poil qui couvre les sabots. Les pieds sont fendus comme ceux du cerf. Les deux ergots de devant sont larges et minces; les deux petits de derrière sont longs, assez minces et plats en dedans; ces quatre ergots sont très-noirs.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps depuis le museau jusqu'à l'anus, en ligne superficielle...............	5	1	2
La même longueur mesurée en ligne droite..................	4	7	»
Longueur de la tête jusqu'à l'origine des cornes.............	1	1	»
Circonférence du museau, prise derrière les naseaux.........	»	11	1
Ouverture des narines..........	»	1	4
Contour de la bouche..........	»	7	8
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.........	»	1	8
Distance entre les angles de la mâchoire supérieure.........	»	2	9

	pieds.	pouces.	lignes.
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille	»	9	9
Distance entre les angles antérieurs des yeux	»	5	3
Circonférence de la tête, prise devant les cornes	»	9	3
Longueur des oreilles	»	4	1
Largeur de la base, mesurée sur la courbure extérieure	»	4	3
Distance entre les oreilles, prise en bas, suivant la courbure du chignon	»	4	7
Longueur du cou	»	10	»
Circonférence près la tête	1	8	10
Circonférence près les épaules	»	2	2
Hauteur du train de devant	2	9	9
Hauteur du train de derrière	2	11	»
Circonférence du corps derrière les jambes de devant	3	8	5
Même circonférence devant les jambes de derrière	3	11	»
Longueur du tronçon de la queue	»	4	3
Circonférence à son origine	»	8	2
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou	»	11	2
Circonférence à l'endroit le plus			

	pieds	pouces.	lignes.
gros	I	I	3
Circonférence du genou	»	5	4
Longueur du canon	»	6	6
Circonférence à l'endroit le plus mince	»	3	7
Circonférence du boulet	»	5	7
Longueur du paturon	»	4	3
Circonférence du paturon	»	5	3
Circonférence de la couronne	»	7	6
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	»	10	»
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret	I	»	5
Circonférence près le ventre	I	10	5
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet	I	»	»
Circonférence	»	5	I
Longueur des ergots	»	3	6
Hauteur des sabots	»	I	6
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant	»	6	3
Longueur dans les pieds de derrière	»	6	»
Largeur des deux sabots dans les pieds de devant	»	3	»

	pieds.	pouces.	lignes.
La même largeur dans ceux de derrière....................	»	3	5
Circonférence des deux sabots dans les pieds de devant.....	»	5	4
Circonférence des deux sabots dans les pieds de derrière...	»	5	1
Longueur du bois mesuré en ligne droite......................	1	2	7
Et de l'origine à la branche plus courte et plus large.........	»	7	6
Circonférence à son origine....	»	3	10

Au reste, il ne faut pas juger par la figure que nous donnons du renne, de l'étendue en longueur et en grosseur de son bois. Il y a de ces bois qui s'étendent en arrière, depuis la tête de l'animal jusqu'à sa croupe, et qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois fossiles que l'on a trouvés dans plusieurs endroits, et notamment en Irlande, paroissent avoir appartenu à l'espèce du renne. J'ai été informé par M. Collinson, qu'il avoit vu de ces grands bois fossiles qui avoient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des andouillers qui

s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne.

C'est donc à cette espèce, et non pas à celle de l'élan, que l'on doit rapporter les bois ou cornes fossiles de l'animal que les Anglois ont appelé *moose-deer*; mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'existe pas des rennes assez grands et assez puissans pour porter des bois aussi gros et aussi longs que ceux qu'on a trouvés sous terre en Irlande, ainsi que dans quelques autres endroits de l'Europe et même dans l'Amérique septentrionale.

Au reste, je ne connoissois qu'une seule espèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou d'Amérique, et le daim de Groenland, dont M. Edwards a donné la figure et la description; et ce n'est que depuis peu d'années que j'ai été informé qu'il y en avoit deux espèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne dont nous donnons ici la figure et la description, est de la petite espèce, et probablement le même que le daim du Groenland de M. Edwards.

Quelques voyageurs disent que le renne est

le daim du Nord, qu'il est sauvage en Groenland, et que les plus forts n'y sont que de la grosseur d'une génisse de deux ans.

Pontoppidan assure que les rennes périssent dans tous les pays du monde, à l'exception de ceux du Nord, où il faut même qu'ils habitent les montagnes; mais il ajoute des choses moins croyables, en disant que leur bois est mobile, de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière, et qu'il a au-dessus des paupières une petite ouverture dans la peau, par laquelle il voit un peu, quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir les yeux. Ce dernier fait me paroît imaginé d'après l'usage des Lappons, qui se couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu, pour éviter le trop grand éclat de la neige, qui les rend aveugles en peu d'années, lorsqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer par cette précaution le reflet de cette lumière trop blanche, qui fait grand mal aux yeux.

Une chose remarquable dans ces animaux, c'est le craquement qui se fait entendre dans tous leurs mouvemens : il n'est pas même nécessaire pour cela, que leurs jambes soient

en mouvement ; il suffit de leur causer quelque surprise ou quelque crainte en les touchant, pour que ce craquement se fasse entendre. On assure que la même chose arrive à l'élan ; mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.

NOUVELLE ADDITION

AUX ARTICLES

DU CERF ET DU CHEVREUIL.

Nous devons ajouter aux faits que nous avons rapportés dans l'histoire naturelle de ces animaux, et dans ce volume, quelques autres faits intéressans qui m'ont été communiqués par M. le comte de Mellin, chambellan de sa majesté prussienne, qui joint beaucoup de connoissances à un discernement excellent, et qui s'est occupé en observateur habile et en chasseur infatigable, de tout ce qui a rapport aux animaux sauvages du pays qu'il habite. Voici ce qu'il m'a écrit au sujet du cerf et du chevreuil, par sa lettre datée du château d'Anizow, près Stettin, le 5 novembre 1784 :

« Vous dites, Monsieur le comte, dans votre histoire naturelle du cerf, tome II, page 39,

de votre édition : *La disette retarde donc l'accroissement du bois, et en diminue le volume très-considérablement; peut-être même ne seroit-il pas impossible, en retranchant beaucoup la nourriture, de supprimer entièrement cette production, sans avoir recours à la castration.* Ce cas est arrivé, Monsieur, et je puis vous dire que votre supposition a été pleinement vérifiée. Un cerf fut tué de nuit au clair de la lune, dans un jardin, au mois de janvier. Le chasseur qui lui avoit porté le coup, le prit pour une vieille biche, et fut très-surpris, en l'approchant, de le reconnoître pour un vieux cerf, mais qui n'avoit pas de bois : il examina d'abord les daintiers, qui étoient en bon état; mais, en approchant de la tête, il vit que la mâchoire inférieure avoit été emportée en partie par un coup de fusil long-temps auparavant. La blessure en étoit guérie ; mais la difficulté qu'avoit eue le cerf de prendre sa nourriture, l'avoit privé de toute surabondance et avoit absolument retranché la production du bois. Ce cerf étoit d'une si grande maigreur, qu'il n'avoit que la peau et les os ; et son bois une fois tombé, il ne lui avoit

plus été possible d'en reproduire un autre : les couronnes étoient absolument sans refaits ; et simplement recouvertes d'une peau veloutée, comme elles le sont les premiers jours que le cerf a mis bas. Ce fait, peut-être unique, est très-rare ; il est arrivé dans le voisinage de mes terres que j'habite, et pourroit être attesté juridiquement si on le demandoit. »

Dans une lettre postérieure, M. le comte de Mellin me fait part de quelques expériences qu'il a faites en retranchant le bois des cerfs ; ce qui les prive, comme la castration, de la puissance d'engendrer.

« Il est clairement démontré que les daintiers et une surabondance de nourriture sont la cause de l'accroissement du bois du cerf et de tous les animaux qui portent du bois, et qu'ainsi le bois est l'*effet*, et les daintiers et la surabondance la *cause*. Mais qui eût imaginé que dans le cerf il y eût une réaction de l'effet à la cause, et que si l'on coupoit le bois du cerf d'abord après qu'il est refait, c'est-à-dire, avant le rut, on détrui-

roit en lui, pour cette année, les moyens de se reproduire? et cependant il n'y a rien de plus vrai. J'en ai été convaincu cette année par une observation très-remarquable. J'avois enfermé, en 1782, dans un parc de daims que j'ai à côté de mon château, un cerf et une biche, tous les deux du même âge, et qui tous deux étoient parfaitement apprivoisés. L'étendue du parc est assez considérable; et malgré les daims qui y sont, l'abondance de nourriture y est si grande, que le cerf, immédiatement après la chûte des dagues, refit un bois (en 1782) de dix cors, portant cinq andouillers sur chaque perche. Cependant ce cerf devint dangereux pour ceux qui se promenoient dans mon parc, et cela m'engagea à lui faire scier les perches tout au-dessous du premier andouiller, d'abord après qu'il eut touché au bois. En automne, ce cerf entra en rut, raya fortement, couvrit la biche et se comporta comme un vieux cerf; mais la biche ne conçut point. L'année suivante, en 1783, le cerf porta un bois plus fort que le précédent; je le fis scier de même. Ce cerf entra encore en rut; mais ses accouplemens ne

furent pas prolifiques. La biche, qui n'avoit jamais porté, n'étoit entrée dans le parc que lorsque le cerf avoit perdu ses premières dagues, le seul bois que je ne lui avois pas fait couper. La troisième année, 1784, le cerf étoit plus grand et plus fort que le plus vieux cerf de mes forêts, et portoit un bois de six andouillers sur chaque perche, que je fis encore scier; et quoiqu'il entrât en rut, il ne produisit rien encore. Cela m'engagea à lui laisser son bois l'année suivante 1785, parce que l'état de vigueur dans lequel lui et la biche se trouvèrent, me fit douter que peut-être leur stérilité pouvoit provenir de ce que je lui avois fait toujours couper le bois, et l'effet m'assura que j'avois eu raison; car, l'automne passé, je m'apperçus que la biche ne souffrit que peu de temps les approches du cerf. Elle conçut, et j'en ai eu cette année, en 1786, un faon qui vit encore, et qui est gros et vigoureux; mais pour la biche, je l'ai perdue cette année pendant le rut, le cerf lui ayant fait une blessure d'un coup d'andouiller, dont elle est morte quelques semaines après. »

Je n'ai parlé dans l'histoire naturelle du chevreuil que de deux races, l'une fauve ou plutôt rousse, plus grande que la seconde, dont le pelage est d'un brun plus ou moins foncé ; mais M. le comte de Mellin m'a donné connoissance d'une troisième race dont le pelage est absolument noir.

« En parlant du pelage du chevreuil, m'écrit cet illustre observateur, vous ne nommez pas l'*exactement noir*, quoique dans ce volume, page 39, vous faites mention d'un chevrillard tout blanc. Cela me fait croire qu'*une variété constante de chevreuil tout noir* vous est peut-être inconnue ; elle subsiste cependant dans un très-petit canton de l'Allemagne, et nulle part ailleurs. C'est dans une forêt nommée la *Lucie*, du comté de Dannenberg, appartenant au roi d'Angleterre comme duc de Lunebourg, que ces chevreuils se trouvent. Je me suis adressé au grand-maître des forêts de Dannenberg pour avoir de ces chevreuils dans mon parc, et voici ce qu'il me répond : *Les chevreuils noirs sont absolument de la même grandeur et ont les mêmes qualités que les fauves ou*

les bruns : cependant c'est une variété qui est constante, et je crois que c'est le chevreuil, et non la chevrette, qui donne la couleur au faon (j'ai fait la même observation sur le daim) : car j'en ai vu de noirs qui avoient des faons fauves. J'ai observé qu'en 1781 *une chevrette noire avoit deux faons, l'un fauve et l'autre noir ; une chevrette fauve avoit deux faons noirs ; une autre chevrette fauve avoit un faon noir, et deux chevrettes noires, en revanche, deux faons fauves. Il y en a qui ne sont que noirâtres, mais la plupart sont noirs comme du charbon. Entre autres il y a un chevreuil, le plus beau de son espèce, qui a le pelage noir comme de l'encre de la Chine, et le bois de couleur jaune. Au reste, j'ai fait bien des tentatives pour en élever, mais inutilement ; ils sont tous morts ; au lieu que les faons fauves qu'on m'a apportés, ont été élevés heureusement. Je conclus de là que le chevreuil noir a le tempérament plus délicat que les fauves.....* Quelle peut être la cause d'une variété si constante, et cependant si répandue ? »

ADDITION

DE L'ÉDITEUR HOLLANDOIS

(M. le professeur ALLAMAND).

L'ÉLAN, LE CARIBOU ET LE RENNE.

C'EST avec raison que M. de Buffon croit que l'élan de l'Europe se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, sous le nom d'*orignal*[1]. S'il y a quelque différence entre les animaux désignés par ces deux noms, elle ne consiste guère que dans la grandeur, qui, comme l'on sait, varie beaucoup suivant le climat et la nourriture; et encore même n'est-il pas bien décidé quels sont ceux qui sont les plus grands. M. de Buffon croit que ce sont ceux d'Europe[2]; et il est naturel de le croire, puisque l'on voit que

[1] Tome V, page 156.
[2] *Ibid.* page 157.

les mêmes animaux sont constamment plus petits dans le nouveau monde que dans l'ancien continent ; cependant la plupart des voyageurs nous représentent l'orignal comme plus grand que notre élan. M. Dudley, qui en a envoyé une très-bonne description à la société royale, dit que ses chasseurs en ont tué un qui étoit haut de plus de dix pieds ; il a besoin d'une pareille taille pour porter les énormes cornes dont sa tête est chargée, et qui pèsent cent cinquante et même jusqu'à trois ou quatre cents livres, s'il en faut croire la Hontan.

Mylord duc de Richmond, qui se fait un plaisir de rassembler, pour l'utilité publique, tout ce qui peut contribuer à la perfection des arts et à l'augmentation de nos connoissances en histoire naturelle, a eu une femelle d'orignal, qui lui avoit été envoyée par M. le général Carleton, gouverneur du Canada, en 1766. Elle n'avoit alors qu'une année, et elle a vécu pendant neuf ou dix mois dans son parc de Goedvoed. Quelque temps avant qu'elle mourût, il en fit faire un dessin fort exact, qu'il a eu la bonté de me communiquer. J'ai cru qu'on

le verroit ici avec plaisir pour suppléer à celui que M. de Buffon n'a pas eu le temps de faire achever à Paris. Comme cette femelle étoit encore jeune, elle n'avoit guère plus de cinq pieds de hauteur : sa couleur étoit d'un brun foncé par-dessus le corps, et plus clair par-dessous.

J'ai aussi reçu du Canada la tête d'une femelle d'orignal plus âgée. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, est de deux pieds trois pouces; sa circonférence, prise des oreilles, est de deux pieds huit pouces, et, près de la bouche, d'un pied dix pouces ; ses oreilles sont longues de neuf pouces: mais, comme cette tête est desséchée, on comprend que ces dimensions sont plus petites que dans l'animal vivant.

M. de Buffon est aussi dans l'idée que le caribou de l'Amérique est le renne de Laponie*; et l'on ne peut pas refuser de se rendre aux raisons par lesquelles il appuie son sentiment. J'ai donné une planche du renne, qui ne se trouve point dans l'édition de Paris; c'est la onzième du douzième tome: elle est une copie de celle qui a été publiée

*. Tome V, page 156.

par le fameux peintre et graveur Ridinger, qui a dessiné l'animal d'après nature. Ici je crois devoir ajouter une autre planche, qui représente le caribou d'Amérique. C'est encore au duc de Richmond que j'en suis redevable. Cet animal lui a été envoyé du Canada, et il a vécu assez long-temps dans son parc : son bois ne faisoit que commencer à pousser quand il a été dessiné. Quoique je ne puisse rien dire pour l'éclaircissement de cette planche, je suis persuadé qu'on la verra ici avec plaisir; c'est la seule qui représente au vrai le caribou. En la comparant avec celle du renne, il paroîtra d'abord qu'il y a une assez grande différence entre les deux animaux qui y sont représentés; mais l'absence des cornes dans le caribou change beaucoup sa physionomie. La différence entre ce caribou et le renne paroîtra encore plus marquée, si l'on jette les yeux sur la planche VI *. Elle représente un animal qui a été vu en 1769 à la foire d'Amsterdam. S'il en faut croire les matelots qui le faisoient voir, il avoit été pris dans la mer du Nord, à 76 degrés de latitude,

* Tome XV, édition de Hollande.

et environ à cinquante lieues de terre. Le capitaine Bré, de Schiedam, qui commandoit un vaisseau destiné à la pêche de la baleine, vit quatre de ces animaux nageant en pleine mer; il fit mettre d'abord quelques hommes dans la chaloupe, qui les suivirent à force de rames pendant près de trois heures sans pouvoir les atteindre. Enfin ils en attrapèrent deux qui étoient jeunes : l'un est mort avant que d'arriver en Hollande, et l'autre est celui dont je donne la figure, et qui a été montré à Amsterdam. Voilà l'histoire de la prise de cet animal, telle qu'elle a été racontée par des matelots qui disoient en avoir été les témoins. On ne sera pas fort disposé à la croire : la circonstance de ces animaux nageant à cinquante lieues de toute terre, est plus que suspecte. Le capitaine Bré auroit pu me donner là-dessus des informations plus sûres : aussi ai-je voulu m'adresser à lui pour lui en demander; mais j'ai appris qu'il étoit parti pour un nouveau voyage, dont il n'est pas encore de retour.

Quoi qu'il en soit de cette histoire, cet animal venoit sûrement d'un pays très-

froid; la moindre chaleur l'incommodoit, et pour le rafraîchir on lui jetoit souvent des seaux d'eau sur le corps, sans que son poil en parût mouillé : il n'y eut pas moyen de le conserver long-temps en vie; il mourut au bout de quatre mois à Groningue, où on le faisoit voir pour de l'argent. On le donnoit pour un renne, et c'en étoit véritablement un. Il ressembloit fort à ce daim de Groenland dont M. Edwards nous a conservé la figure, et que M. de Buffon a pris pour un renne. Ces deux animaux ne diffèrent presque qu'en ce que le bois de ce daim est sans empaumures; mais les variétés que M. Daubenton a trouvées entre les bois de renne qui sont dans le Cabinet du roi, nous prouvent assez que les empaumures n'ont rien de constant dans ces animaux, et que les caractères distinctifs qu'on en voudroit tirer, sont très-équivoques.



L'ÉLAN.

J. Pauquet S.

ADDITION A L'ARTICLE

DE L'ÉLAN.

Nous donnons ici la figure de l'élan mâle que l'on a vu vivant à la foire Saint-Germain en 1784 ; il n'avoit pas encore trois ans. Les dagues de son bois n'avoient que deux pouces ; les dernières étoient tombées dans le commencement de janvier de la même année ; et comme il m'a paru nécessaire de donner une idée de ce même bois, lorsque l'animal est adulte, j'ai fait représenter sa tête surmontée du bois figuré dans la planche VIII du tome XII de l'éditoin in-4°. Ce jeune animal avoit été pris à cinquante lieues au-delà de Moscou ; et au rapport de son conducteur, sa mère étoit une ou deux fois plus grande qu'il ne l'étoit à cet âge de trois ans. Il étoit déja plus grand qu'un cerf, et beaucoup plus haut monté sur ses jambes ; mais il n'a point la forme élégante du cerf, ni la position

noble et élevée de sa tête. Il semble que ce qui oblige l'élan à porter la tête basse, c'est qu'indépendamment de la pesanteur de son large bois, il a le cou fort court. Dans le cerf, le train de derrière est plus haut que celui de devant : dans l'élan, au contraire, le train de devant est le plus élevé ; et ce qui paroît encore augmenter la hauteur du devant de son corps, c'est une grosse partie charnue qu'il a sur le dos, au-dessus des épaules, et qui est couverte de poils noirs.

Les jambes sont longues et d'une forme légère ; les boulets larges, sur-tout ceux de derrière ; les pieds sont très-forts, et les sabots, qui sont noirs, se touchent par leur extrémité, qui est menue et arrondie. Les deux ergots des pieds de devant ont deux pouces neuf lignes de longueur : ils sont longs, droits et plats, et ne se touchent point ; mais leur extrémité touche presque à terre. Ceux des pieds de derrière ont de longueur en ligne droite deux pouces neuf lignes ; ils sont plats, courbes, élevés au-dessus de terre de deux pouces cinq lignes, et se touchent derrière le boulet. La queue est très-courte, et ne forme qu'un tronçon couvert de poils.

La tête est d'une forme longue, un peu applatie sur les côtés; l'os frontal forme un creux entre les yeux; le nez est un peu bombé en dessus; le bout du nez est large, applati, et faisant un peu gouttière au milieu; le nez et les naseaux sont grisâtres. La bouche a d'ouverture en ligne droite quatre pouces trois lignes; il y a huit incisives dans la mâchoire inférieure, et il n'y en a point dans la supérieure.

L'œil est saillant, l'iris d'un brun marron; la prunelle, lorsqu'elle est à demi fermée, forme une ligne horizontale; la paupière supérieure est arquée et garnie de poils noirs. L'angle antérieur de l'œil est ouvert; il forme, en se prolongeant, une espèce de larmier. L'oreille est grande, élevée, et finit en pointe arrondie; elle est d'un brun noirâtre en dessus, et garnie en dedans de grands poils grisâtres à la partie supérieure, et brun noirâtre à l'inférieure.

On remarque au-dessous des mâchoires un grand flocon de poil noir; le cou est large, court, et couvert de grands poils noirâtres sur la partie supérieure, et gris roussâtre à l'inférieure.

La couleur du corps de ce jeune animal étoit d'un brun foncé mêlé de fauve et de gris; elle étoit presque noire sur les pieds et le paturon, ainsi que sur le cou et la partie charnue au-dessus des épaules. Les plus longs poils avoient cinq pouces dix lignes; sur le cou, ils avoient six pouces six lignes; sur le dos, trois pouces : ceux du corps étoient gris à leur racine, bruns dans leur longueur, et fauves à leur extrémité.

Les dimensions suivantes sont celles qu'avoit ce jeune élan à la fin de mars 1784.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.......	6	2	4
Longueur suivant la courbure du corps.....................	7	8	»
Hauteur du train de devant....	4	10	9
Hauteur du train de derrière...	4	9	2
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine du bois................	1	4	3
Longueur du bout du museau jusqu'à l'occiput............	1	9	7
Longueur du bout du museau à l'œil.....................	»	11	3

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du museau prise derrière les naseaux........	1	6	1
Contour de la bouche.........	1	2	2
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure.........	»	11	3
Distance entre les naseaux en bas	»	3	4
Distance entre les deux paupières lorsqu'elles sont ouvertes....	»	»	11
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres........	1	2	8
Longueur de l'œil, d'un angle à l'autre	»	1	6
Distance entre l'angle postérieur et l'oreille.................	»	3	4
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en ligne droite.................	»	6	10
Circonférence de la tête, prise au-devant du bois..........	2	2	4
Distance entre les deux dagues du bois..................	»	4	7
Distance entre le bois et les oreilles	»	1	11
Longueur des oreilles.........	»	10	»
Longueur de la base, mesurée sur la courbure extérieure...	»	7	6

	pieds.	pouces.	lignes.
Distance entre les deux oreilles.	»	4	8
Longueur du cou..............	1	1	8
Circonférence près de la tête..	2	»	3
Circonférence près des épaules.	2	9	10
Hauteur des épaules..........	3	10	9
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	4	4	8
Circonférence à l'endroit le plus gros......................	5	1	3
Circonférence devant les jambes de derriere.................	4	9	3
Distance du dessous du ventre à terre......................	2	7	5
Longueur du tronçon de la queue	»	1	8
Circonférence de la queue à son origine...	»	3	6
Longueur du canon dans les jambes de devant.........	»	10	9
Circonférence à l'endroit le plus mince......................	»	4	9
Circonférence du boulet.......	»	9	3
Longueur du paturon.........	»	3	10
Circonférence du paturon.....	»	6	9
Longueur de la jambe depuis la rotule jusqu'au jarret.......	1	5	7
Circonférence de la cuisse près du ventre.................	1	4	3

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du canon..........	1	8	»
Circonférence du canon.......	»	9	3
Longueur des ergots..........	»	2	9
Hauteur des sabots...........	»	2	3
Longueur, depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant....................	»	7	6
Longueur dans les pieds de derrière.....................	»	7	3
Largeur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant....................	»	4	1
Largeur dans les pieds de derrière.....................	»	3	4
Distance entre les deux sabots..	»	»	6
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant....................	»	10	10
Circonférence prise sur les pieds de derrière................	»	9	10

SUITE DE L'ADDITION

A L'ARTICLE DE L'ÉLAN.

PLUSIEURS voyageurs ont prétendu qu'il existe dans l'Amérique septentrionale des élans d'une taille beaucoup plus considérable que celle des élans d'Europe, et même de ceux qu'on trouve le plus communément en Amérique. M. Dudley, qui a envoyé à la société royale de Londres une très-bonne description de l'orignal, dit que ses chasseurs en tuèrent un qui étoit haut de plus de dix pieds.

Josselyn assure qu'on a trouvé dans l'Amérique septentrionale des élans de douze pieds de haut. Les voyageurs qui ont parlé de ces élans gigantesques, donnent six pieds de longueur à leur bois; et, suivant Josselyn, les extrémités des deux perches sont éloignées l'une de l'autre de deux brasses, ou de dix à

onze pieds. La Hontan dit qu'il y a des bois d'élan d'Amérique qui pèsent jusqu'à trois et quatre cents livres. Tous ces récits peuvent être exagérés, ou n'être fondés que sur les rapports infidèles des sauvages, qui prétendent qu'il existe à sept ou huit cent mille au sud-ouest du fort d'Yorck une espèce d'élan beaucoup plus grande que l'espèce ordinaire, et qu'ils appellent *waskesser* : mais ce qui cependant pourroit faire présumer que ces récits ne sont pas absolument faux, c'est qu'on a trouvé en Irlande une grande quantité d'énormes bois fossiles que l'on a attribués aux grands élans de l'Amérique septentrionale dont Josselyn a parlé, parce qu'aucun autre animal connu ne peut être supposé avoir porté des bois aussi grands et aussi pesans. Ces bois diffèrent de ceux des élans d'Europe ou des élans ordinaires d'Amérique, en ce que les perches sont en proportion plus longues; elles sont garnies d'andouillers plus larges et plus gros, surtout dans les parties supérieures. Un de ces bois fossiles, composé de deux perches, avoit cinq pieds cinq pouces de longueur, depuis son insertion dans le crâne jusqu'à la

pointe; les andouillers avoient onze pouces de longueur; l'empaumure, dix-huit pouces de largeur, et la distance entre les deux extrémités étoit de sept pieds neuf pouces : mais cet énorme bois étoit cependant très-petit en comparaison des autres qui ont été trouvés également en Irlande. M. Wright a donné la figure d'un de ces bois qui avoit huit pieds de long, et dont les deux extrémités étoient distantes de quatorze pieds. Ces très-grands bois fossiles ont peut-être appartenu à une espèce qui ne subsiste plus depuis long-temps, ni dans l'ancien ni dans le nouveau monde : mais s'il existe encore des individus semblables à ceux qui portoient ces énormes bois, l'on peut croire que ce sont les élans que les Indiens ont nommés *was-kesser;* et dès-lors les récits de M. Dudley, de Josselyn et de la Hontan, seroient entièrement confirmés.

DESCRIPTION DU RENNE,

Par M. le professeur ALLAMAND.

LE renne qui est représenté dans la planche VI *, étoit un mâle. La couleur de son poil étoit d'un gris cendré à l'extrémité, mais blanche vers sa racine. Tout son corps étoit couvert d'un duvet fort épais, d'où sortoient en divers endroits quelques poils assez roides, dont la pointe étoit brune. La partie inférieure de son cou se faisoit remarquer par des poils de huit à neuf pouces, dont elle étoit toute couverte, et qui étoient beaucoup plus fins que des crins, et d'un beau blanc. Le bout de son museau étoit noir et velu. Chacune des perches de son bois étoit chargée de trois andouillers: ceux qui sortoient de la partie inférieure, étoient dirigés en avant sur le front; ils se terminoient tous en pointe, et ce n'étoit qu'à l'extrémité supérieure de chaque perche

* Tome XV, page 52, édition de Hollande.

qu'on remarquoit des empaumures ; mais vraisemblablement il en auroit paru d'autres, si l'animal avoit vécu plus long-temps. Je vois par un dessin que M. Camper a fait de cet animal, lorsqu'il étoit plus âgé de quatre mois, et qu'il a eu la bonté de me communiquer, que les empaumures du haut du bois s'étoient élargies, qu'elles commençoient à former de nouveaux andouillers, et que ceux qui sont représentés pointus dans notre planche, avoient acquis plus de largeur.

Ce renne avoit les jambes plus courtes, mais plus fortes et plus grosses que celles du cerf. Ses sabots étoient aussi beaucoup plus larges, et par-là même plus propres à le soutenir sur la neige; le bout de l'un étoit placé sur l'extrémité de l'autre. Voici les dimensions de ses principales parties.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.......	4	8	»
Hautenr du train de devant....	2	8	»
Hauteur du train de derriere...	3	2	»
Longueur de la tête, depuis le			

	pieds.	pouces.	lignes.
bout du museau jusqu'à l'origine des cornes..............	»	7	6
Longueur des cornes..........	1	»	»
Longueur de l'andouiller qui est dirigé au-devant de la tête...	»	4	9
Distance entre les cornes.......	»	2	6
Distance entre les deux naseaux	»	1	2
Distance d'un œil à l'autre....	»	5	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre....................	»	1	6
Hauteur des jambes de derrière jusqu'à l'abdomen..........	2	1	»
Longueur de la queue........	»	6	»
Circonférence du corps, prise autour du ventre..............	4	2	»

Ce renne n'est pas le seul qui ait paru dans nos provinces : M. le professeur Camper en a reçu un qui malheureusement n'a vécu chez lui que vingt-quatre heures; sa prompte mort est une perte pour l'histoire naturelle. Si cet animal avoit pu être observé pendant quelque temps par un homme aussi exact et pénétrant que M. Camper, nous serions parfaitement instruits de tout ce qui le regarde; cependant nous avons lieu de nous féli-

citer qu'il soit tombé en si bonnes mains. M. Camper l'a anatomisé avec soin, et il m'en a envoyé une description très-intéressante, qui le fera connoître mieux qu'il ne nous est connu par tout ce que les autres en ont dit jusqu'à présent; on la lira ici avec plaisir : la voici donc telle qu'il a bien voulu me la communiquer.

OBSERVATIONS SUR LE RENNE,

Faites à Groningue par M. le professeur P. Camper.

Le renne qu'on m'avoit envoyé de la Lapponie par Drontheim et Amsterdam, arriva à Groningue le 21 juin 1771. Il étoit fort foible, non seulement à cause de la fatigue du voyage et de la chaleur du climat, mais probablement sur-tout à cause d'un ulcère entre le bonnet ou deuxième estomac et le diaphragme, dont il mourut le lendemain. Dès qu'il fut chez moi, il mangea avec appétit de l'herbe, du pain et autres choses qu'on lui présenta, et il

but assez copieusement. Il ne mourut point faute de nourriture; car, en l'ouvrant, je trouvai ses estomacs et ses boyaux remplis ; Sa mort fut lente et accompagnée de convulsions qui étoient tantôt universelles et tantôt uniquement visibles à la tête : les yeux sur-tout en souffrirent beaucoup.

C'étoit un mâle âgé de quatre ans : tous les os de son squelette offroient encore les épiphyses; ce qui prouve qu'il n'avoit pas atteint son plein accroissement, auquel il ne seroit parvenu qu'à l'âge de cinq ans. Ainsi on en peut conclure que cet animal peut vivre au moins vingt ans.

La couleur du corps étoit brune et mêlée de noir, de jaune et de blanc : le poil du ventre, et sur-tout des flancs, étoit blanc avec des pointes brunes, comme dans les autres bêtes fauves; celui des jambes étoit d'un jaune foncé; celui de la tête tiroit sur le noir; celui des flancs étoit très-touffu; celui du cou et du poitrail étoit aussi fort épais et très-long.

Le poil qui couvroit le corps étoit si fragile, qu'il se cassoit transversalement dès qu'on le tiroit un peu : il étoit d'une figure

ondoyée, et d'une substance assez semblable à celle de la moelle des joncs dont on fait les nattes ; sa partie fragile étoit blanche. Le poil de la tête, du dessous du cou et des jambes jusqu'aux ongles, n'avoit point cette fragilité ; il étoit au contraire aussi fort que celui d'une vache.

La couronne des sabots étoit recouverte de tous côtés d'un poil fort long. Les pieds de derrière avoient entre les doigts une pellicule assez large, faite de la peau qui couvroit le corps, mais parsemée de petites glandes.

A la hauteur des couronnes des sabots, il y avoit une espèce de canal qui pénétroit jusqu'à l'articulation du canon avec les osselets des doigts : il étoit de la largeur du tuyau d'une plume à écrire, et rempli de fort longs poils. Je n'ai pas pu découvrir un semblable canal aux pieds de devant, et j'en ignore l'usage.

La figure de cet animal différoit beaucoup de celle qui a été décrite par les auteurs qui en ont parlé, et de celle que j'ai dessinée il y a deux ans, et cela parce qu'il étoit extrêmement maigre. MM. Linnæus, les auteurs

de l'Encyclopédie et Edwards, le dépeignent tous fort gras, et par conséquent plus rond et plus épais.

Voici les dimensions de ses principales parties, prises avec le pied de Groningue, qui est un peu moins long que celui de France.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la nuque du cou.	1	2	»
Hauteur verticale de la tête, là où elle est la plus grosse.	»	8	»
Longueur des oreilles.	»	5	»
Longueur des vertèbres du cou, entre la tête et la première côte.	1	»	»
Longueur du corps, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de l'ischion.	3	6	»
Longueur de l'omoplate.	1	»	»
Longueur de l'os du bras.	»	11	»
Longueur du canon.	»	9	»
Longueur des doigts du pied de devant avec les sabots.	»	5	6
Longueur de l'os de la jambe.	1	»	»

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du canon	1	»	»
Longueur des doigts du pied de derrière avec les sabots	»	6	»
Hauteur du train de devant	3	»	»
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	5	»	»
Distance entre l'os des îles et la rotule	1	4	»
Distance entre l'extrémité de l'ischion et la rotule	1	4	»
Hauteur de la partie inférieure du corps par-dessus terre	1	6	»
Distance entre le poitrail et le penis	2	»	»
Longueur de l'espace qu'occupent les côtes dans les flancs du quelette	1	»	»

Les yeux ne diffèrent pas de ceux du daim ou du cerf; la prunelle est transversale, et l'iris brun tirant sur le noir; ses larmiers, semblables à ceux des cerfs, sont remplis d'une matière blanchâtre, résineuse, et plus ou moins transparente. Il y a deux points lacrymaux et deux canaux, comme dans le daim. La paupière supérieure a des cils fort

longs et noirs : elle n'est pas percée, comme l'ont prétendu quelques auteurs; elle est entière. L'évêque Pontoppidan, et, sur son autorité, M. Haller, ont même voulu rendre raison de cette perforation de la paupière; ils l'ont jugée nécessaire dans un pays presque toujours couvert de neige, dont la blancheur auroit pu nuire par son éclat aux yeux de ces animaux sans ce secours. Les hommes, faits pour pouvoir vivre dans tous les climats, préviennent, autant qu'ils peuvent, la cécité par des voiles ou de petites machines trouées, qui affoiblissent l'éclat de la lumière. Le renne, fait pour ce seul climat, n'avoit pas besoin de ce mécanisme; mais il a cette membrane ou paupière interne si visible dans les oiseaux, et qui se trouve dans plusieurs quadrupèdes, sans y être mobile que dans un petit nombre. Cette membrane n'est pas non plus percée dans le renne; elle peut couvrir toute la cornée, jusqu'au petit angle de l'œil.

Son nez est fort large, comme dans les vaches, et le museau est plus ou moins plat, couvert d'un poil long grisâtre, et qui s'étend jusqu'à l'intérieur des narines. Les

lèvres sont aussi revêtues de poils, excepté un petit bord qui est noirâtre, dur et très-poreux. Les narines sont fort éloignées l'une de l'autre. La lèvre inférieure est étroite, et la bouche très-fendue, comme dans la brebis.

Il a huit dents incisives à la mâchoire inférieure, mais très-petites, et très-lâchement attachées; il n'en a point à la mâchoire supérieure, non plus que les autres ruminans : mais j'ai cru y remarquer des crochets, quoiqu'ils ne paroissent pas encore hors des gencives; dans la mâchoire inférieure, je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux en ont aux deux mâchoires; mais il est rare que les jumens en aient. Les daims, tant mâles que femelles, n'en ont presque jamais; mais j'ai préparé cet été la tête d'une biche nouvellement née, qui a un très-grand crochet à la mâchoire supérieure du côté gauche. La Nature varie trop dans cette partie pour qu'on puisse y déterminer rien de constant. Il y a six dents mâchelières à chaque côté des deux mâchoires, c'est-à-dire qu'il y en a vingt-quatre en tout.

Je n'ai rien à remarquer au sujet des cornes; elles ne faisoient que de naître. L'une avoit

un pouce, et l'autre un pouce et demi de hauteur ; leur base étoit située entre l'orbite et l'occiput, un peu plus près de ce dernier. Le poil qui les couvroit, étoit joliment contourné, et d'un gris tirant sur le noir ; en le voyant d'une certaine distance, on auroit pris les deux touffes de ce poil pour deux grandes souris posées sur la tête de l'animal.

Le cou est court et un peu plus arqué que celui de la brebis, mais moins que celui du chameau. Le corps paroît robuste ; le dos est un peu élevé vers les épaules, et assez droit par-tout ailleurs, quoique les vertèbres soient un peu formées en arc.

La queue est fort petite, recourbée en bas, et très-garnie de poils.

Les testicules sont très-petits, et ne paroissent point hors du corps. La verge n'est pas grande : le prépuce est sans poil, comme un nombril ; il est fort ridé en dedans, et chargé ou couvert d'une croûte pierreuse.

Les sabots sont grands, longs et convexes en dehors ; mais ils n'avoient pas les bouts placés les uns sur les autres, comme ceux du renne que j'ai dessiné il y a deux ans. Les ergots sont aussi fort longs, et ceux des pieds

extérieurs touchoient à terre quand l'animal étoit debout : mais ceux des pieds postérieurs étoient placés plus haut, et ne descendoient pas si bas ; aussi les os des doigts en sont-ils plus courts.

Ces huit ergots étoient creux, apparemment parce que l'animal ne les usoit pas.

Les intestins étoient exactement semblables à ceux du daim. Il n'y avoit point de vésicule du fiel ; les reins étoient lisses et sans division ; les poumons étoient grands ; la trachée-artère étoit extrêmement large.

Le cœur étoit d'une grandeur médiocre, et, comme celui du daim, ne contenoit qu'un seul osselet. Cet osselet soutient la base de la valvule semi-lunaire de l'aorte, qui est opposée aux deux autres, sur lesquelles les artères coronaires du cœur prennent leur origine. Ce même osselet donne de la fermeté à la cloison membraneuse qui est entre les deux sinus du cœur, et à la base de la valvule triglochine du ventricule droit.

Ce qui m'a paru de plus remarquable dans cet animal, est une poche membraneuse et fort large, placée sous la peau du cou, et qui prenoit son origine entre l'os hyoïde et le

cartilage thyroïde par un canal conique. Ce canal alloit en s'élargissant, et se changeoit en une espèce de sac membraneux, soutenu par deux muscles oblongs. Ces muscles tirent leur origine de la partie inférieure de l'os hyoïde, précisément là où la base, l'os graniforme et les cornes se réunissent.

Ces muscles sont plats, minces, larges d'un demi-pouce, et descendent des deux côtés de la poche jusqu'au milieu du sac, où les fibres se séparent et se perdent dans la membrane extérieure et musculeuse de la poche; ils relèvent et soutiennent cette partie à peu près comme les crémastères soutiennent et élèvent le péritoine, qui est autour des testicules dans les singes et autres animaux semblables.

Cette poche s'ouvre dans le larynx, sous la racine de l'épiglotte, par un large orifice qui admettoit mon doigt très-aisément.

Lorsque l'animal fait sortir avec force l'air des poumons, comme quand il fait des mugissemens, l'air tombe dans cette poche, l'enfle, et cause nécessairement une tumeur considérable à l'endroit indiqué; le son doit aussi nécessairement changer beaucoup par-

là : les deux muscles vident la poche de l'air quand l'animal cesse de mugir.

J'ai démontré, il y a vingt ans, une semblable poche dans plusieurs papions et guenons; et, l'année passée, j'ai eu occasion de faire voir à mes auditeurs qu'il y en avoit une double dans l'orang-outang. J'en donnerai la description et la figure dans un Mémoire que je me propose de publier sur la voix de l'homme et de plusieurs animaux. Je ne saurois déterminer si la femelle renne a cette poche comme le mâle. Dans les singes, les deux sexes en sont pourvus. Je ne me souviens pas de l'avoir trouvée dans le daim; la biche ne l'a pas. »

SUITE DE L'ADDITION A L'ARTICLE DU RENNE.

Nous ajouterons à ce que nous avons dit au sujet du craquement qui se fait entendre dans tous les mouvemens du renne, une observation que M. le marquis d'Amezaga a eu la bonté de nous communiquer. « On pourroit croire, dit-il, que ce bruit ou craquement vient des pinces du pied, qui se frapperoient l'une contre l'autre comme des castagnettes, d'autant que les rennes ont le pied long et plat. Je cherchai à reconnoître d'où provenoit ce bruit dans les rennes que le roi de Suède avoit envoyés à S. A. S. Mgr le prince de Condé; je le demandai aux Lappons qui les avoient amenés. Ils touchèrent assez légèrement l'un de ces rennes, et j'entendis le craquement sans pouvoir distinguer d'où il venoit. L'animal avoit été touché si foible-

ment, qu'il n'avoit pas même changé de place. Je jugeai dès-lors que le bruit ne venoit pas de ses pinces. Je me mis sur le ventre, et, sans faire marcher le renne, je guettai le moment où il leveroit son pied. Dès qu'il fit ce mouvement, j'entendis l'articulation du pied faire le bruit que j'avois entendu d'abord, mais plus fort, parce que ce mouvement avoit été plus grand. Je restai dans la même attitude pour m'assurer du craquement dans les pieds de derrière comme dans ceux de devant; j'entendis aussi celui du genou, mais bien moins fort que celui du pied; celui du jarret ne s'entend presque pas. »

Ces rennes sont morts tous deux à Chantilly, de la même maladie; c'est une inflammation à la gorge, depuis la langue jusqu'aux bronches du poumon. On auroit peut-être pu les guérir en leur donnant des breuvages rafraîchissans; car ils se portoient très-bien, étoient même assez gras jusqu'au jour où ils ont été atteints de cette inflammation. Ils paissoient comme des vaches, et ils étoient très-avides de la mousse grise qui s'attache aux arbres.

Il est donc certain, par les observations de M. le marquis d'Amezaga, que, dans les rennes, ce n'est qu'aux articulations des os des jambes que se fait le craquement, et il est plus que probable qu'il en est de même dans l'élan et dans les autres animaux qui font entendre ce bruit.

En Lapponie et dans les provinces septentrionales de l'Asie, il y a peut-être plus de rennes domestiques que de rennes sauvages; mais dans le Groenland, les voyageurs disent qu'ils sont tous sauvages.

Ces animaux sont timides et fuyards, et sentent les hommes de loin. Les plus forts de ces rennes du Groenland ne sont pas plus gros qu'une génisse de deux ans, et c'est ce qui me fait présumer qu'ils sont la petite espèce qu'Edwards appelle *daims de Groenland, moins grands de plus d'un tiers que ceux de la grande espèce.* Les uns et les autres perdent leur bois au printemps, et leur poil tombe presque en même temps : ils maigrissent alors, et leur peau devient mince; mais en automne ils engraissent, et leur peau s'épaissit. C'est par cette alternative, dit M. Anderson, que tous les animaux du Nord

supportent mieux les extrêmes du froid et du chaud ; gras et fourrés en hiver, légers et secs durant l'été. Dans cette dernière saison, ils broutent l'herbe tendre des vallons ; dans l'autre, ils fouillent sous la neige et cherchent la mousse des rochers.

ADDITION A L'ARTICLE

DU RENNE.

Extrait de la lettre de M. le comte de Mellin, chambellan du roi de Prusse, datée du château d'Anizow, près Stettin, le 15 *novembre* 1784.

J'AI encore l'honneur de communiquer à M. le comte la gravure d'un renne mâle, que j'ai peint d'après nature : celle de la femelle et du faon, je l'attends tous les jours de mon graveur ; j'aurai l'honneur de vous en envoyer un exemplaire, si vous le desirez. Le renne, lorsque je l'ai peint, n'avoit que deux ans, et portoit son second bois : c'est pourquoi il n'est pas encore si large d'empaumure, et chargé de tant de chevilles ou de cornichons que ceux que ces mêmes rennes portent présentement. Il faut aussi

remarquer que le graveur a fait une faute en donnant à la barbe pendante du renne, la figure d'une crinière qu'on diroit descendre du côté opposé. Si je puis, Monsieur, vous faire plaisir par des miniatures peintes en couleur d'après nature, de ces animaux, que j'ai faites avec beaucoup de soin, je vous les enverrai avec bien de la satisfaction..... S. A. S. Mgr le margrave de Brandebourg Schwedt Frédéric-Henri, cousin du roi de Prusse, en a fait venir de la Suède et de la Russie, et m'a donné la permission de les dessiner, de les mesurer et de les observer. J'ai publié dans les Mémoires de la société de Berlin, en allemand, les observations que j'ai faites, et j'ai l'honneur de vous en communiquer la substance. Il y a, comme vous le remarquez, M. le comte, deux espèces * ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre, du renne; je les connois toutes les deux. La différence entre ces deux espèces est aussi remarquable qu'entre le cerf et le daim. Les grands rennes, qui sont de la taille de nos cerfs, furent

* Voyez la page 49 de ce volume.

envoyés de la province Mezeu, dans le gouvernement d'Archangel, province renommée pour avoir les plus beaux et les plus grands rennes de toute la Russie : ce sont deux mâles et deux femelles. Deux femelles et un mâle vinrent de la Suède, qui n'étoient guère plus grands que nos daims, c'est-à-dire, les rennes femelles ; car le mâle n'est pas parvenu jusqu'ici, étant mort sur le vaisseau. Voici quelques dimensions principales qui vous feront voir d'un coup d'œil combien les rennes de Russie surpassent en grandeur ceux de Suède.

	RENNES DE RUSSIE.						RENNE DE SUÈDE.		
	MALE.			FEMELLE.			FEMELLE.		
	Pieds.	Pouc.	Lign.	Pieds.	Pouc.	Lign.	Pieds.	Pouc.	Lign.
Longueur du corps en ligne droite, depuis le museau jusqu'à l'anus....	6	2	4	5	8	»	4	8	3
Hauteur du train de devant.........	3	10	6	3	5	8	2	10	6
Hauteur du train de derrière,......	3	7	7	3	5	3	2	11	»
Circonférence du corps mesuré devant les cuisses..	3	9	8	3	8	3	2	11	6
Circonférence du corps au milieu.	5	3	»	4	9	»	3	4	»
Circonférence du corps derrière les épaules............	4	4	»	3	5	6	3	»	»
Longueur de la tête jusqu'à l'origine du bois...........	1	4	»	1	1	5	1	»	»
Circonférence du museau prise derrière les naseaux.	1	1	3	»	11	»	»	9	»
Longueur du cou.	1	1	7	1	4	10	1	1	»
Circonférence derrière la tête.....	2	4	4	1	4	1	1	2	»
Circonférence devant les épaules.	3	0	6	2	2	9	1	5	»

Ce qui est très-remarquable, et dont cependant aucun naturaliste ne fait mention, c'est que les faons des rennes ont d'abord en naissant des bossettes, et qu'âgés de quinze jours, ils ont déja de petites dagues longues d'un pouce, de manière qu'ils touchent au bois peu de temps après leur mère. Les faons des rennes de Russie avoient le bois long d'un pied, et chaque perche avoit trois andouillers, au lieu que ceux de Suède ne portoient que des dagues moins longues, qui se séparoient au bout en deux andouillers. La figure du daim de Groenland que donne M. Edwards, me paroît être celle d'un faon de trois mois, à la couleur près, qui est toute différente. Il est singulier que les femelles qui étoient pleines en arrivant, et qui depuis trois ans qu'elles sont à Schwedt ont mis bas chaque année un faon, n'ont produit que des femelles : ainsi je ne saurois dire si les faons mâles portent des bois plus longs et plus chargés d'andouillers que les femelles; mais on peut le supposer en jugeant de la grande différence qu'il y a entre le bois du mâle et celui de la femelle. Les faons naissent aux mois de juin et

de juillet, et ne portent pas de livrée; ils sont bruns, plus foncés sur le dos, et plus roux aux pieds, au cou et au ventre: cependant cette couleur se noircit tous les jours, et au bout de six semaines ils ont le dos, les épaules, les côtés, le dessus du cou, le front et le nez, d'un gris noir; le reste est jaunâtre, et les pieds fauves. J'ai dit que les faons touchent au bois d'abord après leur mère; cela arrive au mois d'octobre, et c'est aussi alors que le rut commence.

Les rennes mâles poursuivent long-temps les femelles avant d'en pouvoir jouir. Les femelles russes entroient en rut quinze jours plutôt que les femelles de Suède; il y eut même une femelle des faons russes qui, quoiqu'âgée à peine de cinq mois, souffrit au commencement de novembre les approches du mâle, et mit bas l'année suivante un faon aussi grand que les autres. Cela prouve que le développement des parties de la génération du renne est plus prompt que dans aucun autre animal de cette grandeur; peut-être aussi la plus grande chaleur de notre climat, et la nourriture abondante dont ils jouissent, ont hâté l'ac-

croissement de ces rennes. Cependant le bois que portent les rennes femelles à l'âge de cinq mois, n'indiqueroit-il pas une surabondance de molécules organiques, qui peut occasionner un développement plus prompt des parties de la génération? il se peut même que les faons mâles soient en état d'engendrer au même âge. Le comportement du renne mâle que j'observois pendant le rut, ressembloit plus à celui du daim qu'à celui du cerf. En s'approchant de la femelle, il la caressoit de sa langue, haussoit la tête et rayoit comme le daim, mais d'une voix moins forte, quoique plus rauque. Il gonfloit en même temps ses grosses lèvres, et, en en faisant échapper l'air, il les faisoit trembloter contre les gencives; alors il baissoit les jarrets des pieds de derrière, et je crus qu'il couvriroit ainsi la femelle, qui sembloit aussi l'attendre : mais, au lieu de cela, il fit jaillir beaucoup de semence sans bouger; après quoi il étoit pendant quelques minutes comme perclus des pieds de derrière, et marchoit avec peine. Jamais je ne l'ai vu couvrir de jour, mais c'étoit toujours la nuit; il s'y prêtoit lentement et

point en fuyant, comme les cerfs et les daims, qui, ainsi que je l'ai souvent observé dans mes bois et dans mon parc, sautent sur les biches tout en courant, en les arrêtant et les serrant quelquefois si rudement des pieds de devant, qu'ils leur enfoncent les ergots à travers la peau, et mettent leurs côtés en sang. Le rut commence à la mi-octobre, et finit à la fin du mois de novembre. Les rennes mâles ont pendant ce temps une odeur de bouc extrêmement forte.

On a fait des tentatives infructueuses pour faire couvrir des biches ou des daims par le renne. Le premier renne qui vint à Schwedt, fut pendant plusieurs années sans femelles; et comme il parut ressentir les impressions du rut, on l'enferma avec deux biches et deux daines dans un parc, mais il n'en approchoit pas. On lui présenta des vaches l'année suivante, qu'il refusa constamment, quoiqu'il attaquât des femmes, et que plus il avançoit en âge, plus il devenoit furieux pendant le rut. Il donne non seulement des coups violens du haut de son bois, mais il frappe plus dangereusement des pieds de devant. Je me souviens qu'un jour le renne étant sorti de

la ville de Schwedt, et se promenant par les champs, il fut attaqué par un gros chien de boucher; mais lui, sans s'épouvanter, se cabra et donna des pieds de devant un coup si violent au chien, qu'il l'assomma sur la place. Il n'avoit pas de bois dans ce temps-là. Le bois tombe aux mâles vers Noël et au commencement de l'année, selon qu'ils sont plus ou moins vieux, et ils l'ont refait au mois d'août: les femelles au contraire muent au mois de mai, et elles touchent au bois au mois d'octobre; elles ont donc leur bois tout refait au bout de cinq mois, au lieu que les mâles y emploient huit mois : aussi les mâles, passé cinq ans, ont des bois d'une longueur prodigieuse; les surandouillers ont des empaumures larges, ainsi que le haut des perches; mais il est moins gros et plus cassant que celui du cerf ou du daim. C'est peut-être aussi pour le garantir d'autant plus lorsqu'il est encore tendre, que la Nature l'a recouvert d'une peau beaucoup plus grosse que celle du refait du cerf : car le refait du renne est beaucoup plus gros que celui du cerf; et cependant, lorsqu'il a touché au bois, les perches en sont bien plus minces.

Le renne ne peut guère blesser des andouillers comme le cerf, mais il frappe des empaumures du haut en bas ; ce que Gaston Phœbus a déja très-bien observé dans la description qu'il donne du rangier (page 97 de la *Vénerie de Dufouilloux*)....... Tous ceux qui ont donné l'histoire du renne, prétendent que le lait qu'on tire des femelles ne donne pas de beurre; cela dépend, je crois, ou de la nourriture, ou de la manière de traiter le lait. Je fis traire à Schwedt les rennes, et trouvai le lait excellent, ayant un goût de noix; j'en pris avec moi dans une bouteille pour en donner à goûter chez moi, et fus très-surpris de voir à mon arrivée que le cahotement de ma voiture, pendant trois heures de chemin qu'il faut faire pour venir de Schwedt à mon château, avoit changé ce lait en beurre; il étoit blanc comme celui de brebis, et d'un goût admirable. Je crois donc, fondé sur cette expérience, pouvoir assurer que le lait de renne donne de très-bon beurre s'il est battu d'abord après avoir été tiré, car ce n'est que de la crême toute pure. En Suède, on prétend que le lait de renne a un goût rance et

désagréable; ici j'ai éprouvé le contraire. Mais, en Suède, la pâture est très-inférieure à celle d'Allemagne: ici, les rennes paissent sur des prairies de trèfles, et on les nourrit d'orge; car l'avoine, ils l'ont constamment refusée; ce n'est que rarement qu'on leur donne du *lichen rangiferinus*, qui croît ici en petite quantité dans nos bois, et ils le mangent avidement. J'ai remarqué que le craquement que les rennes font entendre en marchant, n'est formé que par les pinces des sabots qui se choquent, et par les ergots qui frappent contre les sabots. On peut s'en convaincre aisément en mettant un linge entre les pinces des sabots, et en enveloppant les ergots de même; alors tout craquement cesse. Je crus, comme tout le monde, que ce craquement se formoit entre le boulet et le genou, quoique cela ne me parût guère possible; mais un cerf apprivoisé que j'ai dans mon parc, me fit entendre un craquement pareil, quoique plus sourd, lorsqu'il me suivoit sur la pelouse ou sur le gravier, et je vis très-distinctement en l'observant de près, que c'étoient les pinces des sabots qui, en claquant l'une

contre l'autre, formoient ce craquement. En réitérant cette observation sur les rennes, je me suis convaincu qu'il en est tout de même avec eux. Je remarque aussi que, sans marcher, ils font entendre le même craquement, lorsqu'on leur cause quelque surprise ou quelque crainte en les touchant subitement; mais cela provient de ce qu'en se tenant debout ils ont toujours les sabots éloignés et distinctement séparés, et que, dès qu'ils s'effraient ou qu'ils lèvent le pied pour marcher, ils joignent subitement les pinces du sabot et craquent. Au reste, c'est un événement très-remarquable pour un naturaliste, que ces rennes se conservent et se multiplient dans un pays où la température du climat est bien plus douce que dans leur patrie; dans un pays où les neiges ne sont pas fréquentes et les hivers bien moins rudes, tandis qu'on a déja tenté inutilement, depuis le seizième siècle, de les naturaliser en Allemagne, quoiqu'alors le climat fût bien plus rude et les hivers plus rigoureux. Le roi Frédéric Ier de Prusse en reçut de Suède, qui moururent quelques mois après leur arrivée, et cependant dans ce temps-

là il y avoit dans la Poméranie et dans la Marche, ainsi qu'aux environs de Berlin, beaucoup plus de marais et bien plus de bois, et il y faisoit, par cette raison, beaucoup plus froid qu'à présent. Il y a présentement cinq ans que ces rennes subsistent et se multiplient à Schwedt; et étant voisin de cette petite ville, et S. A. R. me permettant de venir souvent chez elle, j'ai eu de fréquentes occasions de les voir et de les observer, et tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire au sujet de ces rennes, est le fruit de ces observations fréquemment réitérées.

ADDITION A L'ARTICLE DU RENNE.

Extrait d'une lettre de M. le chevalier de Buffon à M. le comte de Buffon.

Lille, 30 mai 1785.

Il vient d'arriver ici trois rennes, dont un mâle âgé de six ans, une femelle âgée de trois ans, et une petite femelle âgée d'un an. L'homme qui les conduit et qui les montre pour de l'argent, assure qu'il les a achetés dans une peuplade de Lappons, nommée en suédois *Deger Forth Capel,* dans la province de *Wertu bollo*, à quatre-vingt-dix milles (deux cent soixante-dix lieues de France) de Stockholm, et huit milles (vingt-quatre lieues) d'Uma. Il les a débarqués à Lubeck au mois de novembre de l'année dernière. Ces trois jolis animaux sont très-familiers ; le jeune-

sur-tout joue comme un chien avec ceux qui le caressent. Ils sont gras, fort gais, et se portent très-bien.

J'ai comparé, le livre à la main, ces rennes à la description que vous en faites; elle est parfaite sur tous les points. Le mâle a un bois couvert de duvet, comme le refait du cerf; ce bois est très-chaud au toucher : chaque branche a dix-sept pouces de longueur, depuis la naissance jusqu'à l'extrémité où l'on commence à reconnoître deux andouillers qui se forment à tête ronde et non pointue comme ceux du cerf. Ces deux branches se séparent dans la forme que je vous présente; leur courbure est en avant : elles sont uniformes et de la plus belle venue. Les deux andouillers qui sont près de la tête, croissent en avant en se rapprochant du nez de l'animal, deviennent plats et larges avec six petits andouillers, le tout imitant la forme d'une main qui auroit six doigts écartés, et le reste du bois produisant beaucoup de rameaux qui croissent presque tous en avant, autant que j'ai pu en juger par un dessin très-mal fait que le maître

de ces rennes m'a présenté du dernier bois du renne qu'il a vendu en Allemagne. Ce bois avoit quatre pieds de hauteur, et pesoit vingt-sept livres. L'extrémité de chaque branche se termine par de larges palettes qui portent de petits andouillers comme celles qui sont près de la tête. La régularité du jeune bois que j'ai vu, et sa belle venue, annoncent qu'il sera superbe.

Ils mangent du foin, dont ils choisissent les brins qui portent la graine. La chicorée sauvage, les fruits et le pain de seigle, sont la nourriture qu'ils préfèrent à toute autre. Quand ils veulent boire, ils mettent un pied dans le seau et cherchent à troubler l'eau en la battant. Ils ont tous trois le même usage, et laissent presque toujours leur pied dans le seau en buvant.

La femelle a deux proéminences qui annoncent la naissance du refait ; le petit en a de même. J'ai vu le bois de la femelle de l'année dernière ; il n'est pas plus grand qu'un bois de chevreuil : il est tortueux, noueux, et chaque branche est d'une forme très-irrégulière.

J'y ai reconnu tous les caractères que vous

désignez : le craquement des pieds lorsqu'ils marchent, et sur-tout après le repos ; le poil long et blanchâtre sous le cou ; leur forme, qui tient de celle du bœuf et du cerf; la tête semblable à celle du bœuf, ainsi que les yeux ; la queue très-courte et semblable à celle du cerf ; le derrière de la croupe blanchatre comme sur le cerf. Ce renne n'a dans ses mouvemens ni la pesanteur du bœuf, ni la légéreté du cerf ; mais il a la vivacité de ce dernier, tempérée par sa forme, qui n'est pas aussi svelte. Je les ai vus ruminans ; ils se mettent à genoux pour se coucher. Ils ont horreur des chiens ; ils les fuient avec frayeur, ou cherchent à les frapper avec les pieds de devant. Leur poil est d'un brun fauve; ce fauve se dégrade jusqu'au blanchâtre sous le ventre, aux deux côtés du cou et derrière la croupe.

On remarque au-dessous de l'angle intérieur de chaque œil une ouverture longitudinale où il seroit aisé de faire entrer un gros tuyau de plume ; c'est sans doute le larmier de ces animaux.

Les deux éperons qu'ils ont à chaque jambe en arrière, sont gros et assez longs pour que

la corne pointue dont ils sont armés, pose à terre lorsque l'animal marche ; les éperons s'écartent dans cette position, et l'animal marque toujours quatre pointes en marchant, dont les deux de derrière entrent de quatre à cinq lignes dans le sable. Cette conformation doit leur être fort utile pour se cramponner dans la neige.

Le mâle a cinq pieds six pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à la naissance de la queue, et trois pieds quatre pouces de hauteur depuis la sole jusqu'au garrot.

La femelle, quatre pieds six pouces de longueur, et trois pieds de hauteur.

Le petit, quatre pieds un pouce de longueur, et deux pieds sept pouces de hauteur; il croît à vue d'œil.

Ils ont huit petites dents incisives du plus bel émail, et rangées à merveille à l'extrémité antérieure de la mâchoire inférieure, cinq molaires de chaque côté au fond de la bouche. Il y a un espace de quatre doigts entre les molaires et les incisives de chaque côté, dans lequel espace il n'y a point de dents. La mâchoire supérieure a de même et

seulement cinq molaires de chaque côté au fond de la bouche ; mais elle n'a aucune incisive.

Le temps du rut est le même que celui du cerf. La femelle a été couverte au mois de novembre de l'année dernière, à quatre lieues d'Upsal.

En voilà bien long et peut-être beaucoup trop sur des animaux que vous connoissez mieux que moi sans les avoir vus ; mais comme il n'en a pas paru jusqu'ici de vivans en France, j'ai pensé que mes observations pourroient vous être agréables, etc.

ADDITION AUX ARTICLES

DE LA BREBIS, DU MOUFLON, ET DES BREBIS ÉTRANGÈRES.

JE donne ici la figure de notre brebis commune, parce qu'elle n'a pas été bien rendue planche III, tome Ier.

Nous donnons aussi les figures (pl. VII et VIII) d'un belier et d'une brebis dont le dessin m'a été envoyé par feu M. Collinson, de la société royale de Londres, sous les noms de *Valachian ram* et *Valachian ewe*, c'est-a-dire, belier et brebis de Valachie. Comme cet habile naturaliste est décédé peu de temps après, je n'ai pu savoir si cette race de brebis, dont les cornes sont d'une forme assez differente de celle des autres, est commune en Valachie, ou si ce ne sont que deux individus qui se sont trouvés par hasard différer de l'espèce commune des beliers et des brebis de ce même pays.



LA BREBIS COMMUNE.

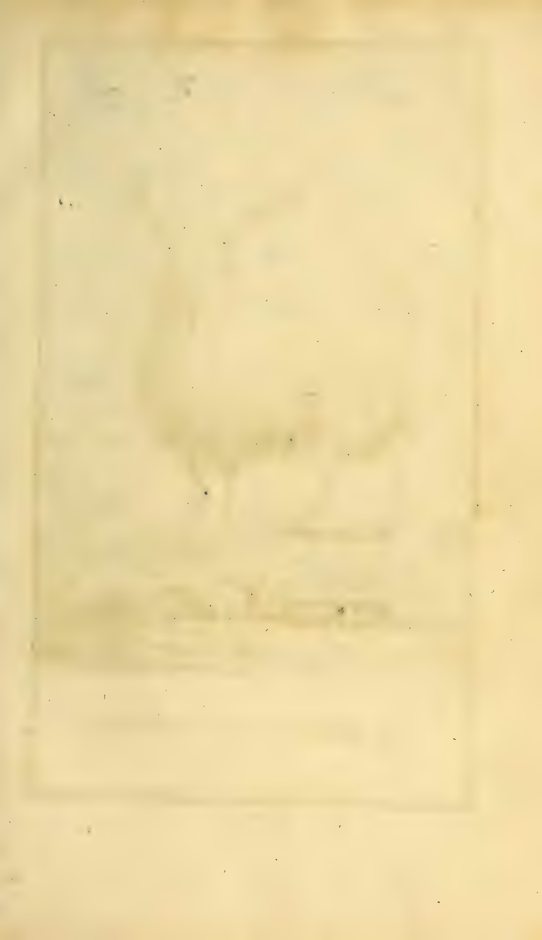
J. J. Pauquet. S.



LE BELIER VALACHIEN.

J. Pauquet S.







LA BREBIS VALACHIENNE.

J. Pauquet Sc.





LE BELIER DE TUNIS.

J. Pauquet S.



LE MORVANT .

J Pauquet S.

Nous donnons aussi la figure (pl. IX) d'un belier que l'on montroit à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *belier du cap de Bonne-Espérance.* Ce même belier avoit été présenté au public, l'année précédente, sous le nom de *belier du Mogol à grosse queue;* mais nous avons su qu'il avoit été acheté à Tunis, et nous avons jugé que c'étoit en effet un belier de Barbarie, qui ne diffère de celui dont nous avons donné la figure [1] que par la queue, qui est beaucoup plus courte, et en même temps plus plate et plus large à la partie supérieure. La tête est aussi proportionnellement plus grosse, et tient de celle du belier des Indes; le corps est bien couvert de laine, et les jambes sont courtes, même en comparaison de nos moutons; les cornes sont aussi de forme et de grandeur un peu différentes de celles du mouton de Barbarie. Nous l'avons nommé *belier de Tunis*, pour le distinguer de l'autre; mais nous sommes persuadés que tous deux sont du même pays de la Barbarie, et de races très-voisines [2].

[1] Tome V, planche VII.

[2] Le belier de Tunis diffère de ceux de notre

Enfin nous donnons aussi la figure (pl. X) d'un belier que l'on montroit de même à la

pays non seulement par sa grosse et large queue, mais encore par ses proportions : il est plus bas de jambe, et sa tête paroît forte et plus arquée que celle de nos beliers ; sa lèvre inférieure descend en pointe au bout de la mâchoire, et fait le bec-de-lievre. Ses cornes, qui font la volute, vont en arriere ; elles ont six pouces mesurées en ligne droite, et dix pouces une ligne de circonvolution, sur deux pouces deux lignes de grosseur à l'origine ; elles sont blanches et annelées de rides, comme dans les autres beliers. Les cornes qui passent par-dessus les oreilles, les rendent pendantes ; elles sont larges, et finissent en pointe. Cet animal domestique est fort laineux, sur-tout sur le ventre, les cuisses, le cou et la queue. Sa laine a plus de six pouces de long en bien des endroits ; elle est blanche en général, à l'exception qu'il y a du fauve foncé sur les oreilles, et que la plus grande partie de la tête et les pieds sont aussi d'un fauve foncé tirant sur le brun. Ce que ce belier a de singulier, c'est la queue, qui lui couvre tout le derrière : elle a onze pouces de large, sur treize pouces neuf lignes de long ; son épaisseur est de trois pouces onze lignes ; cette partie charnue est ronde, et finit en pointe (par une petite vertèbre, qui a quatre pouces trois lignes de longueur), en

foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *morvant de la Chine*. Ce belier est singu-

passant sous le ventre, entre les jambes ou tombant tout droit : pour lors, le floc de laine du bout de la queue semble toucher à terre. Cette queue est comme méplate dessus comme dessous, s'enfonce dans le milieu, et y forme comme une foible gouttière : le dessus de cette queue, et la plus grande partie de son épaisseur, sont couverts de grande laine blanche; mais le dessous de cette même queue est sans poil et d'une chair fraîche, de sorte que, quand on lève cette queue, on croiroit voir une partie des fesses d'un enfant.

	pieds.	pouces.	lignes.
La longueur de son corps, mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, est de....................	3	9	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes.............	»	7	11
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	1	2
Distance entre les angles antérieurs des yeux.............	»	3	9
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres.........	»	5	10

lier en ce qu'il porte sur le cou une espèce de crinière, et qu'il a sur le poitrail et sous

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur des oreilles.........	»	5	1
Largeur de la base...........	»	1	5
Distance entre les oreilles et les cornes.....................	»	1	1
Distance entre les deux oreilles, prise en bas...............	»	4	6
Longueur du cou..............	»	10	»
Circonférence près de la tête...	1	6	4
Hauteur du train de devant....	2	»	»
Hauteur du train de derrière...	2	2	1
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.	3	2	6
Circonférence à l'endroit le plus gros......................	3	8	2
Circonférence devant les jambes de derrière................	3	4	4
Longueur du tronçon de la queue	1	1	9
Sa largeur...................	»	11	»
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou..............	»	7	9
Longueur du canon...........	»	5	6
Longueur du paturon.........	»	1	6
Circonférence de la couronne...	»	4	1
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou..............	1	4	6

le cou de très-grands poils, qui pendent et forment une espèce de longue cravate, mêlée de poils roux et de poils gris, longs d'envi-

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.......	1	»	3
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet.......	»	6	8
Longueur des ergots...........	»	2	1
Hauteur des sabots............	»	1	8
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant..................	»	3	2
Longueur dans les pieds de derriere.....................	»	2	5
Longueur des deux sabots pris ensemble dans les pieds de devant......................	»	1	10
Largeur dans les pieds de derrière....................	»	1	8
Distance entre les deux sabots.	»	»	2
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur le pied de devant....................	»	7	9
Circonférence prise sur les pieds de derrière................	»	6	5

(Description et mesures prises par M. de Sève.)

ron dix pouces, et rudes au toucher. Il porte sur le cou une crinière de poils droits, assez peu épaisse, mais qui s'étend jusque sur le milieu du dos. Ces poils sont de la même couleur et consistance que ceux de la cravate; seulement ils sont plus courts et mêlés de poils bruns et noirs. La laine dont le corps est couvert est un peu frisée, et douce au toucher à son extrémité; mais elle est droite et rude dans la partie qui avoisine la peau de l'animal: en général, elle est longue d'environ trois pouces, et d'un jaune clair. Les jambes sont d'un roux foncé; la tête est tachetée de teintes plus ou moins fauves; la queue est fauve et blanche en plus grande partie, et, pour la forme, elle ressemble assez à la queue d'une vache, étant bien fournie de poil vers l'extrémité. Ce belier est plus bas de jambes que les autres beliers auxquels on pourroit le comparer. C'est à celui des Indes [1] qu'il ressemble plus qu'à aucun autre. Son ventre est fort gros et n'est élevé de terre que de quatorze pouces neuf lignes [2].

[1] Tome V, planche VIII.

	pieds.	pouces.	lignes.
[2] Longueur du corps mesuré en ligne droite du museau à l'anus	3	7	1

M. de Sève, qui a pris les mesures et donné la description de cet animal, ajoute que la

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps en ligne superficielle	4	3	»
Hauteur du train de devant	2	9	9
Hauteur du train de derrière	2	8	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes	»	8	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	1	3
Distance entre les angles antérieurs des yeux	»	3	10
Distance entre l'angle antérieur et le bout des lèvres	»	6	»
Longueur des oreilles	»	5	3
Largeur de la base	»	1	6
Distance entre les oreilles et les cornes	»	»	7
Distance entre les oreilles, prise en bas	»	1	4
Longueur du cou	»	5	1
Circonférence près de la tête	1	5	2
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant	3	3	3

grosseur de son ventre le faisoit prendre pour une brebis pleine. Les cornes sont à peu près

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence à l'endroit le plus gros	3	3	9
Circonférence devant les jambes de derrière	3	2	4
Longueur du tronçon de la queue	1	2	7
Sa largeur	»	1	3
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou	»	9	1
Longueur du canon	»	7	1
Longueur du paturon	»	2	6
Circonférence du paturon	»	3	3
Circonférence de la couronne	»	5	10
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou	»	9	7
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret	»	10	10
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet	»	7	»
Longueur du pied de devant	»	4	10
Longueur des ergots	»	2	3
Hauteur des sabots	»	1	»
Longueur depuis la pince jusqu'au talon dans les pieds de devant	»	4	9

comme celles de nos beliers ; mais les sabots des pieds ne sont point élevés, et sont plus longs que ceux du belier des Indes.

Nous avons dit, et nous le répétons ici, que le mouflon est la tige unique et primordiale de toutes les autres brebis, et qu'il est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés et chauds ; son poil est seulement plus ou moins épais, plus ou moins long, suivant les différens climats. Les beliers sauvages du Kamtschatka, dit M. Steller, ont l'allure de la chèvre et le poil du renne. Leurs cornes sont si grandes et si grosses, qu'il y en a quelques unes qui pèsent jusqu'à vingt-cinq à trente livres. On en fait des vases, des cuillers et d'autres

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur dans les pieds de derrière	»	3	8
Largeur des mêmes pieds	»	1	10
Distance entre les deux sabots.	»	»	3
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant	»	11	4
Circonférence prise sur les pieds de derrière	»	9	6

ustensiles. Ils sont aussi vifs et aussi légers que les chevreuils ; ils habitent les montagnes les plus escarpées au milieu des précipices. Leur chair est délicate, ainsi que la graisse qu'ils ont sur le dos; mais c'est pour avoir leurs fourrures qu'on se donne la peine de les chasser.

Je crois qu'il reste actuellement très-peu, ou plutôt qu'il ne reste point du tout de vrais mouflons dans l'île de Corse ; les grands mouvemens de guerre qui se sont passés dans cette île, auront probablement amené leur destruction : mais on y trouve encore des indices de leur ancienne existence, par la forme même des races de brebis qui y subsistent actuellement. Il y avoit, au mois d'août 1774, un belier de Corse, appartenant à M. le duc de la Vrillière. Il n'étoit pas grand, même en comparaison d'une belle brebis de France qu'on lui avoit donnée pour compagne. Ce belier étoit tout blanc, petit et bas de jambes, la laine longue et par flocons. Il portoit quatre cornes larges et fort longues, dont les deux supérieures étoient les plus considérables; et ces cornes avoient des rides comme celles du mouflon.

Dans les pays du nord de l'Europe, comme en Danemarck et en Norvége, les brebis ne sont pas belles; et pour en améliorer l'espèce, on fait de temps en temps venir des beliers d'Angleterre. Dans les îles qui avoisinent la Norvége, on laisse les beliers en pleine campagne pendant toute l'année. Ils deviennent plus grands et plus gros, et ont la laine meilleure et plus belle que ceux qui sont soignés par les hommes. On prétend que ces beliers qui sont en pleine liberté, passent toujours la nuit au côté de l'île d'où le vent doit venir le lendemain; ce qui sert d'avertissement aux mariniers, qui ont grand soin d'en faire l'observation.

En Islande, les beliers, les brebis et les moutons diffèrent principalement des nôtres en ce qu'ils ont presque tous les cornes plus grandes et plus grosses. Il s'en trouve plusieurs qui ont trois cornes, et quelques uns qui en ont quatre, cinq, et même davantage. Cependant il ne faut pas croire que cette particularité soit commune à toute la race des beliers d'Islande, et que tous y aient plus de deux cornes; car, dans un troupeau de quatre ou cinq cents moutons, on en trouve à peine

trois ou quatre qui aient quatre ou cinq cornes. On envoie ceux-ci à Copenhague comme une rareté, et on les achète en Islande bien plus cher que les autres ; ce qui seul suffit pour prouver qu'ils y sont très-rares.

ADDITION AUX ARTICLES
DES CHÈVRES, ÉTRANGÈRES,
GRANDES ET PETITES.

DES CHÈVRES D'EUROPE.

PONTOPPIDAN rapporte que les chèvres sont en Norvége en si grande quantité, que, dans le seul port de Berghen, on embarque tous les ans jusqu'à quatre-vingt mille peaux de boucs non apprêtées, sans compter celles auxquelles on a déja donné la façon. Les chèvres conviennent en effet beaucoup à la nature de ce pays; elles vont chercher leur nourriture jusque sur les montagnes les plus escarpées. Les mâles sont fort courageux, ils ne craignent pas un loup seul, et ils aident même les chiens à défendre le troupeau.

DU BOUC DE JUDA.

Nous donnons ici (planche XI) la figure d'un bouc de Juda ou *Juida*, qui nous a paru avoir quelques différences avec celui que nous avons donné*. M. Bourgelat l'avoit vivant à l'École vétérinaire, et il en conserve encore la dépouille dans son beau cabinet d'anatomie zoologique. Ce bouc étoit considérablement plus grand de corps que celui de notre planche XX ; il avoit deux pieds neuf pouces de longueur, sur un pied sept pouces de hauteur, tandis que l'autre n'avoit que vingt-quatre pouces et demi sur dix-sept pouces de hauteur. La tête et tout le corps sont couverts de grands poils blancs, le bout des narines noir ; les cornes se touchent presque en naissant, s'écartant ensuite, et sont beaucoup plus longues que celles du premier bouc, auquel celui-ci ressemble par les pieds et par les sabots qui sont fort courts. Ces différences sont trop légères pour séparer ces deux animaux, que nous croyons être tous deux des variétés de la même espèce.

* Tome V, planche XX.



LE BOUC DE JUIDA.

J. Pauquet S.



Nous avons parlé * des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui sont à peu près de la grandeur de nos chèvres, et qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat : mais il existe à Madagascar une chèvre considérablement plus grande, et qui a aussi les oreilles pendantes, et si longues que, lorsqu'elle descend, les oreilles lui couvrent les yeux; ce qui l'oblige à un mouvement de tête presque continuel pour les jeter en arrière, en sorte que, quand on la poursuit, elle cherche toujours à grimper et jamais à descendre. Cette indication, qui nous a été donnée par M. Commerson, est trop succincte pour qu'on puisse dire si cette chèvre est de la même race que celle de Syrie, ou si c'est une race différente qui auroit également les oreilles pendantes.

M. le vicomte de Querhoent nous a communiqué la note suivante :

« Les chèvres et les cabris qu'on a lâchés à l'île de l'Ascension, y ont beaucoup multiplié; mais ils sont fort maigres, sur-tout

* Tome V, page 198.

dans la saison sèche. Toute l'île est battue des sentiers qu'ils ont faits ; ils se retirent la nuit dans les excavations des montagnes ; ils ne sont pas tout-à-fait aussi grands que les chèvres et les cabris ordinaires ; ils sont si peu vigoureux, qu'on les prend quelquefois à la course ; ils ont presque tous le poil d'un brun foncé. »



LE BOUC *à longs Sabots.*

J. Pauquet S.

DES CHÈVRES ET DES BREBIS.

Nous donnons ici (planche XII) la figure d'un bouc, dont les sabots avoient pris un accroissement extraordinaire ; ce défaut, ou plutôt cet excès, est assez commun dans les boucs et les chèvres qui habitent les plaines et les terrains humides.

Il y a des chèvres beaucoup plus fécondes que les autres, selon leur race et leur climat. M. Secretary, chevalier de Saint-Louis, étant à Lille en Flandre en 1773 et 1774, a vu, chez madame Denizet, six beaux chevreaux, qu'une chèvre avoit produits d'une seule portée ; cette même chèvre en avoit produit dix dans deux autres portées, et douze dans trois portées précédentes.

Feu M. de la Nux, mon correspondant à l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a aussi dans cette île des races subsistantes depuis plus de quinze ans, provenant des chèvres de

France et des boucs des Indes ; que nouvellement on s'étoit procuré des chèvres de Goa très-petites et très-fécondes, qu'on a mêlées avec celles de France, et qu'elles se sont perpétuées et fort multipliées. J'ai rapporté, dans l'article des mulets (tome VIII, page 8), les essais que j'ai faits sur le mélange des boucs et des brebis ; et ces essais démontrent qu'on en obtient aisément des métis, qui ne diffèrent guère des agneaux que par la toison, qui est plutôt de poil que de laine. M. Roume de Saint-Laurent fait à ce sujet une observation qui est peut-être fondée. « Comme l'espèce des chèvres, dit-il, et celle des brebis, produisent ensemble des métis nommés *chabins*, qui se reproduisent, il se pourroit que ce mélange eût influé sur la masse de l'espèce, et fût la cause de l'effet que l'on a attribué au climat des îles, où l'espèce de la chèvre a dominé sur celle de la brebis. »

On sait que les grandes brebis de Flandre produisent communément quatre agneaux chaque année : ces grandes brebis de Flandre viennent originairement des Indes orientales, d'où elles ont été apportées par les Hollandois, il y a plus de cent ans ; et l'on

prétend avoir remarqué qu'en général les animaux ruminans qu'on a amenés des Indes en Europe, ont plus de fécondité que les races européennes.

M. le baron de Bock a eu la bonté de m'informer de quelques particularités que j'ignorois sur les variétés de l'espèce de la brebis en Europe. Il m'écrit qu'il y en a trois espèces en Moldavie, celle de montagne, celle de plaine et celle de bois.

« Il est fort difficile de se figurer, dit-il, la quantité innombrable de ces animaux qu'on y rencontre. Les marchands grecs, pourvoyeurs du grand-seigneur, en achetoient, au commencement de ce siècle, plus de seize mille tous les ans, qu'ils menoient à Constantinople, uniquement pour l'usage de la cuisine de sa hautesse. Ces brebis sont préférées à toutes les autres, à cause du bon goût et de la délicatesse de leur chair. Dans les plaines, elles deviennent beaucoup plus grandes que sur les montagnes; mais elles y multiplient moins. Ces deux premières espèces sont réduites en servitude. La troisième, qu'on appelle *brebis des bois*, est entièrement

sauvage ; elle est aussi très-différente de toutes les brebis que nous connoissons : sa lèvre supérieure dépasse l'inférieure de deux pouces, ce qui la force à paître en reculant ; le peu de longueur et le défaut de flexibilité dans son cou l'empêchent de tourner la tête de côté et d'autre ; d'ailleurs, quoiqu'elle ait les jambes très-courtes, elle ne laisse pas de courir fort vîte, et ce n'est qu'avec grande peine que les chiens peuvent l'atteindre ; elle a l'odorat si fin, qu'elle évente, à la distance d'un mille d'Allemagne, le chasseur ou l'animal qui la poursuit, et prend aussitôt la fuite. Cette espèce se trouve sur les frontières de la Transilvanie, comme dans les forêts de Moldavie : ce sont des animaux très-sauvages, et qu'on n'a pas réduits en domesticité ; cependant on peut apprivoiser les petits. Les naturels du pays en mangent la chair ; et sa laine, mêlée de poil, ressemble à ces fourrures qui nous viennent d'Astracan. »

Il me paroît que cette troisième brebis dont M. le baron de Bock donne ici la description d'après le prince Cantemir, est le

même animal que j'ai indiqué sous le nom de *saïga*, et qui se trouve par conséquent en Moldavie et en Transilvanie, comme dans la Tartarie et dans la Sibérie.

Et à l'égard des deux premières brebis, savoir, celle de plaine et celle de montagne, je soupçonne qu'elles ont beaucoup de rapports avec les brebis valachiennes, dont j'ai donné les figures *; d'autant plus que M. le baron de Bock m'écrit qu'ayant comparé les figures de ces brebis valachiennes, gravées dans ce volume, avec sa description de la brebis des bois (*saïga*), elles ne lui ont paru avoir aucun rapport; mais qu'il est très-possible que ces brebis valachiennes soient les mêmes que celles qui se trouvent sur les montagnes ou dans les plaines de la Moldavie.

A l'égard des brebis d'Afrique et du cap de Bonne-Espérance, M. Forster a observé les particularités suivantes.

« Les brebis du cap de Bonne-Espérance ressemblent, dit-il, pour la plupart, au belier de Barbarie; néanmoins les Hottentots

* Voyez les planches VII et VIII de ce volume.

avoient des brebis lorsque les Hollandois s'y établirent : ces brebis ont, pour ainsi dire, une masse de graisse au lieu de queue. Les Hollandois amenèrent au Cap des brebis de Perse, dont la queue est longue et très-grosse jusqu'à une certaine distance de l'origine, et ensuite mince jusqu'à l'extrémité. Les brebis que les Hollandois du Cap élèvent à présent, sont d'une race moyenne entre les brebis de Perse et celles des Hottentots : on doit présumer que la graisse de la queue de ces animaux vient principalement de la nature ou qualité de la pâture; après avoir été fondue, elle ne prend jamais de la consistance comme celle de nos brebis d'Europe, et reste au contraire toujours liquide comme l'huile. Les habitans du Cap ne laissent pas néanmoins d'en tirer parti, en ajoutant quatre parties de cette graisse de queue avec une partie de graisse prise aux rognons; ce qui compose une sorte de matière qui a de la consistance et le goût même du saindoux que l'on tire des cochons : les gens du commun la mangent avec du pain, et l'emploient aussi aux mêmes usages que le saindoux et le beurre. Tous les environs du Cap

sont des terres arides et élevées, remplies de particules salines, qui, étant entraînées par les eaux des pluies dans des espèces de petits lacs, en rendent les eaux plus ou moins saumâtres. Les habitans n'ont pas d'autre sel que celui qu'ils ramassent dans ces mares et salines naturelles. On sait combien les brebis aiment le sel, et combien il contribue à les engraisser; le sel excite la soif qu'elles étanchent en mangeant les plantes grasses et succulentes qui sont abondantes dans ces déserts élevés, telles que le *sedum*, l'*euphorbe*, le *cotyledon*, *etc.* et ce sont apparemment ces plantes grasses qui donnent à leur graisse une qualité différente de celle qu'elle prend par la pâture des herbes ordinaires; car ces brebis passent tout l'été sur les montagnes qui sont couvertes de ces plantes succulentes; mais en automne on les ramène dans les plaines basses pour y passer l'hiver et le printemps: ainsi les brebis, étant toujours abondamment nourries, ne perdent rien de leur embonpoint pendant l'hiver. Dans les montagnes, surtout dans celles du canton qu'on appelle *Bockenland* ou *pays des chèvres*, ce sont des

esclaves tirés de Madagascar et des Hottentots, avec quelques grands chiens, qui prennent soin de ces troupeaux, et les défendent contre les hyènes et les lions. Ces troupeaux sont très-nombreux, et les vaisseaux qui vont aux Indes ou en Europe, font leurs provisions de ces brebis: on en nourrit aussi les équipages de tous les navires pendant leur séjour au Cap. La graisse de ces animaux est si copieuse, qu'elle occupe tout le croupion et les deux fesses, ainsi que la queue: mais il semble que les plantes grasses, succulentes et salines qu'elles mangent sur les montagnes pendant l'été, et les plantes aromatiques et arides dont elles se nourrissent dans les plaines pendant l'hiver, servent à former deux différentes graisses; ces deux dernières plantes ne doivent donner qu'une graisse solide et ferme, comme celle de nos brebis qui se dépose dans l'*omentum*, le mésentère et le voisinage des rognons, tandis que la nourriture qui provient des plantes grasses, forme cette graisse huileuse qui se dépose sur le croupion, les fesses et la queue. Il semble aussi que cette masse de graisse huileuse empêche l'accroissement de la queue, qui, de

génération en génération, deviendroit plus courte et plus mince, et se réduiroit peut-être à n'avoir plus que trois ou quatre articulations, comme cela se voit dans les brebis des Calmouques, des Mongoux et des Kirghises, lesquelles n'ont absolument qu'un tronçon de trois ou quatre articulations : mais, comme le pays du Cap a beaucoup d'étendue, et que les pâturages ne sont pas tous de la nature de ceux que nous venons de décrire, et que, de plus, les brebis de Perse à queue grosse et courte y ont été autrefois introduites, et se sont mêlées avec celles des Hottentots, la race bâtarde a conservé une queue aussi longue que celle des brebis d'Angleterre, avec cette différence que la partie qui est attenante au corps, est déja renflée de graisse, tandis que l'extrémité est mince comme dans les brebis ordinaires. Les pâturages, à l'est du Cap, n'étant pas exactement de la nature de ceux qui sont au nord, il est naturel que cela influe sur la constitution des brebis, qui restent dans quelques endroits sans dégénération, et avec la queue longue et une bonne quantité de graisse aux fesses et au croupion, sans

cependant atteindre cette monstrueuse masse de graisse par laquelle les brebis des Calmouques sont remarquables; et comme ces brebis changent souvent de maître, et sont menées d'un pâturage au nord du Cap à un autre à l'est, ou même dans le voisinage de la ville, et que les différentes races se mêlent ensemble, il s'ensuit que les brebis du Cap ont plus ou moins conservé la longueur de leur queue. Dans notre trajet du cap de Bonne-Espérance à la nouvelle Zélande, en 1772 et 1773, nous trouvâmes que ces brebis du Cap ne peuvent guère être transportées vivantes dans des climats très-éloignés; car elles n'aiment pas à manger de l'orge ni du blé, n'y étant pas accoutumées, ni même du foin, qui n'est pas de bonne qualité au Cap: par conséquent, ces animaux dépérissoient de jour en jour; ils furent attaqués du scorbut; leurs dents n'étoient plus fixes, et ne pouvoient plus broyer la nourriture; deux béliers et quatre brebis moururent, et il n'échappa que trois moutons du troupeau que nous avions embarqué. Après notre arrivée à la nouvelle Zélande, on leur offrit toutes sortes de verdures: mais

ils les refusèrent, et ce ne fut qu'après deux ou trois jours que je proposai d'examiner leurs dents ; je conseillai de les fixer avec du vinaigre, et de les nourrir de farine et de son trempés d'eau chaude. On préserva de cette manière les trois moutons qu'on amena à Taïti, où on en fit présent au roi ; ils reprirent leur graisse dans ce nouveau climat en moins de sept à huit mois. Pendant leur abstinence dans la traversée du Cap à la nouvelle Zelande, leur queue s'étoit non seulement dégraissée, mais décharnée et comme desséchée, ainsi que le croupion et les fesses. »

M. de la Nux, habitant de l'île de Bourbon, m'a écrit qu'il y a dans cette île une race existante de ces brebis du cap de Bonne-Espérance, qu'on a mêlée avec des brebis venues de Surate, qui ont de grandes oreilles et la queue très-courte. Cette dernière race s'est aussi mêlée avec celle des brebis à grande queue du sud de Madagascar, dont la laine n'est que foiblement ondée. La plupart des caractères de ces races primitives sont effacés, et on ne reconnoît guère leurs

variétés qu'à la longueur de la queue : mais il est certain que, dans les îles de France et de Bourbon, toutes les brebis transportées d'Europe, de l'Inde, de Madagascar et du Cap, s'y sont mêlées et également perpétuées, et qu'il en est de même des bœufs grands et petits. Tous ces animaux ont été amenés de différentes parties du monde ; car il n'y avoit dans ces deux îles de France et de Bourbon, ni hommes, ni aucuns animaux terrestres, quadrupèdes ou reptiles, ni même aucuns oiseaux que ceux de mer : le bœuf, le cheval, le cerf, le cochon, les singes, les perroquets, etc. y ont été apportés. A la vérité, les singes n'ont pas encore passé (en 1770) à l'île de Bourbon, et l'on a grand intérêt d'en interdire l'introduction, pour se garantir des mêmes dommages qu'ils causent à l'île de France. Les lièvres, les perdrix et les pintades, y ont été apportés de la Chine, de l'Inde ou de Madagascar : les pigeons, les ramiers, les tourterelles, sont pareillement venus de dehors. Les martins, ces oiseaux utiles, auxquels les deux îles doivent la conservation de leurs récoltes par la destruction des sauterelles, n'y sont que depuis

vingt ans, quoiqu'il y ait peut-être déja plusieurs centaines de milliers de ces oiseaux sur les deux îles. Les oiseaux jaunes sont venus du Cap, et les bengalis de Bengale. On pourroit encore nommer aujourd'hui les personnes auxquelles est due l'importation de la plupart de ces espèces dans l'île de Bourbon, en sorte qu'excepté les oiseaux d'eau, qui, comme l'on sait, font des émigrations considérables, on ne reconnoît aucun être vivant qu'on puisse assigner pour ancien habitant des îles de France et de Bourbon. Les rats qui s'y sont prodigieusement multipliés, sont des espèces européennes venues dans les vaisseaux.

DU SAÏGA.

M. Pallas pense que le saïga, qui se trouve en Hongrie, en Transilvanie, en Valachie et en Grèce, peut aussi se trouver dans l'île de Candie; et il croit qu'on doit lui rapporter le *strepsiceros* de Belon. Je ne suis pas du même avis, et j'ai rapporté le *strepsiceros* de Belon au genre des brebis, et non à celui des gazelles.

« Saïgis, saïga, dit M. Gmelin, est un animal qui ressemble beaucoup au chevreuil, sinon que ses cornes, au lieu d'être branchues, sont droites et permanentes, au lieu que celles du chevreuil sont annuelles. On ne connoît cet animal que dans quelques cantons de la Sibérie; car celui qu'on appelle *saïga* dans la province d'Irkutzk, est le musc. Cette espèce de chèvre sauvage (le saïga) est assez commune dans certaines contrées : on en mange la chair; cependant notre compagnie ne voulut point en goûter, vraisembla-

blement parce que nous n'y étions pas accoutumés, et que d'ailleurs il est dégoûtant de voir dans cet animal des vers, même de son vivant, nichés entre la peau charnue et l'épiderme ; c'est une grande quantité de vers blancs et gros, d'environ trois quarts de pouce de long, et pointus des deux côtés. On trouve la même chose aux élans, aux rennes et aux biches : les vers de ces chèvres paroissent être les mêmes que ceux de ces autres animaux, et n'en différer que par la grosseur. Quoi qu'il en soit, il nous suffit d'avoir vu les vers pour ne point vouloir de cette viande, dont on nous dit d'ailleurs que le goût étoit exactement semblable à celle du cerf. »

J'observerai que ce n'est que dans une saison, après le temps du rut, que les cerfs, les élans, et probablement les saïgas, ont des vers sous la peau. Voyez ce que j'ai dit de la production de ces vers à l'article du *cerf*, tome II.

M. Forster m'a écrit « que le saïga se trouve depuis la Moldavie et la Bessarabie, jusqu'à la rivière d'Irtish en Sibérie. Il

aime les déserts secs et remplis d'absinthes, auronnes et armoises, qui font sa principale nourriture. Il court très-vîte, et il a l'odorat fort fin; mais il n'a pas la vue bonne, parce qu'il a sur les yeux quatre petits corps spongieux qui servent à le défendre du trop grand reflet de la lumière dans ces terrains, dont le sol est aride et blanc en été, et couvert de neige en hiver Il a le nez large, et l'odorat si fin, qu'il sent un homme de plus d'une lieue lorsqu'il est sous le vent, et on ne peut même l'approcher que de l'autre côté du vent. On a observé que le saïga semble réunir tout ce qui est nécessaire pour bien courir: il a la respiration plus facile qu'aucun autre animal, ses poumons étant très-grands, la trachée-artère fort large, et les narines ainsi que les cornets du nez fort étendus, en sorte que la lèvre supérieure est plus longue que l'inférieure : elle paroît pendante, et c'est probablement à cette forme des lèvres qu'on doit attribuer la manière dont cet animal paît; car il ne broute qu'en rétrogradant. Ces animaux vont la plupart en troupeaux, qu'on assure être quelquefois usqu'au nombre de dix mille; cependant

les voyageurs modernes ne font pas mention de ces grands attroupemens : ce qui est plus certain, c'est que les mâles se réunissent pour défendre leurs petits et leurs femelles contre les attaques des loups et des renards; car ils forment un cercle autour d'elles, et combattent courageusement ces animaux de proie. Avec quelques soins, on vient à bout d'élever leurs petits et de les rendre privés : leur voix ressemble au bêlement des brebis. Les femelles mettent bas au printemps, et ne font qu'un chevreau à la fois, et rarement deux. On en mange la chair en hiver comme un bon gibier; mais on la rejette en été, à cause des vers qui s'engendrent sous la peau. Ces animaux sont en chaleur en automne, et ils ont alors une forte odeur de musc. Les cornes du saïga sont transparentes, et estimées pour différens usages; les Chinois sur-tout les achètent assez cher. On trouve quelquefois des saïgas à trois cornes, et même on en voit qui n'en ont qu'une seule, ce qui est confirmé par M. Pallas; et il semble que c'est le même animal dont Rzaczynski parle, en disant : *Aries campestris* (baran poluy) *unius cornu in-*

structus spectatur in desertis locis ultrà Braclaviam Oczokoviam usque protensis.

Le saïga est de la grandeur d'une chèvre commune. Les cornes sont longues d'un pied, transparentes, d'un jaune terne, ridées en bas d'anneaux, et lisses à la pointe; elles sont courbées en arrière, et les pointes se rapprochent. Les oreilles sont droites et terminées en pointe mousse. La tête est arquée ou en chanfrein, depuis le front jusqu'au museau, et, en la regardant de profil, on lui trouve quelque rapport avec celle de la brebis. Les narines sont grandes et en forme de tube. Il y a huit dents incisives à la mâchoire inférieure; elles ne tiennent pas fortement dans leurs alvéoles, et tombent au moindre choc. Il n'y a que les mâles qui aient des cornes, et les femelles en sont dépourvues. La queue est courte, n'ayant à peu près que trois pouces de longueur : le poil du dessus et des côtés du corps est de couleur isabelle, et celui du ventre est blanc; il y a une ligne brune le long de l'épine du dos.

Saïga est un mot tartare qui signifie *chèvre sauvage;* mais communément ils appellent le mâle *matgatch,* et la femelle *saïga.* »

ADDITION A L'ARTICLE

DES GAZELLES

ET DES ANTILOPES.

DEPUIS l'année 1764 que j'ai publié le tome V de l'histoire naturelle, dans lequel j'ai traité des gazelles et des chèvres étrangères, quelques voyageurs naturalistes ont reconnu, en Asie et en Afrique, de nouvelles espèces dans le genre de ces animaux, et ont donné des figures entières de quelques autres dont je n'avois pu donner que quelques parties détachées, comme les têtes, les cornes, etc. M. Pallas, docteur en médecine, de l'université de Leyde, a publié à Amsterdam en 1767 un premier ouvrage sous le nom de *Miscellanea zoologica;* et peu de temps après il en a donné une seconde édition corrigée et imprimée à Berlin dans la même année, sous le titre de *Spicilegia zoologica.* Nous avons lu ces deux ouvrages avec satisfaction ; l'auteur

y montre par-tout autant de discernement que de connoissances, et nous donnerons l'extrait de ses observations.

D'autre part, MM. Forster père et fils, qui ont accompagné M. Cook dans son second voyage, ont eu la bonté de me communiquer les remarques et observations qu'ils ont faites sur les chèvres du cap de Bonne-Espérance, aussi-bien que sur les lions marins, ours marins, etc dont ils m'ont donné des figures très bien dessinées. J'ai reçu toutes ces instructions avec reconnoissance, et l'on verra que ces savans naturalistes m'ont été d'un grand secours pour perfectionner l'histoire de ces animaux.

Enfin M. Allamand, que je regarde comme l'un des plus savans naturalistes de l'Europe, ayant pris soin de l'édition qui se fait en Hollande, de mes ouvrages, y a joint d'excellentes remarques et de très-bonnes descriptions de quelques animaux que je n'ai pas été à portée de voir. Je réunis ici toutes ces nouvelles connoissances qui m'ont été communiquées, et je les joins à celles que j'ai acquises par moi-même depuis l'année 1764 jusqu'en 1780.

M. Pallas impose aux gazelles et aux chèvres sauvages le nom générique d'*antilopes*, et il dit que les zoologistes méthodistes ont eu tort de joindre le genre des gazelles à celui des chèvres, et qu'il en est plus éloigné que du genre des brebis. La Nature, selon lui, a placé le genre des gazelles entre celui des cerfs et celui des chèvres. Au reste, il convient avec moi, dans son second ouvrage, que les gazelles ne se trouvent ni en Europe, ni en Amérique, mais seulement en Asie, et sur-tout en Afrique, où les espèces en sont très-variées et fort nombreuses. Le chamois est, dit-il, le seul animal qu'on pourroit regarder comme une gazelle européenne, et le bouquetin semble faire la nuance entre les chèvres et certaines espèces de gazelles. L'animal du musc, ajoute-t-il, et les chevrotains ne doivent point être rangés avec les gazelles, mais peuvent aller ensemble, parce que les uns et les autres, dans les deux sexes, manquent de cornes, et ont de grandes dents ou défenses dans la mâchoire supérieure.

Ce que je rapporte ici d'après M. Pallas, souffre quelques exceptions; car il y a une espèce de chevrotain dont le mâle a des cornes,

et le chamois, qu'il prétend être du genre des gazelles et non de celui des chèvres, s'unit néanmoins avec les chèvres ; on les a souvent vus s'accoupler, et l'on nous a même assuré qu'ils avoient produit ensemble. Le premier fait est certain, et suffit seul pour démontrer que le chamois est non seulement du même genre, mais d'espèce très-voisine de celle de la chèvre commune.

Et d'ailleurs le genre des chèvres et celui des brebis est si voisin, qu'on peut les faire produire ensemble, comme j'en ai donné des exemples : ainsi l'on ne peut guère admettre un genre intermédiaire entre eux ; de même que l'on ne doit pas dire que les gazelles, dont les cornes sont permanentes dans toutes les espèces, soient voisines du genre des chevreuils ou des cerfs, dont les bois tombent et se renouvellent chaque année. Nous ne nous arrêterons donc pas plus long-temps sur cette discussion méthodique de M. Pallas, et nous passerons aux observations nouvelles que nous avons faites sur chacun de ces animaux en particulier.





LA GAZELLE PASAN .

J. Pouquet. S.

DE LA GAZELLE PASAN.

Je donne ici, d'après une peau bourrée, la figure de la gazelle pasan, dont j'ai parlé (tome V, page 219), et de laquelle nous n'avons au Cabinet du roi qu'un crâne surmonté de ses cornes, dont j'ai fait graver la figure. M. Pallas pense avec moi que le pasan et l'algazel ne sont que deux variétés de la même espèce. J'ai dit (tome V, page 219) que ces deux espèces, l'algazel et le pasan, me paroissoient très-voisines l'une de l'autre, qu'elles sont des mêmes climats, mais que néanmoins l'algazel n'habite guère que dans les plaines, et le pasan dans les montagnes; c'est par cette seule différence des habitudes naturelles que j'ai cru qu'on pouvoit en faire deux espèces. J'ai même dit positivement (page 225) que je présumois que l'algazel et le pasan n'étoient que deux variétés de la même espèce, et j'ai été fort satisfait de voir

que M. Pallas est du même sentiment. Il dit au sujet de ce dernier animal, que M. Houttuyn en a aussi donné une figure d'après les tableaux de M. Burman ; mais je n'ai pas eu occasion de voir ces tableaux, et j'ignore si celui du pasan ressemble ou non à la figure que je donne ici.

MM. Forster m'ont écrit que la gazelle pasan porte aussi le nom de *chamois du Cap*, et celui de *chèvre du bézoard*, quoiqu'il y ait une autre chèvre du bézoard en Orient, dont M. Gmelin le jeune a donné une description sous le nom de *paseng*, qui est différente du pasan. Il ajoute que dans la femelle les cornes ne sont pas aussi grandes que dans le mâle ; que ces cornes sont marquées vers leur origine d'une large bande noire en demi-cercle, qui s'étend jusqu'à une autre grande tache de même couleur noire, laquelle couvre en partie le museau, dont l'extrémité est grise ; que de plus il y a deux bandes noires qui partent du museau et s'étendent jusqu'aux cornes, et une ligne noire le long du dos, qui se termine au croupion et y forme une plaque triangulaire ; qu'on voit aussi une bande noire entre la

jambe et la cuisse de devant, et une tache ovale de même couleur sur le genou ; que les pieds de derrière sont aussi marqués d'une tache noire sous la jointure, et qu'il y a une ligne noire de longs poils le long du cou, au-dessous duquel se trouve une espèce de fanon qui tombe sur la poitrine ; qu'enfin le reste du corps est gris, à l'exception du ventre, qui est blanchâtre, ainsi que les pieds.

Cet animal, dit M. Forster, a près de quatre pieds de hauteur, en le mesurant aux jambes de devant ; les cornes ont jusqu'à trois pieds de longueur. Ces gazelles ne vont point en troupes, mais seulement par paires, et il me semble que c'est le même animal que le *parasol* du Congo, dont parle le P. Charles de Plaisance.

ADDITION A L'ARTICLE

DU PASAN.

Par M. le professeur ALLAMAND.

M. de Buffon a donné à la *gazelle du bézoard* le nom de *pasan*, qui est celui que les Orientaux lui donnent *. Il n'en a vu que le crâne surmonté de ses cornes, dont M. Daubenton a donné une description fort exacte. On trouve souvent de ces cornes dans les cabinets de curiosités naturelles ; j'en ai placé deux dans celui de notre université, qui m'ont été envoyées du cap de Bonne-Espérance. Mais l'animal qui les porte a été peu connu jusqu'à présent : je suis même tenté de dire qu'il ne l'a point été du tout ; car je doute fort que ce soit le même qui a

* Tome V, page 219.

été indiqué par Kæmpfer, sous le nom de *pasen* ou *pasan*. La description qu'il en a donnée ne lui convient point à plusieurs égards, et la figure dont il l'a accompagnée, toute mauvaise qu'elle est, représente sûrement un animal différent.

Tous les autres auteurs qui ont parlé de la gazelle du bézoard, sont peu d'accord entre eux, quoiqu'ils lui donnent le même nom *pasan*. Tavernier, qui en a eu six vivantes, se contente de dire que ce sont de très-jolies chèvres, fort hautes et qui ont un poil fin comme la soie. Chardin assure que le bézoard se trouve aux Indes dans le corps des boucs et des chèvres sauvages et domestiques, et en Perse dans le corps des moutons. Le P. Labat a donné une figure de l'animal qui porte le bézoard en Afrique; mais c'est la copie de celle qu'a donnée Pomet dans son *Histoire des drogues*, et qui est celle d'une chèvre avec des cornes chargées de deux ou trois andouillers, c'est-à-dire, d'un animal fabuleux. Clusius, ou plutôt Garcias, dit que le bézoard se trouve dans le ventricule d'une sorte de bouc, dont il a fait représenter une corne; elle ne res-

semble point à celle de notre pasan. La figure qu'Aldrovande a donnée de cet animal, est celle de l'antilope, et Klein a copié ce qu'il en dit. L'auteur de l'*Histoire naturelle* qui se publie en hollandois, a fait représenter l'algazel pour l'animal qui fournit le bézoard.

Que faut-il conclure de ces différentes descriptions, et de plusieurs autres qu'on pourroit y ajouter ? C'est qu'on trouve des bézoards dans diverses espèces de chèvres ou de gazelles, dont aucune n'est bien connue : ainsi ce n'est pas sans raison que j'ai dit que l'animal que je vais décrire a été inconnu jusqu'à présent, qu'il étoit peut-être différent du pasan de Kæmpfer. On en trouve cependant une figure passable, quoique fautive à bien des égards, dans les *Deliciæ Naturæ selectæ* de Knorr : mais cet auteur s'est sûrement trompé en le prenant pour la chèvre bleue de Kolbe ; il n'en a ni les cornes, ni la couleur, ni les sabots.

C'est encore à M. le docteur Klockner qu'on doit la connoissance de ce bel animal ; il a eu occasion d'en acheter une peau bien complète, qu'il a préparée avec sa dextérité

ordinaire. On lui a dit qu'elle avoit été envoyée du cap de Bonne-Espérance, et je n'en doute pas, puisque les différentes cornes que nous avons ici nous viennent de cet endroit; et de plus, c'est vraisemblablement le même animal qui a été tué par M. le capitaine Gordon, dont j'ai eu plus d'une fois occasion de citer le témoignage. Cet officier étant à une assez grande distance du Cap, vit sortir d'un petit bois une très-belle chèvre qui avoit des cornes fort longues et droites, et dont la tête étoit singulièrement bigarrée de couleurs tranchantes; il tira dessus à balle, et le coup l'ayant fait tomber, il accouroit pour l'examiner de près : mais l'Hottentot qui l'accompagnoit le retint, en lui disant que ces animaux étoient très-dangereux; qu'il arrivoit souvent que n'étant que blessés ou tombés de peur, ils se relevoient tout d'un coup, et se jetant sur ceux qui les approchoient, ils les perçoient de leurs cornes qui sont très-pointues. Pour n'en avoir rien à craindre, il lui tira un second coup, qui le convainquit qu'elle étoit bien morte. Comme M. Gordon est retourné au Cap, d'où nous avons bien des choses curieuses

à attendre de lui, je ne puis pas lui montrer la figure de notre pasan, pour être assuré que c'est le même animal qu'il a vu. La description que j'en vais donner est tirée de ce que M. Klockner m'en a écrit : ainsi l'on peut compter sur son exactitude.

La taille de cet animal est un peu plus petite que celle du condoma : la forme de sa tête ne ressemble point à celle du cerf ni à celle du bouc ; elle approche plus de celle du nanguer de M. de Buffon *. Mais le singulier mélange des couleurs dont elle est ornée, la rend fort remarquable : le fond en est d'un beau blanc ; entre les deux cornes il y a une tache noire qui descend environ deux pouces sur le front, et qui s'étendant de côté et d'autre jusqu'à la moitié des cornes, y paroîtroit quarrée sans une petite pointe qui s'avance du côté du nez ; une autre grande tache, aussi noire, couvre presque tout l'os du nez, et, des deux côtés, elle se joint avec deux bandes de même couleur, qui, prenant leur origine à la racine des cornes, traversent les yeux et descendent jusqu'au-dessous de

* Tome V, planche XXIV.

la mâchoire inférieure, où elles deviennent brunes. De pareilles bandes noires, qui passent par les yeux, sont rares dans les quadrupèdes : il n'y a que le blaireau et le coati qui nous en fournissent des exemples. L'extrémité du museau est d'un blanc de neige. L'on comprend que ce bizarre assemblage de couleurs offre un coup d'œil très-frappant ; s'il se trouvoit sur la gazelle du bézoard, ceux qui en ont parlé n'auroient pas manqué d'en faire mention : Kæmpfer l'auroit-il insinué en disant que pour juger si ces animaux renferment des bézoards, on observe leurs sourcils et les traits de leur front ? s'ils sont bien noirs, c'est une bonne marque.

Le poil court qui couvre les côtés, les cuisses et la croupe de cet animal, n'est guère moins remarquable par sa couleur ; il est d'un gris cendré tirant sur le bleu, avec une légère teinte d'un rouge de fleur de pommier : sa queue est brune presque jusqu'à son extrémité qui est noire ; cette couleur brune s'étend sur le dos, où elle forme une bande assez large, prolongée jusqu'aux épaules ; là les poils sont plus longs et se

dirigent en tout sens, en figure d'étoile, et continuent de couvrir le dessus du cou; ils deviennent plus courts en s'approchant de la tête, sur laquelle ils disparoissent; ils sont tournés en avant, et ainsi ils forment une espèce de crinière. La partie inférieure des jambes de devant est blanche; mais il y a une tache ovale de couleur de marron foncée, presque noire, qui commence au-dessus des sabots, et qui a cinq pouces de longueur sur un pouce de largeur. On voit une semblable tache sur les pieds de derrière, mais plus mêlée de poils blancs; elle s'étend tout le long de la face antérieure de la jambe, sur laquelle elle paroît comme une simple ligne, de couleur de plus en plus claire, jusqu'à ce qu'elle se confonde avec des poils d'un brun presque noir, qui couvrent le devant des cuisses et qui y paroissent comme une bande large de trois ou quatre doigts: cette bande est continuée sur la partie inférieure du corps, qu'elle sépare du ventre; et elle s'étend jusqu'aux jambes de devant, dont elle environne le haut, et descend même assez bas.

On voit encore aux deux côtés de la

croupe une autre grande tache ovale, qui descend presque jusqu'à la jambe; les poils qui la composent sont d'un brun clair tirant sur le jaune, et leur pointe est blanche. Sur le cou, il y a une bande brune qui s'étend jusqu'aux jambes antérieures, où l'on remarque quelques restes de longs poils, dont il semble que la gorge a été garnie.

Les oreilles ressemblent assez à celles du condoma; leur longueur est de sept pouces, et leur largeur de quatre pouces et demi; elles sont bordées, au haut, d'une rangée de poils bruns. Les cornes sont presque droites, à une légère courbure près qu'on a peine à remarquer: elles sont noires, et leur longueur est de deux pieds un pouce; ce qui me faisoit croire qu'elles n'étoient pas encore parvenues à toute leur hauteur. Celles que j'ai placées au cabinet de notre académie, égalent deux pieds quatre pouces, et la circonférence de leur base est de six pouces. Ces cornes sont très-exactement représentées dans la figure qu'en a donnée M. de Buffon, et on ne peut rien ajouter à la description qu'en a faite M. Daubenton; elles sont environnées d'anneaux obliques jusqu'à la moitié

de leur longueur, et le reste en est lisse et terminé par une pointe fort aiguë.

La corne des pieds offre une singularité qu'il ne faut pas omettre : la partie inférieure de chacun des sabots a la figure d'un triangle isocèle fort alongé, au lieu que, dans les autres animaux à pieds fourchus, elle forme un triangle presque équilatéral ; cette configuration donne au pied du pasan une base plus étendue, et par-là même plus de fermeté. Au-dessus du talon il y a deux ergots noirs fort pointus, et longs d'un pouce et demi. Le port de cet animal a quelque chose de fort gracieux ; et soit qu'on le range dans la classe des gazelles, à laquelle il paroît qu'il appartient, puisqu'il n'a point de barbe, soit qu'on le compte parmi les chèvres, c'est sûrement une espèce très-distinguée par sa couleur et par ses taches, aussi-bien que par ses cornes. Il a le cou moins long que la plupart des animaux de ce genre ; mais cela ne diminue en rien sa beauté. Il est très-vraisemblable, à en juger par la forme des cornes de ses pieds, qu'il habite sur les montagnes, et cela dans des lieux assez éloignés du Cap, puisque jusqu'à

présent il n'a été connu que des Hottentots. Voici une table de ses dimensions.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue..........	4	11	»
Hauteur du train de devant....	3	2	»
Hauteur du train de derrière...	3	1	»
Longueur de la tête depuis le museau jusqu'aux cornes.....	»	7	8
Longueur des oreilles.........	»	7	»
Largeur du milieu des oreilles..	»	4	2
Longueur des cornes, prise en suivant leur courbure, qui est très-peu remarquable........	2	1	8
Circonférence des cornes à leur base.....................	»	6	8
Distance entre leurs bases......	»	»	9
Distance entre leurs pointes....	»	9	8
Longueur de la queue.........	1	1	10
Longueur des plus longs poils de la queue.................	»	9	»
Longueur des poils qui forment la criniere................	»	2	8
Longueur des sabots..........	»	4	8
Leur circonférence............	»	7	8
Épaisseur de la peau, tant de la poitrine que des côtés.......	»	»	3

DE LA GAZELLE ANTILOPE.

M. Pallas observe, avec grande raison, qu'il y a des animaux, sur-tout dans le genre des chèvres sauvages et des gazelles, dont les noms donnés par les anciens demeureront éternellement équivoques ; celui de *cervi-capra* que j'ai dit être le même animal que le *strepsiceros* des Grecs ou l'*adax* des Africains, doit être appliqué, suivant M. Pallas, à la gazelle que j'ai nommée l'*antilope*. Il dit, et c'est la vérité, qu'Aldrovande a donné le premier une bonne figure des cornes ; et nous avons donné non seulement les cornes, mais le squelette entier de cet animal. Je pensois alors qu'il étoit l'un des cinq que MM. de l'académie des sciences avoient disséqués sous le nom de *gazelle* ; mais M. Pallas me fournit de bonnes raisons d'en douter. J'avois cru de même que la corne dessinée * pouvoit appartenir à une

* Tome XII in-4° de l'édition avec la partie anatomique.





L'ANTILOPE MÂLE .

J. Pauquet S.



L'ANTILOPE FEMELLE .

J Paquet S.

espèce différente de notre antilope ; mais M. Pallas s'est assuré qu'elle appartient à cette espèce, et que la seule différence qu'il y ait, c'est que la corne représentée appartient à l'animal adulte, tandis que les autres plus petites sont du même animal jeune.

J'ai dit que l'espèce de l'antilope paroissoit avoir des races différentes entre elles *, et j'ai insinué qu'elle se trouvoit non seulement en Asie, mais en Afrique, et sur-tout en Barbarie, où elle porte le nom de *lidmée*. M. Pallas dit la même chose, et il ajoute à plusieurs faits historiques une bonne description de cet animal, dont nous croyons devoir donner ici l'extrait.

« J'ai eu occasion, dit-il, d'examiner et de bien décrire ces animaux qui vivent depuis dix ans dans la ménagerie de Mgr le prince d'Orange, lesquels, quoiqu'amenés de Bengale en 1755 ou 1756, non seulement ont vécu, mais ont multiplié dans le climat de la Hollande ; on les garde avec les axis ou daims mouchetés ; ils vivent en paix et y élèvent également leurs petits.

* Tome V, page 223.

Le premier mâle étoit déja vieux lors de son arrivée, et la femelle étoit adulte. Ce mâle est mort en 1766 : mais la femelle étoit encore vivante alors; et quoiqu'elle fût âgée de plus de dix ans, elle avoit mis bas l'année précédente 1765. Le mâle, qui étoit très-sauvage, ne s'est jamais apprivoisé. La femelle, au contraire, est très-familière : on la fait aisément approcher et suivre en lui présentant du pain; elle se lève comme les axis sur les pieds de derrière, pour y atteindre lorsqu'on le lui présente trop haut : cependant elle se fâche aisément dès qu'on la tourmente, elle donne même des coups de tête comme un belier; on voit alors sa peau et son poil frémir. Les jeunes, à l'exemple du père, sont sauvages, et fuient lorsqu'on veut les approcher : ils vont en troupes, marchant d'abord assez doucement, ensuite par petits sauts; et quand ils précipitent leur fuite, ils bondissent et font des sauts qu'on ne peut comparer qu'à ceux du cerf ou du chamois. Je n'ai jamais entendu leurs voix; cependant les gardes de la ménagerie déposent que, dans le temps du rut, les mâles ont une espèce de hennissement. On les

nourrit comme les autres animaux ruminans, et ils supportent assez bien nos hivers : ils aiment la propreté, car la troupe entière choisit un terrain pour aller faire ses ordures. Le temps de la chaleur des femelles n'est pas fixe ; elles sont quelquefois pleines deux mois après avoir mis bas : les mâles en usent en toutes saisons, ils ne s'en abstiennent que quand elles sont pleines. L'accouplement ne dure que très-peu de temps. La femelle porte près de neuf mois, ne produit qu'un petit qu'elle allaite sans se refuser à en allaiter d'autres. Les petits restent couchés pendant huit jours après leur naissance, après quoi ils accompagnent la troupe. Les jeunes femelles suivent les mères lorsqu'elles se séparent de la troupe.... Ces animaux croissent pendant trois ans, et ce n'est guère qu'à cet âge que les mâles sont en état d'engendrer : les femelles sont mûres de meilleure heure, et peuvent produire à deux ans d'âge. Dans les six premières années, il y a peu de différence entre les mâles et les femelles ; mais ensuite les femelles se distinguent aisément par une bande blanche sur les flancs près du dos,

par un caractère encore moins équivoque, c'est qu'il ne leur vient jamais de cornes sur la tête, tandis que dans le mâle on peut appercevoir les rudimens des cornes dès l'âge de sept mois, et ces cornes forment deux tours de vis, avec dix ou douze rides à l'âge de trois ans : c'est alors aussi que les bandes blanches du dos et de la tête commencent à s'évanouir ; la couleur des épaules et du dos noircit, et le dessus du cou devient jaune : ces mêmes couleurs prennent une teinte plus foncée à mesure que l'animal avance en âge.... Les cornes croissent bien lentement.... Ces animaux, sur-tout après leur mort, ont une légère odeur qui n'est pas désagréable, et qui est pareille à celle que les cerfs et les daims exhalent aussi après leur mort.... Au reste, cet animal approche de l'espèce que M. de Buffon a appelée la *gazelle*, par la couleur noire des côtés du cou et du corps, par les touffes de poil au-dessous des genoux dans les jambes de devant ; elle approche du tzeiran et de la grimme de M. de Buffon, parce que les femelles n'ont de cornes dans aucune de ces trois espèces : mais elle diffère

en général de toutes les autres gazelles en ce qu'il n'y a aucune espèce où le mâle et la femelle devenus adultes soient de couleurs aussi différentes que dans celle-ci. »

M. Pallas donne en même temps les figures du mâle et de la femelle en deux planches séparées qui m'ont paru très-bonnes; je les ai fait copier et graver ici. Voici encore quelques remarques de M. Pallas sur les parties extérieures de cet animal.

« Il est à peu près de la même figure de notre daim d'Europe; cependant il en diffère par la forme de la tête, et il lui cède en grandeur. Les narines sont ouvertes; la cloison qui les sépare est épaisse, nue et noire.... Les poils du menton sont blancs, et le tour de la bouche brun; la langue est plane et arrondie : les dents de devant sont au nombre de huit; celles du milieu sont fort larges et bien tranchantes, et celles des côtés plus aiguës.... Les yeux sont environnés d'une aire blanche, et l'iris est d'un brun jaunâtre; il y a une raie blanche au-devant des yeux, au commencement de

laquelle se trouvent les narines. Les oreilles sont assez grandes, nues en dedans, bordées de poils blancs, et couvertes en dehors d'un poil de la même couleur que celui de la tête.... Les jambes sont longues et menues, mais celles de derrière sont un peu plus hautes que celles de devant : les sabots sont noirs, pointus, et assez serrés l'un contre l'autre. La queue est plate et nue par-dessous vers son origine. La verge du mâle est appliquée longitudinalement sous le ventre : le *scrotum* est si serré entre les cuisses, que l'un des testicules est devant et l'autre derrière. Le poil est très-fort et très-roide au-dessus du cou et au commencement du dos ; il est blanc comme neige sur le ventre et au-dedans des cuisses et des jambes, ainsi qu'au bout de la queue. »



LA GAZELLE TZEÏRAN .

J. Pauquet S

DE LA GAZELLE TZEIRAN.

M. Pallas remarque, avec raison, que MM. Houttuyn et Linnæus ont eu tort de nommer *cervi-capra* cette gazelle, d'autant plus qu'ils citent en même temps les figures du *cervi-capra* de Dodard et de Jonston, qui sont très-différentes de celle de notre tzeiran : mais M. Pallas auroit dû adopter le nom *tzeiran* que cette gazelle porte dans son pays natal, et l'on ne voit pas pourquoi il a préféré de lui donner celui de *pygargus*. Il a jugé par la grandeur des peaux que cet animal est plus grand que le daim : la description qu'il en donne ajoute peu de chose à ce que nous en avons dit, et la signification du mot *pygargus* ne peut pas distinguer cette gazelle du chevreuil, ni même de quelques autres gazelles qui ont une grande tache blanche au-dessus de la queue.

MM. Forster père et fils m'ont donné sur cet animal les notices suivantes.

« Jusqu'ici on ignore, disent-ils, s'il y a des tzeirans en Afrique, et il paroît qu'ils affectent le milieu de l'Asie. On les trouve en Turquie, en Perse, en Sibérie, dans le voisinage du lac Baikal, en Daourie et à la Chine. M. Pallas décrit une chasse à l'arc avec des flèches très-lourdes, qu'un grand nombre de chasseurs décochent à la fois sur ces animaux qui vont en troupes. Quoiqu'ils passent l'eau à la nage de leur propre mouvement, et pour aller chercher leur pâture au-delà d'une rivière, cependant ils ne s'y jettent pas lorsqu'ils sont poursuivis et pressés par les chiens et par les hommes; ils ne s'enfuient pas même dans les forêts voisines, et préfèrent d'attendre leurs ennemis. Les femelles entrent en chaleur à la fin de l'automne, et mettent bas au mois de juin. Les mâles ont sous le ventre, aux environs du prépuce, un sac ovale qui est assez grand, et dans lequel est un orifice particulier : ces sacs ressemblent à la poche du musc; mais ils sont vides, et ce ne peut être que dans la saison des amours qu'il s'y produit quelque matière par sécrétion. Ce sont aussi les mâles qui ont des proéminences au larynx,

lesquelles grossissent à mesure que les cornes prennent de l'accroissement. On prend quelquefois des faons de tzeiran, qui s'apprivoisent tellement qu'on les laisse aller se repaître aux champs, et qu'ils reviennent régulièrement le soir à l'étable. Lorsqu'ils sont apprivoisés, ils prennent en affection leur maître. Ils vont en troupes dans leur état de liberté, et quelquefois ces troupes de tzeirans sauvages se mêlent avec les troupeaux de bœufs et de veaux ou d'autres animaux domestiques; mais ils prennent la fuite à la vue de l'homme. Ils sont de la grandeur et de la couleur du chevreuil et plus roux que fauves. Les cornes sont noires, un peu comprimées en bas, ridées d'anneaux et courbées en arrière de la longueur d'un pied. La femelle ne porte point de cornes. »

Je vais ajouter à ces notices de MM. Forster la description et la figure du tzeiran que M. le professeur Allamand a publiées dans l'édition faite en Hollande de mes ouvrages sur l'histoire naturelle.

« On a vu, dit ce savant naturaliste, dans l'article où j'ai parlé du pasan, que je doutois fort que l'animal auquel j'ai donné ce nom, fût celui qu'on appelle ainsi dans l'Orient ; cependant, je lui ai conservé ce nom, parce que c'est vraisemblablement le même que le pasan de M. de Buffon. Une semblable raison m'engage à nommer *tzeiran* l'animal qui est représenté (planche LXIII*.) Par un heureux hasard, mais qui ne se présente qu'à ceux qui méritent d'en être favorisés, M. le docteur Klockner en a découvert la dépouille dans la boutique d'un marchand. Ses cornes sont les mêmes que celle que M. de Buffon a trouvée dans le Cabinet du roi, et qu'il a jugé appartenir à une gazelle que les Turcs appellent *tzeiran*, et les Persans *ahu*. Il en a porté ce jugement à cause de sa ressemblance avec les cornes que Kæmpfer a données à son tzeiran dans la figure qu'il en a fait graver; mais cette figure est si mauvaise, qu'on ne peut guère se former une idée de l'animal qu'elle doit représenter, et d'ailleurs, comme M. de

* Tome IV du supplément, édition de Hollande.

Buffon l'a remarqué, elle ne s'accorde point avec la description que Kæmpfer en a donnée, et même dans la planche on trouve le nom d'*ahu* sous la figure de l'animal qui dans le texte porte le nom de *pasan*, et celui de *pasan* sous la figure du *tzeiran*. Si le tzeiran de cet auteur est, comme M. de Buffon paroît le supposer, le même animal que M. Gmelin a décrit dans ses *Voyages en Sibérie*, et qu'il a appelé *dsheren*, et dont il a donné la figure dans les *Nouveaux Actes de l'académie de Saint-Pétersbourg*, sous le nom de *caprea campestris gutturosa*, il est encore plus douteux que la corne trouvée dans le Cabinet du roi lui appartienne; car elle ne ressemble aucunement à celle que porte le *dsheren* de M. Gmelin, si au moins on peut compter sur la figure qu'il en a publiée, et qui le représente avec de courtes cornes de gazelle, tandis que, dans le texte, il est dit qu'elles sont semblables à celles du bouquetin.

M. Pallas nomme le tzeiran *antilope pygargus*, et il lui donne des cornes pareilles à celles que M. de Buffon lui suppose, puisqu'il renvoie à la figure qu'il en a publiée;

et cependant, dans la description qu'il en a faite, il dit que ses cornes sont recourbées en forme de lyre, et plus petites à proportion que celles de la gazelle : or il n'y a qu'à jeter les yeux sur la figure qu'il cite, pour se convaincre qu'elle représente une corne très-différente de celles qu'il décrit.

Je ne déciderai point si l'animal dont je vais parler est le véritable tzeiran de Kæmpfer ou non : pour lui en conserver le nom, il me suffit qu'il ait des cornes semblables à celles que M. de Buffon lui attribue ; l'on n'en doutera pas, si l'on compare la corne, quoique tronquée, qui est représentée, avec celles que porte notre tzeiran ; elles sont annelées de même, et quelques uns de leurs anneaux se partagent en forme de fourche ; leur courbure est aussi semblable, et leur grosseur ne paroît pas différer, non plus que leur longueur, comme on le verra en comparant les dimensions que nous en donnerons, avec celles que M. Daubenton en a rapportées. Je n'oserai pas en dire autant de la corne qui est gravée dans Aldrovande, liv. I, *de bisulcis*, page 757. Les anneaux de celle-ci me semblent être différens, aussi

bien que sa longueur, sa grosseur et sa courbure : cependant ce n'est pas sans raison que M. de Buffon croit que c'est la même que celle qu'il donne au tzeiran. Cet animal est rangé par Kæmpfer parmi ceux qui portent des bézoards, et Aldrovande a fait représenter cette corne dans le chapitre où il est question de ces animaux.

J'ai déja remarqué que c'est à M. le docteur Klockner que l'on doit la découverte de notre tzeiran ; et c'est à lui aussi que l'on est redevable de la description que j'en vais faire. Il en a préparé la peau avec beaucoup de soin, et elle est actuellement un des principaux ornemens du riche cabinet d'histoire naturelle que feu M. J. C. Sylvius van Lennep, conseiller et échevin de la ville de Harlem, a laissé par testament à la société hollandoise des sciences, établie dans ladite ville. Celui de qui il acheta cette peau, ne put lui dire de quel endroit elle avoit été envoyée ; mais la manière dont elle étoit empaquetée, et quelques autres circonstances, lui firent juger qu'elle venoit du Cap.

Cet animal a la grandeur et la figure d'un cerf ; mais son front avance plus en devant :

sa couleur est d'un gris blanchâtre, où se trouvent quelques poils tirant sur le noir ; sous le ventre, il est tout-à-fait blanc ; la tête est d'un gris plus sombre, et au-devant des yeux il y a une large tache d'un blanc pâle qui descend, en devenant moins large, presque jusqu'au coin de la bouche. Ses cornes forment un arc de cercle, mais dont la courbure est plus forte que celle de la corne qui est représentée dans la figure 6 du tome XII ; elles sont noires et creuses ; elles sont environnées d'anneaux circulaires jusqu'aux trois quarts de leur longueur, et ces anneaux sont plus éminens du côté intérieur que du côté opposé ; le reste de ces cornes est fort lisse, et se termine en une pointe très-aiguë.

Les oreilles sont pointues et d'une longueur remarquable à proportion de la tête.

Le cou ressemble à celui d'un cerf ; mais il est un peu plus mince. Les poils qui le couvrent, tant en dessus qu'en dessous, sont singulièrement arrangés : sur une moitié ils sont dirigés vers en bas, et sur l'autre moitié ils sont tournés vers en haut. Un pareil arrangement a lieu sur le dos : sur la partie

antérieure les poils sont dirigés vers la tête; et sur la partie postérieure jusqu'à la queue, ils sont placés en sens contraire, et ils sont d'une couleur plus sombre : de côté et d'autre du cou on voit des places de la grandeur d'un écu, où les poils sont disposés en rond, et semblent partir d'un centre, comme autant de rayons dirigés un peu obliquement vers la circonférence d'un cercle.

La queue est plus longue que dans la plupart des animaux de ce genre, et elle est terminée par une touffe de poils.

Les jambes ressemblent à celles d'un cerf, mais elles n'ont point de brosses de poils sur le genou; celles de devant sont tant soit peu plus courtes que celles de derrière ; au lieu d'ergots au-dessus des talons, il y a une simple éminence ou bouton.

En général, cet animal se rapproche plus de la race des boucs que de toute autre espèce : si c'est le tzeiran de Kæmpfer, sa femelle n'a point de cornes, ou n'en a que de très-petites. On se formera des idées plus justes de sa grandeur par les dimensions que M. Klockner en a prises. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesurée le long du dos, depuis le bout du museau jusqu'à la queue..	5	10	8
Hauteur du train de devant....	3	6	9
Hauteur du train de derrière...	3	7	8
Longueur de la tête, depuis le commencement du nez jusqu'aux cornes...............	»	9	»
Longueur de la tête jusqu'aux oreilles....................	1	1	»
Longueur des oreilles..........	»	8	»
Longueur des cornes prise en suivant leur courbure..........	2	2	2
Contour des cornes près de la tête.......................	»	6	7
Circonférence du corps derrière les jambes de devant........	4	»	5
Circonférence du milieu du corps	4	2	6
Circonférence devant les jambes de derrrièee...............	4	3	4
Hauteur des jambes de devant, depuis la plante du pied jusqu'à la poitrine.............	1	11	8
Hauteur des jambes de derrière..	2	3	»
Longueur de la queue.........	»	9	5
Longueur de la touffe de poils qui est au bout de la queue..	»	3	3





LA GRIMM.

J. J. Pauquet S.

DE LA GRIMME.

Aux faits historiques que nous avons pu recueillir sur cet animal, nous n'avons joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, et l'autre couverte d'une partie de la peau *. MM. Vosmaër et Pallas ont donné depuis des descriptions de ce joli animal, avec une bonne figure que nous avons fait copier, et que nous donnons ici (planche XVII). Nous remarquerons que les têtes de la grimme qui sont au Cabinet du roi, ont les cornes un peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la grimme de MM. Vosmaër et Pallas sont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la grimme qui est au Cabinet du roi, sont rondes à leurs extrémités, au lieu que, dans la figure donnée par MM. Pallas et Vosmaër, ces mêmes oreilles finissent en pointe. Seroit-

* Tome XXV, planche XLI, figures 1 et 3, page 124, édition en trente-un volumes.

ce variété de nature, ou incorrection de dessin? La grimme de MM. Vosmaër et Pallas a le bout du nez noir, et une bande noire qui s'étend depuis le nez le long du chanfrein, et finit au bouquet ou à l'épi de poils qui est placé sur le haut du front. La tête qui est au Cabinet du roi, n'a point cette bande noire sur le chanfrein. Ces légères différences n'empêchent pas que ce ne soit le même animal; et nous allons donner ici un extrait de la description qu'en fait M. Vosmaër.

Il appelle cet animal *petit bouc damoiseau de Guinée,* apparemment à cause de sa gentillesse et de l'élégance de sa figure; mais le nom ne fait rien à la chose, et nous lui conserverons celui de *chèvre de Grimm*, parce qu'il est connu sous ce nom de tous les naturalistes.

« L'animal étoit mâle, dit M. Vosmaër; il est des plus jolis et des plus mignons qu'on puisse voir : il fut envoyé de Guinée en Hollande avec treize autres de même espèce et des deux sexes, dont douze moururent pendant le voyage, et de ce nombre furent toutes les femelles; en sorte qu'il ne resta que deux

mâles vivans, que l'on mit dans la ménagerie de M. le prince d'Orange, où l'un des deux mourut bientôt, pendant l'hiver 1764. Suivant nos informations, les femelles de cette espèce ne portent point de cornes. Ces animaux sont d'un naturel fort timide; le bruit, et sur-tout le tonnerre, les effraie beaucoup. Lorsqu'ils sont surpris, ils marquent leur épouvante en soufflant du nez subitement et avec force.

Celui qui est encore vivant dans la ménagerie de M. le prince d'Orange (en 1766), étoit d'abord sauvage : mais il est devenu, avec le temps, assez privé; il écoute quand on l'appelle par son nom *tetje*, et en l'approchant doucement avec un morceau de pain, il se laisse volontiers gratter la tête et le cou. Il aime la propreté, au point de ne jamais souffrir aucune petite ordure sur tout son corps, se grattant souvent à cet effet de l'un de ses pieds de derrière; et c'est ce qui lui a fait donner ici le nom de *tetje*, dérivé de *tettig*; c'est-à-dire, *nét* ou *propre* : cependant, si on le frotte un peu long-temps sur le corps, il s'attache aux doigts une poussière blanche, comme celle des chevaux qu'on étrille.

Cet animal est d'une extrême agilité ; et lorsqu'il est en repos, il tient souvent un de ses pieds de devant élevé et recourbé, ce qui lui donne un air très-agréable. On le nourrit avec du pain de seigle et des carottes ; il mange volontiers aussi des pommes de terre ; il est ruminant, et il rend ses excrémens en petites pelotes, dont le volume est fort considérable, relativement à sa taille....»

Le docteur Herman Grimm a dit que l'humeur jaunâtre, grasse et visqueuse, qui suinte sur les cavités ou enfoncemens que porte cet animal au-dessous des yeux, a une odeur qui participe du castoréum et du musc. M. Vosmaër observe que, dans le sujet vivant qu'il décrit, il n'a pu découvrir la moindre odeur dans cette matière visqueuse ; et il remarque avec raison que la figure donnée par Grimm est défectueuse à tous égards, représentant sur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y est pas, et son sujet, qui étoit femelle, n'ayant point de cornes ; « au lieu que le nôtre, dit M. Vosmaër, qui est mâle, en a d'assez grandes à proportion de sa taille ; et au lieu de cette

haute et droite touffe de poils, il a seulement entre les cornes un petit bouquet de poils qui s'élève un peu en pointe. Il est à très-peu près de la grandeur d'un chevreau de deux mois » (quoiqu'âgé probablement de trois ou quatre ans : je crois devoir faire cette observation, parce qu'il avoit été envoyé avant l'hiver 1764, et que M. Vosmaër a publié sa description en 1767). « Il a les jambes fines et très-bien assorties à son corps ; la tête belle et ressemblant assez à celle d'un chevreuil ; l'œil vif et plein de feu ; le nez noir et sans poil, mais toujours humide ; les narines en forme de croissant alongé ; les bords du museau noirs. La lèvre supérieure, sans être fendue, paroît divisée en deux lobes. Le menton a peu de poils ; mais plus haut il y a, de chaque côté, une espèce de petite moustache, et sous le gosier un poireau garni de poil » (ce qui rapproche encore cet animal du genre des chèvres, dont la plupart ont de même sous le cou des espèces de poireaux garnis de poils).

« La langue est plutôt ronde qu'oblongue ou pointue. . . . . . . Les cornes sont noires,

finement sillonnées du haut en bas ; et longues d'environ trois pouces, droites sans la moindre courbure, et se terminant par le haut en une pointe assez aiguë. À leur base, elles ont à peu près l'épaisseur de trois quarts de pouce ; elles sont ornées de trois anneaux qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps.

Les poils du front sont un peu plus droits que les autres, rudes, gris et hérissés à l'origine des cornes, entre lesquelles le poil de la tête se redresse encore davantage, et y forme une espèce de toupet pointu et noir, dont descend au milieu du front une raie de même couleur qui vient se perdre dans le nez.

Les oreilles sont grandes, et ont en dehors trois cavités ou fossettes, qui se dirigent du haut en bas. Au sommet, du côté intérieur, elles sont garnies d'un poil ras et blanchâtre ; du reste, nues et noirâtres. Les yeux sont assez grands et d'un brun foncé. Le poil des paupières est noir, serré et long aux paupières supérieures. Au-dessus des yeux se voient encore quelques poils longuets, mais clair-semés ou plus dispersés.

Des deux côtés, entre les yeux et le nez, se montre cette propriété remarquable et

singulière, qui fait d'abord reconnoître cet animal, et dont nous avons déjà parlé. Cette partie est moins élevée, nue et noire. Dans son milieu paroît une cavité ou fossette, qui est comme calleuse et toujours humide; il en découle, mais en petite quantité, une humeur visqueuse, gluante et gommeuse, qui, avec le temps, se durcit et devient noire. L'animal semble se débarrasser de temps à autre de cette matière excrémentielle; car on la trouve durcie et noire aux bâtons de sa loge, comme si elle y avoit été essuyée. Quant à l'odeur dont parlent Grimm et ses copistes, je n'ai pu la découvrir.

Le cou, qui est médiocrement long, est couvert au bas d'un poil assez roide et gris jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au gosier et à la partie supérieure du cou en dessous.

Le poil du corps est noir et roide, quoique doux au toucher. Celui des parties antérieures est d'un beau gris clair; plus en arrière, d'un brun très-clair; vers le ventre, gris, et plus bas tout-à-fait blanc.

Les jambes sont très-minces, noirâtres au bas près des sabots. Les pieds de devant

sont, par-devant jusqu'auprès des genoux, ornés d'une raie noire : ils n'ont point d'ergots ou d'éperons ongulés ; mais à leur place on voit une légère excroissance. Ces pieds sont fourchus, et pourvus de beaux sabots noirs, pointus et lisses.

La queue est fort courte, blanche, et en dessus marquée d'une bande noire. A l'égard des parties naturelles, elles sont fortes, et consistent en un gros *scrotum* noir, pendant entre les jambes, accompagné d'un ample prépuce. »

M. Allamand a donné la même figure de la grimme dans ses additions à mon ouvrage ; mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit MM. Pallas et Vosmaër.

ADDITION A L'ARTICLE

DE LA GRIMME.

Je dois ajouter à ce que j'ai dit de cet animal *, quelques remarques de MM. Forster.

« Le docteur Grimm est le premier, disent-ils, qui ait décrit cet animal au cap de Bonne-Espérance; mais comme il n'en a vu que la femelle, Linnæus a cru qu'elle appartenoit au chevrotain à musc. M. de Buffon a été le premier qui ait rangé la grimme avec les gazelles; et après lui M. Pallas ayant examiné un mâle de cette espèce à la ménagerie du prince d'Orange, en a donné une belle et très-exacte description. M. Vosmaër, directeur de cette ménagerie, se plaignit amèrement que M. Pallas eût donné le premier une connoissance exacte de cet animal au public;

* Tome V, page 263.

cependant il n'étoit pas capable de corriger la description du savant Pallas, qui est un excellent zoologue. Étant au cap de Bonne-Espérance, je fis l'acquisition d'une corne qu'on me donnoit pour celle d'une *chèvre plongeante* (duykerbok); et j'appris qu'on l'appeloit *chèvre plongeante*, parce qu'elle se tenoit toujours parmi les broussailles, et que, dès qu'elle appercevoit un homme, elle s'élevoit par un saut pour découvrir sa position et ses mouvemens, après quoi elle replongeoit dans les broussailles, s'enfuyoit, et de temps en temps reparoissoit pour reconnoître si elle étoit poursuivie. M. Pallas avoit connoissance de cette chèvre plongeante, parce qu'il l'avoit trouvée dans Kolbe; mais il ne savoit pas que c'étoit le même animal que la grimme : il l'appelle en latin *capra nictitans*. Je fus encore informé que, dans cette espèce, la femelle n'a point de cornes, mais qu'elle porte, comme le mâle, un petit toupet de poil sur le front. Les cornes n'ont que quatre pouces de longueur; elles sont droites, noires, ridées d'environ quatre ou cinq anneaux peu distincts : elles m'ont paru un peu comprimées, avec une strie sans rides

sur la face postérieure ; le reste jusqu'à la pointe en est lisse. On m'a aussi assuré que cette grimme n'excédoit jamais la grandeur d'un faon de daim. »

DE LA GAZELLE,

OU

CHÈVRE SAUTANTE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous donnons ici la figure de cet animal d'après un dessin qui m'a été communiqué par M. Forster, et qu'il a fait d'après nature vivante. Il me paroît qu'on doit le rapporter au genre des gazelles plutôt qu'à celui des chèvres, quoiqu'on l'ait appelé *chèvre sautante*. L'espèce de ces gazelles est si nombreuse dans les terres du Cap, où M. Forster les a vues, qu'elles arrivent quelquefois par milliers, sur-tout dans de certains temps de l'année, où elles passent d'une contrée à l'autre. Il m'a assuré qu'ayant vu, pendant son séjour en Afrique, un grand nombre de gazelles de plusieurs espèces, il a reconnu que la forme et la direction des cornes n'est pas un caractère bien constant, et que, dans



LA GAZELLE.

ou CHEVRE SAUTANTE DU CAP.

J. Pauquet S.



la même espèce, on trouve des individus dont les cornes sont de différente grandeur et contournées différemment.

Au reste, il paroît que, dans les terres du cap de Bonne-Espérance, il se trouve deux espèces de ces gazelles ou chèvres sautantes; car on m'a donné un dessin que j'ai fait graver, dont l'animal porte le nom de *klippspringer* (sauteur de rochers), et dont nous parlerons dans l'article suivant. En comparant sa figure avec celle de la chèvre sautante, on voit que ce sauteur de rochers a les cornes plus droites et moins longues, la queue beaucoup plus courte, le pelage plus gris, plus uniforme que la chèvre sautante: ces différences me paroissent plus que suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

Voici les observations que M. Forster a faites sur la première espèce de ces chèvres sautantes, qui jusqu'ici n'étoit pas bien connue.

« Les Hollandois du cap de Bonne-Espérance appellent, dit-il, ces animaux *springbok* (chèvres sautantes). Elles habitent

les terres intérieures de l'Afrique, et n'approchent les colonies du Cap que lorsque la grande sécheresse, ou le manque d'eau et d'herbage, les force de changer de lieu; mais c'est alors qu'on en voit des troupes, depuis dix mille jusqu'à cinquante mille, quoiqu'elles soient toujours accompagnées ou suivies par les lions, les onces, les léopards, et les hyènes qu'on appelle au Cap *chiens sauvages*, qui en dévorent une grande quantité. L'avant-garde de la troupe, en s'approchant des habitations, a de l'embonpoint; le corps d'armée est en moins bonne chair, et l'arrière-garde est fort maigre et mourant de faim, mangeant jusqu'aux racines des plantes dans ces terrains pierreux: mais en s'en retournant, l'arrière-garde devient à son tour plus grasse, parce qu'elle part la première; et l'avant-garde, qui alors se trouve la dernière, devient plus maigre. Au reste, ces chèvres ne sont point peureuses lorsqu'elles sont ainsi rassemblées, et ce n'est même qu'à coups de fouet ou de bâton qu'un homme peut passer à travers leur troupe. En les prenant jeunes, elles s'apprivoisent aisément; on peut les nourrir de

lait, de pain, de blé, de feuilles de choux, etc. Les mâles sont assez pétulans et méchans même en domesticité, et ils donnent des coups de cornes aux personnes qu'ils ne connoissent pas; lorsqu'on leur jette des pierres, ils se mettent en posture de défense, et parent souvent le coup de pierre avec les cornes. Une de ces chèvres sautantes, âgée de trois ans, que nous avions prise au Cap, et qui étoit fort farouche, s'apprivoisa sur le vaisseau, au point de venir prendre du pain dans la main, et elle devint si friande de tabac, qu'elle en demandoit avec empressement à ceux qui en usoient; elle sembloit le savourer et l'avaler avec avidité; on lui donna une assez grande quantité de tabac en feuille, qu'elle mangea de même avec les côtes et les tiges de ces feuilles : mais nous remarquâmes en même temps que les chèvres d'Europe qu'on avoit embarquées sur le vaisseau pour avoir du lait, mangeoient aussi très-volontiers du tabac.

Les chèvres sautantes ont une longue tache blanche qui commence par une ligne au milieu du dos, et finit vers le croupion en s'élargissant; cette tache blanche n'est pas

apparente sur le dos lorsque l'animal est tranquille, parce qu'elle est couverte par les longs poils fauves qui l'entourent : mais, lorsqu'il saute ou bondit en baissant la tête, on voit alors cette grande tache blanche à découvert.

Les chèvres sautantes sont de la grandeur des axis du Bengale : mais le corps et les membres en sont plus délicats et plus déliés ; les jambes sont plus hautes. Le pelage en général est d'un fauve jaunâtre, ou d'une couleur de cannelle vive ; la partie postérieure des pieds, une partie du cou, la poitrine, le ventre et la queue, sont d'un assez beau blanc, à l'exception de l'extrémité de la queue, qui est noire. Le blanc du ventre est bordé par une bande d'un brun rougeâtre, qui s'étend tout le long du flanc ; il y a aussi une bande de brun noirâtre qui descend depuis les yeux jusqu'aux coins de la bouche ; et sur le front une autre bande triangulaire de fauve jaunâtre, qui descend quelquefois jusque sur le museau, où elle finit en pointe, et qui, en remontant sur le sommet de la tête, où elle s'élargit, se joint au fauve jaunâtre du dessus du corps : le

reste de la tête est de couleur blanche; elle est de forme oblongue. Les narines sont étroites et en forme de croissant ; leur cloison répond à la division de la lèvre supérieure, qui est fendue, et c'est là qu'on remarque un amas de petites éminences hémisphériques, noires, dénuées de poils et toujours humides. Les yeux sont grands, vifs et pleins de feu; l'iris est de couleur brune; sous l'angle antérieur de chaque œil il y a un larmier dont l'orifice est presque rond. Les oreilles sont à peu près aussi longues que la tête entière; elles forment d'abord un tube assez étroit, s'élargissent ensuite et finissent en pointe mousse. Le cou est assez long, grêle, et un peu comprimé sur les côtés. Les jambes de devant paroissent moins hautes que celles de derrière, qui sont divergentes, de manière qu'en marchant l'animal semble se balancer de côté et d'autre. Les sabots des quatre pieds sont petits, de forme triangulaire et de couleur noire, de même que les cornes, qui ont environ un pied de longueur, avec douze anneaux à compter depuis la base, et qui se terminent en une pointe lisse.

Il semble que ces chèvres sautantes aient quelque pressentiment de l'approche du mauvais temps, sur-tout du vent de sud-est, qui, au cap de Bonne-Espérance, est très-orageux et très-violent ; c'est alors qu'elles font des sauts et des bonds, et que la tache blanche qui est sur le dos et le croupion, paroît à découvert : les plus vieilles commencent à sauter, et bientôt tout le reste de la troupe en fait de même. La femelle, dans cette espèce, a des cornes ainsi que le mâle, et la corne qui est figurée dans le tome XII de l'Histoire naturelle *, est celle d'un vieux mâle. Au reste, les cornes sont de figures si différentes dans ces animaux, que, si on vouloit ranger l'ordre des gazelles par ce caractère, il y auroit des chèvres sautantes dans toutes les divisions. »

Après avoir comparé cette description de M. Forster, et la figure que nous donnons ici de cette chèvre sautante du Cap, il paroîtroit au premier coup d'œil que c'est le même animal que celui que M. Allamand

* Édition in-4°, avec la partie anatomique.

appelle *bontebok*, et dont il donne la description et la figure dans le nouveau supplément à mon ouvrage, imprimé à Amsterdam cette année 1781, et que j'ai fait copier ici ; cependant j'avoue qu'il me reste encore quelque doute sur l'identité de ces deux espèces, d'autant que la chèvre sautante est appelée *springerbok*, et non pas *bontebok*, par les Hollandois du Cap.

Il se pourroit donc que cette chèvre sautante, décrite par M. Forster, fût de la même espèce ou d'une espèce très-voisine de celle que M. Allamand a nommée la *gazelle à bourse sur le dos*, d'autant que tous deux s'accordent à dire qu'on n'apperçoit la bande blanche qui est sur le dos, que quand cette chèvre ou gazelle court ou saute, et qu'on ne voit pas ce blanc lorsqu'elle est en repos. Voici ce que ce savant naturaliste en a publié dans le supplément à mes ouvrages, volume IV, édition de Hollande, page 142.

DE LA GAZELLE A BOURSE SUR LE DOS,

Par M. Allamand.

Avec sa sagacité ordinaire, M. de Buffon a éclairci tout ce qui a été dit jusqu'à présent d'embrouillé au sujet des gazelles : il en a exactement décrit et déterminé toutes les différentes espèces qui sont parvenues à sa connoissance, et il en a connu plus que personne avant lui ; mais dans la nombreuse liste qu'il nous en a donnée, il n'a pas cru qu'il les avoit toutes comprises. Ces animaux habitent pour la plupart l'Afrique, dont l'intérieur est presque encore entièrement inconnu : ainsi on ne peut pas douter qu'il n'y en ait nombre d'espèces qui n'ont point été décrites. La gazelle dont je vais parler, en est une preuve ; c'est à M. le capi-

taine Gordon que nous en sommes redevables. Cet officier, que j'ai eu plus d'une fois occasion de nommer, joint à toutes les connoissances de l'art militaire un vif desir d'enrichir l'histoire naturelle de nouvelles découvertes : c'est ce qui l'a déterminé, il y a quelques années, à entreprendre un voyage au cap de Bonne-Espérance, et à y retourner l'année passée, après avoir obtenu de la compagnie des Indes un emploi de confiance qui ne pouvoit être mieux exercé que par lui, mais qui ne l'empêchera point de pousser ses recherches comme naturaliste. Depuis qu'il y est arrivé, j'ai eu la satisfaction d'apprendre par ses lettres qu'il a déja découvert trois animaux qu'il m'envoie, et qui jusqu'à présent n'ont point été vus en Europe. En les attendant avec impatience, je vais faire connoître la gazelle qui fera le sujet de cet article, et qu'il avoit placée dans la ménagerie du prince d'Orange : c'étoit la seule qui fût restée en vie d'une douzaine qu'il avoit amenées avec lui.

Nous sommes redevables du dessin de cette gazelle à M. J. Temminck, receveur de la compagnie des Indes, amateur bien

connu par sa ménagerie précieuse d'oiseaux vivans, et par son cabinet d'oiseaux préparés très-rares. Cette gazelle ressemble presque en tout à la gazelle commune, décrite par MM. de Buffon et Daubenton. Elle a les cornes annelées et contournées de la même façon, et également noires; elle est de la même couleur, avec les mêmes taches: elle est un peu plus grande: mais ce qui la distingue, est une raie de poils blancs, longue de dix pouces, qui au premier coup d'œil n'offre rien de particulier, et qui est placée sur la partie postérieure du dos, en s'étendant vers l'origine de la queue. Quand elle court, on est frappé de voir tout d'un coup cette raie s'élargir et se convertir en une grande tache blanche qui s'étend presque de côté et d'autre sur toute la croupe: voici comment cela s'opère. L'animal a sur le dos une espèce de bourse faite par la peau, qui, se repliant des deux côtés, forme deux lèvres qui se touchent presque: le fond de cette bourse est couvert de poils blancs, et c'est l'extrémité de ces poils qui, passant entre les deux lèvres, paroît être une raie ou ligne blanche. Lorsque la gazelle court,

cette bourse s'ouvre, le fond blanc paroît à découvert; et dès qu'elle s'arrête, la bourse se referme. Cette belle gazelle n'a pas vécu long-temps dans ce pays; elle est morte quelques mois après son arrivée. Elle étoit fort douce et craintive; la moindre chose lui faisoit peur et l'engageoit à courir. J'ai joui très-souvent du plaisir de lui voir ouvrir sa bourse.

LE KLIPPSPRINGER, OU SAUTEUR DES ROCHERS.

Voici la seconde espèce de gazelle ou chèvre sautante dont MM. Forster ont bien voulu me donner le dessin, et que j'ai fait graver.

« M. Kolbe est le seul, disent-ils, qui ait jamais parlé de ce bel animal, le plus leste de tous ceux de son genre. Il se tient sur les rochers les plus inaccessibles ; et lorsqu'il apperçoit un homme, il se retire d'abord vers des places qui sont entourées de précipices : il franchit d'un saut de grands intervalles d'une roche à l'autre, et sur des profondeurs affreuses ; et lorsqu'il est pressé par les chiens ou les chasseurs, il se laisse



LE KLIPPSPRINGER.

ou LE SAUTEUR DES ROCHERS.

J. Pouquet. S.



tomber sur de petites saillies de rocher, où l'on croiroit qu'à peine il y eût assez d'espace pour le recevoir. Quelquefois les chasseurs, qui ne peuvent les tirer que de très-loin et à balle seule, les blessent et les font tomber dans le fond des précipices. Leur chair est excellente à manger, et passe pour le meilleur gibier du pays. Leur poil est léger, peu adhérent, et tombe aisément en toute saison : on s'en sert au Cap pour faire des matelas, et même on pique avec ces poils des jupes de femme.

Ce sauteur des rochers est de la grandeur de la chèvre commune; mais il a les jambes beaucoup plus longues. Sa tête est arrondie; elle est d'un gris jaunâtre, marqueté par-ci par-là de petites raies noires; le museau, les lèvres et les environs des yeux sont noirs; devant chaque œil il y a un larmier avec un grand orifice de forme ovale; les oreilles sont assez grandes, et finissent en pointe. Les cornes ont environ cinq pouces de longueur; elles sont droites et lisses à la pointe, mais ridées de quelques anneaux à la base: la femelle n'a point de cornes. Le poil du corps est d'un fauve jaunâtre; chaque poil

est blanc à sa racine, brun ou noir au milieu, et d'un jaune grisâtre à l'extrémité : les pieds et les oreilles sont couverts de poils blanchâtres. La queue est très-courte. »

ADDITION A L'ARTICLE

DU NANGUER ET DU NAGOR.

Nous mettons ces deux animaux ensemble, parce qu'ils ont un caractère commun, qui n'appartient qu'à eux; c'est d'avoir les cornes recourbées en avant, au lieu que, dans toutes les autres espèces de gazelles et de chèvres, les cornes sont recourbées en arrière ou tout-à-fait droites. J'ai donné, tome V, pl. XXIV et XXVII, la figure du nanguer et celle du nagor, et j'ai dit, d'après M. Adanson, qu'il y avoit trois variétés ou trois espèces de ces animaux, dont la première, c'est-à-dire, le nanguer, paroît être le *dama* des anciens. M. Pallas est du même avis : il dit que la femelle et le mâle nanguer ont également des cornes; et il a remarqué, comme dans le kob, une disposition singulière dans les dents *.

* *Solum hujus animalis caput cum cornibus vidi, è quo* dentium primorum *in inferiore maxilla numerum planè singularem esse didici : habet*

La seconde espèce est le nagor. M. Pallas avoit écrit dans son premier ouvrage (*Miscellanea*) que cet animal étoit le mazame de Seba : mais il avoue dans son second ouvrage (*Spicilegia*) qu'il s'étoit trompé ; et il convient avec moi que ce n'est point le mazame d'Amérique, mais une gazelle d'Afrique.

Au reste, l'espèce du nanguer paroît être isolée et sans variété ; mais celle du nagor a des espèces voisines, dont je dois la connoissance à MM. Forster : ils ont bien voulu me donner le dessin de la tête d'une de ces variétés du nagor du cap de Bonne-Espérance, qui me paroît différer du nagor dont j'ai donné la figure, tome V, pl. XXVII, en ce que ce nagor du Cap a le museau un peu effilé, et les cornes un peu moins courbées en avant que le nagor du Sénégal. Voici les notices qu'ils m'ont données à ce sujet.

« La chèvre que l'on appelle *steenbok* ou *bouquetin* au cap de Bonne-Espérance, nous

enim tantùm senos, *quorum duo medii latissimi, subobliqui, rectâ transversâ acie terminantur ; laterales verò parvi, lineares sunt.* (Pallas, *Spicilegia zoologica*, pag. 8.)

paroît être une variété du nagor donné par M. de Buffon. On trouve ces animaux sur les rochers qui font la pointe des terres du cap de Bonne-Espérance, et sur les plateaux de ces montagnes pierreuses parmi les broussailles. Ils courent avec une très-grande vîtesse, et font des sauts de huit à neuf pieds de hauteur ; comme leur chair est très-bonne à manger, on les chasse sans cesse, et l'on en a beaucoup détruit.

Cet animal est de la grandeur d'une chèvre commune, d'environ deux pieds six pouces de hauteur. Son poil est d'un rouge brun sur le dos et les côtés du corps, et d'un blanc sale sous le ventre ; il y a au-dessus des yeux, sous le cou et sur les fesses, une tache de cette dernière couleur blanc sale : le poil des oreilles est fauve ; elles sont arrondies à leurs extrémités. On voit sous chaque œil un larmier avec un petit orifice. Les cornes n'ont que cinq ou six pouces de longueur ; elles sont noires, ridées à la base, lisses à la pointe, extrêmement effilées et courbées en avant. La queue est courte, à peu près comme celle des chèvres ordinaires.

Une autre espèce ou variété du nagor, est

l'animal que l'on appelle au Cap *grysbok* ou *chèvre grise;* elle diffère du steenbok par la couleur de son poil, qui est gris, au lieu que celui du steenbok est rouge brun. Ce grysbok est une seconde espèce de nagor; il est de la grandeur d'une chèvre commune, et il a les jambes plus longues que le steenbok à proportion du corps. Son poil ne paroît gris que parce qu'il est mêlé de longs poils blancs; car en voyant l'animal de près, on s'apperçoit que le fond est d'un brun roussâtre ou marron : la tête et les pieds sont d'un brun plus clair que le corps, et le ventre est d'une couleur encore moins foncée; le museau est noir; les yeux sont environnés de poils de cette même couleur noire. Il y a, comme dans les autres chèvres, des larmiers sous les angles antérieurs des yeux. Les oreilles sont à peu près de même longueur que la tête; elles sont de forme ovale, et couvertes en dehors de poils courts et noirs. Les cornes ont environ cinq pouces de longueur; elles sont ridées d'un ou deux anneaux à la base, lisses vers la pointe qui est très-aiguë, courbées en avant, et de couleur noire.

Cette espèce de nagor se trouve toujours dans les plateaux au-dessus des montagnes parmi les rochers, les broussailles et la bruyère. Il n'est pas si léger à la course que le steenbok, car les chiens l'atteignent quelquefois à la chasse. Sa chair est aussi bonne à manger que celle du steenbok, et on les trouve quelquefois ensemble sur les montagnes du cap de Bonne-Espérance.

Une troisième espèce de nagor est le *bleekbok* ou *chèvre pâle*, qui ressemble presque en tout au *steenbok*, à l'exception de la couleur du poil, qui est beaucoup plus pâle; ce qui lui a fait donner son nom. »

En comparant ces trois animaux d'après les notices que nous venons de citer, il me paroît qu'il n'y a tout au plus que deux espèces distinctes, c'est-à-dire, le nagor steenbok et le nagor grysbok, et que le bleekbok n'est qu'une variété du premier.

LE RITBOK.

CET animal me paroît être une troisième variété dans l'espèce du nagor : voici la description qu'en a donnée M. Allamand, et que j'ai cru devoir rapporter ici, sans y rien changer.

« L'animal dont le mâle est représenté dans la planche XX, et la femelle dans la planche XXI, est nommée par les Hollandois habitans du cap de Bonne-Espérance, *rictrheebok*, que l'on prononce *rîtrébok*. C'est un mot composé qui signifie *chevreuil des roseaux*. Ce n'est pas un chevreuil : ainsi c'est mal-à-propos qu'on lui en donne le nom. J'ai cru devoir lui laisser celui de *rictbok* ou *ritbok*, qui signifie *bouc des roseaux* : quoiqu'il soit aussi composé, il ne paroîtra point tel aux François. Il ne m'a pas été possible de lui conserver celui que les Hottentots lui donnent : ils l'appellent *a*, *ei*, *a*, en prononçant chacune de ces trois syllabes avec un





LE RITBOK MALE.

J. Pauquet S.



LE RITBOK FEMELLE .

J Pauquet S.



claquement de langue que nous ne saurions exprimer.

Cet animal n'est pas un bouc, il n'en a pas la barbe; il n'a pas non plus toutes les marques auxquelles on peut reconnoître les gazelles: cependant il appartient à leur classe plus qu'à toute autre. M. Gordon, qui m'en a envoyé les dessins et la peau, me mande que, quoique la race de ces animaux soit assez nombreuse, ils marchent cependant en petites troupes, et quelquefois même le mâle est seul avec sa femelle; ils se tiennent près des fontaines, parmi les roseaux, d'où ils ont tiré leur nom, et aussi dans les bois; il y en a d'une couleur différente, mais qui paroissent cependant être de la même espèce, qui se tiennent le plus souvent sur les montagnes.

Ceux dont nous parlons ici ont tout le dessus du corps d'un gris cendré; ils ont le dessous du ventre, la gorge, les fesses blanches: mais ils n'ont point cette bande roussâtre ou noire qui sépare la couleur du ventre d'avec celle du reste du corps, et qui se trouve dans la plupart des autres gazelles. Leur tête est chargée de deux cornes noires, environnées d'anneaux jusqu'au-delà de la moitié de leur

longueur; mais ils ne sont pas fort proéminens : j'en ai compté dix sur celles de ces gazelles dont j'ai la peau bourrée. Ces cornes sont tournées en avant, et se terminent par une pointe lisse et fort aiguë : leur longueur est considérable pour la taille de l'animal ; en droite ligne elles ont dix pouces de hauteur, et, en suivant leur courbure, elles sont longues d'un pied trois pouces. Les oreilles sont aussi très-longues ; elles sont blanches en dedans : près de chacune d'elles il y a une tache chauve ou sans poils.

Ces animaux ont de beaux yeux noirs et des larmiers au-dessous ; ils ont quatre mamelles, à côté desquelles il y a ces deux ouvertures dans la peau, qui forment deux tubes, où l'on peut faire entrer le doigt, et dont il a été parlé dans l'article précédent sur les gazelles ; leur queue est longue, plate, et garnie de longs poils blanchâtres.

M. Gordon m'a envoyé la peau d'un autre individu de cette espèce, qui ressemble tout-à-fait par les cornes à celui que je viens de décrire, mais qui en diffère par sa couleur, qui est d'un fauve roussâtre très-foncé : c'est apparemment un de ceux qui habitent les montagnes.

Les femelles des ritboks ressemblent par leur couleur aux mâles ; mais elles n'ont point de cornes, et elles sont plus petites, comme on pourra le voir par leurs dimensions, que je donnerai à la fin de cet article.

Pour trouver ces animaux, il faut aller assez avant dans l'intérieur du pays. M. Gordon n'en a vu qu'à cent lieues du Cap.

Leurs cornes, tournées en devant, font d'abord penser au nanguer décrit par M. de Buffon * : mais ce dernier animal a les cornes beaucoup plus courbées en crochet vers leur pointe, et moins longues que celles du ritbok ; il est aussi plus petit, sa couleur est différente, et il y a sur son corps beaucoup plus de blanc. Il est vrai que M. Adanson a observé qu'il y a trois espèces ou variétés de ces nanguers, qui ne diffèrent que par la couleur : ainsi la couleur ne suffit pas pour prononcer que ces animaux ne sont pas de la même espèce ; mais ce sont les cornes qui l'indiquent. Je crois, avec M. de Buffon, que le nanguer est le *dama* des

* Voyez tome V, pl. XXIV.

anciens : on ne peut guère se refuser aux preuves qu'il en donne. Or Pline compare les cornes du *dama* à celles du chamois, avec cette seule différence, que ces derniers les ont tournées en arrière, au lieu que dans les autres elles sont tournées en avant. *Cornua,* dit-il, *rupicapris in dorsum adunca, damis in adversum.* Je doute que Pline se fût exprimé ainsi, s'il avoit voulu parler des cornes du ritbok; leur courbure n'a rien de commun avec celle des cornes du chamois. Les cornes de l'animal que M. de Buffon a nommé *nagor* *, leur ressemblent davantage; elles sont aussi dirigées en avant, mais légèrement: cependant elles sont beaucoup plus courtes que celles du ritbok, puisqu'elles ne s'élèvent pas à la hauteur de six pouces, et elles n'ont que deux ou trois anneaux près de la base, autant au moins qu'on en peut juger par la figure que M. de Buffon en a donnée. Ajoutez à cela que le nagor a une queue fort courte. Ces différences paroissent indiquer une diversité de race, et non pas une simple variété dans la

* Tome V, planche XXVII.

même espèce. M. de Buffon croit que ce nagor est le même animal que Seba a représenté dans la planche XLII, figure 3, de son ouvrage, et auquel il a donné très-improprement le nom de *mazame*, ou *cerf d'Amérique*. Mais ce prétendu cerf américain a les cornes tournées en arrière, assez grandes et environnées d'une arête contournée en spirale, depuis la base presque jusqu'à l'extrémité, et, de plus, une fort grosse queue; caractères qui ne conviennent point au nagor.

A cette occasion, je remarquerai encore que la quatrième figure de la même planche de Séba, que je viens de citer, ne me paroît pas représenter le kob ou la petite vache brune du Sénégal, comme le suppose M. de Buffon, mais le bubale, qu'on reconnoît à la conformation de ses cornes, et aux taches noires qu'il a sur les cuisses. M. Pallas l'a bien reconnu : cependant il n'en est pas moins vrai que Seba s'est grossièrement trompé en appelant cet animal *temamaçama*, et en le disant originaire de la nouvelle Espagne. »

Dimensions du ritbok mâle.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau	4	5	»
Hauteur du train de devant	2	9	»
Hauteur du train de derrière	3	»	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes	»	10	»
Longueur des cornes en ligne droite	»	10	6
Longueur des cornes en suivant la courbure	»	13	»
Circonférence de la base des cornes	»	5	»
Distance entre les pointes des cornes	»	10	»
Distance entre leurs bases	»	2	»
Longueur des oreilles	»	7	»
Distance entre leurs bases	»	4	»
Longueur de la queue	»	11	»

Dimensions de la femelle du ritbok.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps depuis l'origine de la queue jusqu'au bout du museau................	3	9	6
Hauteur du train de devant....	2	7	6
Hauteur du train de derrière...	2	9	6
Longueur des oreilles.........	»	7	»
Longueur de la queue.........	»	10	»

LE CHEVROTAIN.

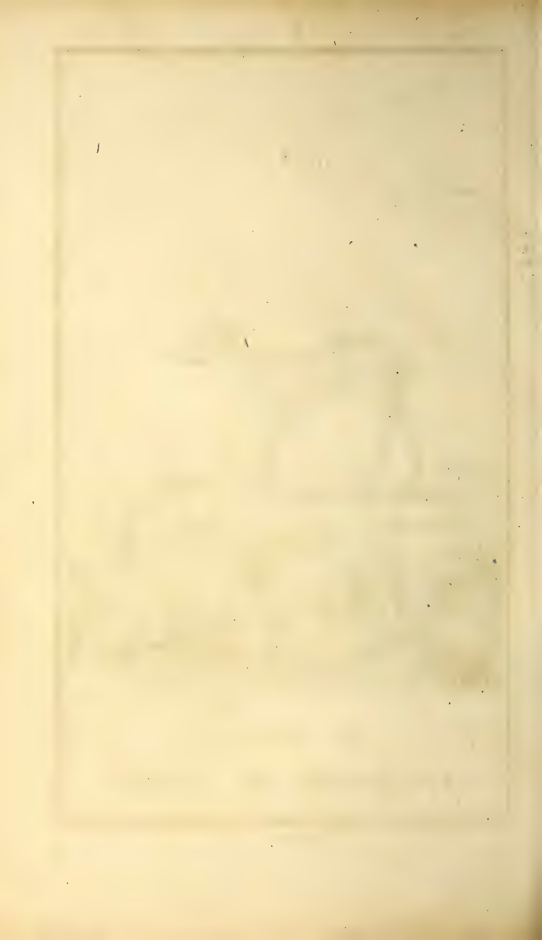
Nous donnons ici la figure d'un chevrotain différent de celui de notre ouvrage (tome V, page 260). Nous avons dit que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, et que Seba dit se trouver à Surinam, ne se trouve point en Amérique, mais au contraire aux grandes Indes, où il s'appelle *memina*. Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain de Ceylan sous ce nom *memina*, qui a une parfaite ressemblance avec la description que j'en ai publiée, et c'est celui duquel je donne ici la figure. En la comparant à celle du tome V, on verra que ces deux petits animaux sont également sans cornes, et qu'ils ne font tous deux qu'une simple variété dans la même espèce.



LE MEMINA

ou CHEVROTAIN DE CEYLAN.

J. Pauquet. S.







LE CHEVROTAIN DE JAVA.

J. Pouquet. S.

LE CHEVROTAIN

APPELE A JAVA *PETITE GAZELLE*.

Nous donnons ici la figure d'un chevrotain venu de Java sous le nom de *petite gazelle*, et qui nous paroît être de la même espèce, à très-peu près, que celle du chevrotain *memina* de Ceylan : les seules différences que nous puissions y remarquer sont, qu'il n'a point, comme le memina, de bandes ou de livrée sur le corps; le poil est seulement ondé ou jaspé de noir, sur un fond couleur de musc foncé, avec trois bandes blanches distinctement marquées sur la poitrine; le bout du nez est noir, et la tête est moins arrondie et plus fine que celle du memina, et les sabots des pieds sont plus alongés. Ces différences, assez légères, pourroient n'être qu'individuelles, et ne doivent pas nous empêcher de regarder ce chevrotain de Java comme

une simple variété dans l'espèce du memina de Ceylan. Au reste, nous n'avons pas eu d'autre indication sur ce petit animal, qui n'est certainement pas du genre des gazelles, mais de celui des chevrotains.

DE LA GAZELLE KEVEL.

M. Pallas me paroît se tromper en avançant que le kevel et la corine ne sont pas deux espèces différentes, *mais le mâle et la femelle dans la même espèce de gazelle :* s'il eût fait attention que j'ai decrit les deux sexes, ce savant naturaliste ne seroit pas tombé dans cette méprise.

LE BOSBOK.

VOICI encore une très-jolie gazelle, dont M. Allamand vient de publier la description dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes ; nous en donnons ici la figure, et croyons ne devoir rien omettre de ce qu'en dit ce savant naturaliste.

« Les Hollandois du cap de Bonne-Espérance donnent le nom de *bosbok* à une très-jolie gazelle. Ce mot, que j'ai conservé, signifie *le bouc des bois*, et c'est effectivement dans les forêts qu'on trouve cette gazelle. Ses cornes ont quelque rapport avec celles du ritbock ; elles sont dirigées et courbées en avant, mais si légèrement, qu'on a peine à s'en appercevoir : cependant, s'il n'y avoit que cette différence dans la courbure des cornes, je n'hésiterois pas à regarder le bosbok comme une variété dans l'espèce du ritbok; mais ils diffèrent si fort à d'autres égards, qu'on ne



LE BOSBOK.

J. Pauquet S.

peut guère douter qu'ils n'appartiennent à deux familles distinctes.

Le bosbok est plus petit que le ritbok : la longueur de son corps est de trois pieds six pouces, c'est-à-dire, d'environ un pied plus courte que celle du ritbok. Il en diffère encore plus par les couleurs : le dessus de son corps est d'un brun fort obscur, mais qui tire un peu sur le roux à la tête et sous le cou ; son ventre est blanc, de même que l'intérieur de ses cuisses et de ses jambes ; il a aussi une tache blanche au bas du cou : les fesses ne sont pas blanches, comme dans la plupart des autres gazelles ; mais la croupe est parsemée de petites taches rondes d'un blanc qui se fait d'abord remarquer, et qui lui sont particulières : ses cornes sont noires et torses en longues spirales, qui s'étendent au-delà de la moitié de leur hauteur : on voit sur son front une tache noire. Il n'a point de larmiers ; ses oreilles sont longues et pointues ; sa queue a près de six pouces, et elle est garnie de longs poils blancs ; il a quatre mamelles, et à leur côté les deux poches ou tubes qui se trouvent dans le ritbok.

Les femelles diffèrent des mâles en ce

qu'elles n'ont point de cornes, et qu'elles sont un peu plus rousses. M. Gordon, en m'envoyant le dessin de cet animal, y a joint la peau d'une femelle, où j'ai trouvé les mêmes taches blanches qui sont sur la croupe du mâle.

Les bosboks ne se trouvent guère qu'à soixante lieues du Cap ; ils se tiennent, comme je l'ai déja dit, dans les bois, où ils se font souvent entendre par une sorte d'aboiement assez semblable à celui du chien.

Dimensions du bosbok.

	pieds	pouces.	lignes.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue...........	3	6	»
Hauteur du train de devant...	2	5	6
Hauteur du train de derrière..	2	7	3
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à la base des cornes............	»	7	»
Longueur des cornes.........	»	10	»
Longueur des oreilles.........	»	6	2
Longueur de la queue.........	»	6	»

DE LA CHÈVRE BLEUE.

« CETTE antilope, dit M. Forster, est très-commune au cap de Bonne-Espérance, où on l'appelle la *chèvre bleue ;* cependant sa couleur n'est pas tout-à-fait bleue, et encore moins bleu céleste, comme Hall l'a supposé dans son *Histoire des quadrupèdes*, mais seulement d'un gris tirant un peu sur le bleuâtre : cette couleur n'est même occasionnée que par le reflet du poil, qui est hérissé lorsque l'animal est vivant ; car dès qu'il est mort, le poil se couche ou s'applique sur le corps, et alors tout le bleuâtre disparoît entièrement, et on ne voit à sa place qu'une couleur grise. Cet animal est plus grand que le daim d'Europe; son ventre est couvert de poils blancs, ainsi que les pieds; la touffe de poil qui termine la queue, est aussi blanche, et il y a sous chaque œil une tache de cette même couleur ; la queue n'a que sept pouces de longueur ; les cornes sont noires, ridées d'environ vingt anneaux, un peu courbées en arrière, et ont dix-huit ou vingt pouces de longueur ; la femelle en porte aussi-bien que le mâle. »

LE CHEVREUIL DES INDES.

Nous donnons ici la figure d'un animal des Indes, qui nous paroît être d'une espèce très-voisine de celle de nos chevreuils d'Europe, mais qui néanmoins en diffère par un caractère assez essentiel, pour qu'on ne puisse pas le considérer comme ne formant qu'une simple variété dans l'espèce du chevreuil; ce caractère consiste dans la structure des os supérieurs de la tête, sur lesquels sont appuyées les meules qui portent le bois de ce chevreuil. C'est encore au savant professeur M. Allamand que je dois la connoissance de cet animal; et je ne puis mieux faire que de rapporter ici la description qu'il en a publiée dans le nouveau supplément à mon ouvrage sur les animaux quadrupèdes.

« Nous avons vu, dans les articles précédens, que l'Afrique renferme grand nombre d'animaux qui n'ont jamais été décrits; cela n'est pas étonnant, l'intérieur de cette



LE CHEVREUIL.
des Indes

J. Pauquet S.



vaste partie du monde nous est presque encore entièrement inconnu. On a plus de raison d'être surpris que l'Asie, habitée en général par des peuples policés, et très-fréquentée par les Européens, en fournisse souvent dont aucun voyageur n'a parlé : nous en avons un exemple dans le joli animal qui est représenté dans cette planche.

Il a été envoyé de Bengale, en 1778, à feu M. Van der Stel, commissaire de la ville d'Amsterdam ; il est arrivé chez lui en très-bon état, et il y a vécu pendant quelque temps. Ignorant le nom sous lequel il est connu dans le pays dont il est originaire, je lui ai donné celui de *chevreuil*, parce qu'il lui ressemble par son bois et par toute sa figure, quoiqu'il soit beaucoup plus petit. Celui de *chevrotain* auroit mieux répondu à sa taille ; mais ceux d'entre les chevrotains qui portent des cornes, les ont creuses, et non pas solides comme le sont celles de l'animal dont nous parlons, qui par conséquent en diffère par un caractère essentiel. Il a plus de traits de ressemblance avec le cerf : mais il en est trop différent par la grandeur, pour qu'on puisse lui en donner le nom ; à peine

a-t-il deux pieds sept pouces de longueur, et sa plus grande hauteur n'est que d'un pied et demi.

Le poil court dont son corps est couvert, est blanc depuis sa racine jusqu'à la moitié de sa longueur, l'extrémité en est brune ; ce qui fait un pelage gris, où cependant le brun domine, principalement sur le dos et moins sous le ventre ; l'intérieur des cuisses et le dessous du cou sont blanchâtres ; les sabots sont noirs et surmontés d'une petite tache blanche ; les ergots sont à peine visibles.

Sa tête, comme celle de la plupart des animaux mâles à pieds fourchus, est chargée de deux cornes qui offrent des singularités bien remarquables. Elles ont une origine commune à la distance de deux pouces du bout du museau ; là elles commencent à s'écarter l'une de l'autre, en faisant un angle d'environ 40 degrés sous la peau, qu'elles soulèvent d'une manière très-sensible : ensuite elles montent en ligne droite le long des bords de la tête, toujours recouvertes de la peau, mais de façon que l'œil peut les suivre avec autant de facilité que l'attouchement les fait découvrir ; car elles forment sur les os auxquels elles sont

appliquées, une arête d'un travers de doigt d'élévation. Parvenues au haut de la tête, elles prennent une autre direction; elles s'élèvent perpendiculairement au-dessus de l'os frontal, jusqu'à la hauteur de trois pouces, sans que la peau qui les environne là de tous côtés, les ait quittées : à ce degré d'élévation, elles sont surmontées par ce qu'on nomme les meules et leurs pierrures dans les cerfs; elles couronnent la peau qui reste en dessous. Du milieu de ces meules, les cornes continuent à monter, mais inégalement. La corne gauche s'élève jusqu'a la hauteur de trois pouces, et elle est recourbée à son extrémité, qui se termine en pointe; elle pousse, presque immédiatement au-dessus de la meule, un andouiller dirigé en avant, de la longueur d'un demi-pouce : la corne droite n'a que deux pouces et demi de longueur, et il en sort un andouiller plus petit encore que celui de la gauche, et dirigé en arrière. La figure qui a été faite d'après l'animal vivant, représente bien tout ce que je viens de dire. Ces cornes sont sans écorces, lisses, et d'un blanc tirant un peu sur le jaune; elles sont sans perlures, et par conséquent sans gouttières.

Cet animal n'a pas vécu fort long-temps dans ce pays, et rien n'a indiqué son âge : ainsi j'ignore s'il auroit mis bas sa tête, comme les chevreuils, ou si celle qu'il avoit étoit naissante, et seroit devenue plus grande et plus chargée d'andouillers.

Si l'on regarde comme une portion du bois cette partie qui a son origine près du museau, qui s'étend sous la peau de la face, et qui en reste couverte jusqu'à la meule, on ne peut pas douter que ce bois ne soit permanent; et, dans ce cas, cet animal offrira, de même que la girafe, une anomalie très-remarquable dans la classe des animaux qui ont du bois ou des cornes solides.

Mais on sait que le bois des cerfs, des daims et des chevreuils, pose sur deux éminences de l'os frontal. Dans notre chevreuil indien, ces éminences sont des tubérosités beaucoup plus élevées, dont les prolongemens s'étendent entre les yeux jusqu'au museau, en s'appliquant fortement aux os du nez, si même ils ne font pas corps avec eux ; car, quelque effort que j'aie fait pour insinuer à travers la peau une pointe entre deux, il m'a été impossible d'y réussir.

Comme la dépouille de cet animal ne m'appartient pas, je regrette de n'avoir pas la permission d'enlever la peau qui couvre ces os, pour savoir au juste ce qui en est. Quói qu'il en soit, il peut mettre bas sa tête avec autant de facilité que le cerf, puisque, posée sur le haut de ces éminences, les meules ne sont pas plus fortement adhérentes à ce point d'appui que dans les autres animaux qui perdent leur bois chaque année ; ainsi je suis très-porté à croire qu'il le perd aussi : mais ce qu'il y a ici de certain, c'est que cette singulière conformation en forme une espèce particulière dans la classe des ruminans, et non pas une simple variété, telle qu'est le *cuguacu apara* du Bresil, qui est à peu près de la même grandeur.

Au milieu du front, entre les deux prolongemens des tubérosités dont je viens de parler, il y a une peau molle, plissée et élastique, dans les plis de laquelle on remarque une substance glanduleuse, d'où il suinte une matière qui a de l'odeur.

Il a huit dents incisives dans la mâchoire inférieure, et six dents molaires à chaque côté des deux mâchoires. Il a de plus deux

crochets dans la mâchoire supérieure, comme le cerf, qui ne se trouvent point dans le chevreuil d'Europe; ces crochets se projettent tant soit peu en dehors, et ils font une légère impression sur la lèvre inférieure.

Il a de beaux yeux bien fendus : au-dessous sont deux larmiers très-remarquables par leur grandeur et leur profondeur, comme ceux du cerf; ces larmiers, qui manquent au chevreuil avec ses deux dents en crochets, m'ont fait dire ci-dessus, qu'il avoit plus de traits de ressemblance avec le cerf qu'avec ce dernier animal.

Il a la langue fort longue : il s'en servoit non seulement à nettoyer ses larmiers, mais encore ses yeux, et quelquefois même il la poussoit au-delà.

Ses oreilles ont trois pouces en longueur; elles sont placées à un demi-pouce de distance de la partie inférieure des éminences qui soutiennent le bois. Sa queue est fort courte, mais assez large; elle est blanche en dessous.

La figure de cet animal avoit la même grace et la même élégance que celle de notre chevreuil ordinaire; il paroissoit même être plus

leste et plus éveillé. Il n'aimoit pas à être touché de ceux qu'il ne connoissoit point; il prenoit cependant ce qu'ils lui présentoient : il mangeoit du pain, des carottes et toutes sortes d'herbes. Il étoit dans un parc, où il entra en chaleur dans les mois de mars et d'avril : il y avoit avec lui une femelle d'axis, qu'il tourmentoit beaucoup pour la couvrir; mais il étoit trop petit pour y réussir. Il mourut pendant l'hiver 1779.

Voici ses dimensions :

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue...........	2	7	»
Hauteur du train de devant....	1	4	»
Hauteur du train de derrière..	1	6	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles.....................	»	7	»
Distance entre le bout du museau et l'extrémité des prolongemens des éminences de l'os frontal, qui soutiennent le bois	»	2	»
Longueur de ces prolongemens			

	pieds.	pouces.	lignes.
jusqu'à l'endroit où ils s'élèvent au-dessus de la tête.....	»	5	»
Longueur des éminences de l'os frontal, qui sont recouvertes de la peau, et terminées par les meules....................	»	3	»
Longueur de la corne gauche, depuis la meule jusqu'à son extrémité en ligne droite....	»	3	»
Longueur de son andouiller....	»	»	6
Longueur de la corne droite, depuis la meule jusqu'à son extrémité.................	»	2	6
Longueur de son andouiller....	»	»	4
Distance entre les cornes, mesurée sur l'os frontal.........	»	2	1
Circonférence des cornes au-dessous de la meule........	»	2	»
Longueur des oreilles.........	»	3	»
Longueur des yeux d'un angle à l'autre....................	»	1	»
Largeur des oreilles..........	»	2	»
Ouverture des yeux...........	»	»	9
Longueur de la queue........	»	3	»
Circonférence du museau derrière les naseaux.............	»	4	»

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence de la tête entre les cornes et les oreilles........	»	11	»
Longueur du milieu du cou...	1	»	»
Longueur du corps derrière les jambes de devant...........	1	9	»
Longueur du milieu du corps..	1	10	»
Longueur du corps devant les jambes de derrière..........	1	9	»

DU CANNA.

Je n'ai d'abord connu cet animal que par ses cornes, dont j'ai donné la description, tome V, page 282, et j'étois assez incertain non seulement sur son espèce et sur son climat, mais même sur le nom *coudous*, qui servoit d'étiquette à ces cornes; mais aujourd'hui mes doutes sont dissipés, et c'est à M. Gordon et à M. Allamand que je dois la connoissance de cet animal, l'un des plus grands de l'Afrique méridionale. Il se nomme *canna* dans les terres des Hottentots, et voici les observations que ces savans naturalistes en ont publiées, cette année 1781, dans un supplément à l'édition de Hollande de mes ouvrages.

« M. de Buffon a été embarrassé à déterminer l'animal auquel avoit appartenu une corne qu'il a trouvée au Cabinet du roi, sans étiquette, et dont il a donné la figure. Deux semblables cornes qu'il a vues dans le cabinet

Tom 10. Pl 26.



LE CANNA.

J Pauquet S.

de M. Dupleix, et qui étoient étiquetées, l'ont tiré en partie de son embaras; l'étiquette portoit ceci : *Cornes d'un animal à peu près comme un cheval, de couleur grisâtre, avec une crinière comme un cheval au-devant de la tête; on l'appelle ici à Pondichery* coesdoes, *qui doit se prononcer* coudous.

Cette description, toute courte qu'elle est, est cependant fort juste; mais elle ne suffisoit pas à M. de Buffon pour lui faire connoître l'animal qui y est désigné. Il a dû avoir recours aux conjectures, et il a soupçonné, avec beaucoup de vraisemblance, que le coudous pouvoit bien être une sorte de buffle, ou plutôt le *nyl-ghau :* effectivement ce dernier animal est celui dont les cornes ont le plus de rapport à celles dont il s'agit; et ce qui est dit dans l'étiquette lui convient assez, comme on peut le remarquer par la description que j'en ai donnée *. Cependant cette corne est celle d'un autre animal, auquel M. de Buffon n'a pas pu penser, parce qu'il n'a pas été encore décrit,

* Voyez le premier volume des supplémens, édition de Hollande.

ou que du moins il l'a été si imparfaitement, qu'il étoit impossible de s'en former une juste idée. Il étoit réservé à M. Gordon de nous le faire bien connoître ; c'est à lui que je suis redevable de la figure qu'on en voit dans la planche VII, tome Ier des supplémens, et des particularités qu'on va lire.

Kolbe est le seul qui en ait parlé sous le nom d'*élan* qui ne lui convient point, puisqu'il en diffère essentiellement par ses cornes, qui n'ont rien d'analogue à celles du véritable élan *. Les Hottentots lui donnent le nom de *canna*, que je lui ai conservé: les Caffres le nomment *inpoof*. C'est un des plus grands animaux à pieds fourchus qu'on voie dans l'Afrique méridionale. La longueur de celui qui est représenté ici, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, étoit de huit pieds deux pouces ; sa hauteur étoit de cinq pieds, mesurée depuis la partie du dos qui est au-dessus des épaules, et qui forme là une éminence assez remarquable ; sa circonférence, derrière les jambes de de-

* Voyez la figure des cornes de l'élan dans le tome V, pl. XVII.

vant, étoit de six pieds sept pouces, et devant les jambes postérieures, de cinq pieds neuf pouces : mais il faut observer qu'il étoit assez maigre ; s'il avoit eu son embonpoint ordinaire, il auroit pesé environ sept à huit cents livres. La couleur de son corps étoit d'un fauve tirant sur le roux, et il étoit blanchâtre sous le ventre ; sa tête et son cou étoient d'un gris cendré, et quelques uns de ces animaux ont tout le corps de cette couleur ; tous ont au-devant de la tête des poils qui y forment une espèce de crinière.

Jusqu'ici cette description s'accorde fort avec celle du coudous, et les cornes du canna sont précisément semblables à celles que M. de Buffon a décrites ; ainsi on ne peut pas douter que le coudous de Pondichéry ne soit notre canna : mais je suis surpris, avec M. de Buffon, qu'on lui ait donné le nom de *coudous*, qui n'a jamais été employé par aucun voyageur dans les Indes ; je soupçonne qu'il a été emprunté des Hollandois, qui l'écrivent effectivement *coedoe* ou *coesdoes*, et qui le prononcent *coudous*. Ils le donnent à l'animal que M. de Buffon

a nommé *condoma* *, et qui, par sa grandeur, approche un peu du canna. Ces cornes, qui se trouvent dans le cabinet de M. Dupleix, n'auroient-elles point été apportées du cap de Bonne-Espérance à Pondichery ? Celui qui en a écrit l'étiquette, en suivant l'orthographe hollandoise, ne se seroit mépris que sur le nom. Ce qui autorise ce soupçon, c'est le silence des voyageurs sur un animal aussi remarquable par sa grandeur que le canna. S'il habitoit un pays autant fréquenté par les Européens que le sont les Indes, il est très-vraisemblable que quelques uns en auroient parlé. »

Je suis ici, comme dans tout le reste, parfaitement de l'avis de M. Allamand, et je reconnois que le nom hollandois de *coesdoes* ou *coudous* doit rester à l'animal que j'ai nommé *condoma*, et que ce nom *coudous* avoit été écrit mal-à-propos sur l'étiquette des cornes que nous reconnoissons être celles du canna dont il est ici question.

« Ses cornes, dit M. Allamand, étoient

* Voyez le tome V, page 256.

telles que M. de Buffon les a décrites; elles avoient une grosse arête qui formoit deux tours de spirale vers leur base; elles étoient lisses dans le reste de leur longueur, droites et noires; leurs bases étoient éloignées l'une de l'autre de deux pouces, et il y avoit l'intervalle d'un pied entre leurs pointes; leur longueur étoit d'un pied et demi, mais elle varie dans les différens individus. Celles des femelles sont, pour l'ordinaire, plus menues, plus droites et plus longues; elles sont creuses et soutenues par un os qui leur sert de noyau: ainsi elles ne tombent jamais. A cette occasion, M. Gordon m'écrit qu'on ne connoît dans l'Afrique méridionale aucun animal qui perde ses cornes; par conséquent il n'y a ni élans, ni cerfs, ni chevreuils. Kolbe seul les y a vus.

Le canna a un fanon très-remarquable qui lui pend au-devant de la poitrine, et qui est de la même couleur que la tête et le cou. Celui des femelles est moins grand; aussi sont-elles un peu plus petites que les mâles; elles ont moins de poils sur le front, et c'est presque en cela seulement que leurs figures diffèrent.

J'ai déja dit que Kolbe donne au canna le nom d'*élan;* et c'est effectivement celui sous lequel il est connu au Cap, quoique très-improprement : cependant il a, comme notre élan du Nord, une loupe sous la gorge, de la hauteur d'un pouce, comme on peut le voir dans la figure. Si l'on en croit M. Linnæus, c'est-là un caractère distinctif de l'élan, qu'il définit : *alces, cervus cornibus à caulibus palmatis, carunculâ gutturali.* Mais M. de Buffon remarque, avec raison, que les élans femelles n'ont pas cette loupe, et qu'elle n'est par conséquent point un caractère essentiel à l'espèce. J'ignore si elle se trouve dans la femelle du canna.

Sa queue, qui est longue de deux pieds trois pouces, est terminée par une touffe de longs poils ou crins noirs : ses sabots sont aussi noirs, et le peuple (sur la foi du nom) leur attribue la même vertu qu'à ceux de nos élans, c'est d'être un souverain remède contre les convulsions.

Il a quatre mamelles et une vésicule du fiel. Quoique sa tête, qui a un pied sept pouces de longueur, ressemble assez à celle du cerf, elle n'a cependant point de larmiers.

Les cannas sont presque tous détruits dans le voisinage du Cap ; mais il ne faut pas s'en éloigner beaucoup pour en rencontrer : on en trouve dans les montagnes des Hottentots hollandois. Ces animaux marchent en troupes de cinquante ou soixante ; quelquefois même on en voit deux ou trois cents ensemble près des fontaines. Il est rare de voir deux mâles dans une troupe de femelles, parce qu'alors ils se battent, et le plus foible se retire : ainsi les deux sexes sont souvent à part. Le plus grand marche ordinairement le premier ; c'est un très-beau spectacle que de les voir trotter et galoper en troupes. Si l'on tire un coup de fusil chargé à balle parmi eux, tout pesans qu'ils sont, ils sautent fort haut et fort loin, et grimpent sur des lieux escarpés, où il semble qu'il est impossible de parvenir. Quand on les chasse, ils courent tous contre le vent, et, avec un bon cheval, il est aisé de les couper dans leur marche. Ils sont fort doux : ainsi on peut pénétrer au milieu d'une troupe, et choisir celui sur lequel on veut tirer, sans courir le moindre danger. Leur chair est une excellente venaison ; on casse leurs os pour en tirer la moelle

qu'on fait rôtir sous la cendre ; elle a un bon goût, et on peut la manger même sans pain. Leur peau est très-ferme ; on s'en sert pour faire des ceintures et des courroies. Les poils qui sont sur la tête des mâles, ont une forte odeur d'urine, qu'ils contractent, dit-on, en léchant les femelles. Celles-ci ne font jamais qu'un petit à la fois.

Comme ces animaux ne sont point méchans, M. Gordon croit qu'on pourroit aisément les rendre domestiques, les faire tirer au chariot, et les employer comme des bêtes de somme ; ce qui seroit une acquisition très-importante pour la colonie du Cap.

M. Pallas a vu, dans le cabinet de Mgr le prince d'Orange, le squelette d'un canna, et il l'a reconnu pour être l'élan de Kolbe. Il l'a rangé dans la classe des antilopes, sous la dénomination d'*antilope oryx*. Je n'examinerai pas les raisons qu'il a eues pour lui donner cette dernière épithète : je me contenterai de remarquer qu'il me paroît douteux que le canna se trouve dans les parties septentrionales de l'Afrique ; au moins aucun voyageur ne le dit. S'il est particulier aux contrées méridionales de cette partie du

monde, il n'est pas apparent que ce soit l'*oryx* des anciens : d'ailleurs, suivant le témoignage de Pline, l'*oryx* étoit une chèvre sauvage, et il est peu vraisemblable que Pline, qui ne s'étoit pas formé un systême de nomenclature, comme nous autres modernes, ait donné le nom de *chèvre* à un aussi gros animal que le canna. »

Avant d'avoir reçu ces remarques très-judicieuses de M. Allamand, j'avois fait à peu près les mêmes réflexions, et voici ce que j'en avois écrit et même livré à l'impression.

M. Pallas appelle cet animal *oryx*, et le met au nombre de ses antilopes ; mais ce nom me paroît mal appliqué : je l'aurois néanmoins adopté si j'eusse pu penser que cet animal du cap de Bonne-Espérance fût l'*oryx* des anciens ; mais cela n'est ni vrai ni même vraisemblable. M. Pallas croit que l'élan d'Afrique indiqué par Kolbe est le même animal que celui-ci, et je ne suis pas fort éloigné de ce sentiment, quoique j'aie rapporté, tome V, page 251, l'élan d'Afrique de Kolbe au bubale : mais, soit qu'il appartienne en effet au bubale ou au canna, il est

certain que le nom d'*élan* lui a été très-mal appliqué, puisque l'élan a des bois solides qui tombent tous les ans comme ceux du cerf, au lieu que l'animal dont il est ici question, porte des cornes creuses et permanentes, comme celles des bœufs et des chèvres.

Et ce qui me fait dire que le nom d'*oryx* a été mal appliqué à cet animal par M. Pallas, et qu'il n'est pas l'*oryx* des anciens, c'est qu'ils ne connoissoient qu'une assez petite partie de l'Asie, et la seule portion de l'Afrique qui s'étend le long de la Méditerranée. Or cet animal auquel M. Pallas donne le nom d'*oryx*, ne se trouve ni dans l'Asie mineure, ni dans l'Arabie, ni dans l'Égypte, ni dans toutes les terres de la Barbarie et de la Mauritanie. Ainsi l'on est fondé à présumer qu'il ne pouvoit être ni connu ni nommé par les anciens.

M. Forster m'écrit qu'il a vu une femelle de cette espèce, en 1772, à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance, laquelle avoit environ quatre pieds de hauteur, mesurée aux jambes de devant. « Elle portoit, dit-il, une sorte de crinière le long du cou, qui s'éten-

doit jusqu'aux épaules, où l'on voyoit aussi de très-longs poils ; il y avoit une ligne noire sur le dos, et les genoux étoient de cette même couleur noire, ainsi que le nez et le museau ; le pelage du corps étoit fauve, et à peu près semblable à celui du cerf : mais le ventre et le dedans des jambes étoient blanchâtres.

On voyoit sous la gorge de cette femelle une proéminence de la grosseur d'une pomme, qui étoit formée par l'os du larynx, plus apparent et plus grand dans cette espèce d'animal que dans toute autre.

Ainsi la femelle canna a, comme le mâle, cette proéminence sous la gorge, au lieu que, dans l'espèce de notre élan du Nord, le mâle seul porte cet attribut.

Toutes les dents incisives étoient, selon M. Forster, d'une largeur considérable; mais celles du milieu étoient encore plus larges que les autres. Les yeux étoient vifs et pleins de feu. La longueur des cornes étoit d'environ un pied et demi ; et pour avoir une idée de leur position, il faut se les représenter comme formant un grand V en regardant l'animal de face, et comme s'effaçant parfaite-

ment l'une l'autre en le regardant dans le sens transversal. Ces cornes étoient noires, lisses dans leur plus grande longueur, avec quelques rides annulaires vers la base : on remarquoit une arête mousse qui suivoit les contours de la corne, laquelle étoit droite dans sa direction, et un peu torse dans sa forme. Les oreilles étoient larges ; les sabots des pieds fort petits à proportion du corps, leur forme étoit triangulaire, et leur couleur noire.

Au reste, cette femelle étoit très-apprivoisée, et mangeoit volontiers du pain, des feuilles de choux, et les prenoit même dans la main : elle étoit dans sa quatrième année ; et comme elle n'avoit point de mâle et qu'elle étoit en chaleur, elle sautoit sur des antilopes et même sur une autruche qui étoient dans le même parc. On assure que ces animaux se trouvent sur les hautes montagnes de l'intérieur des terres du Cap ; ils font des sauts surprenans, et franchissent des murs de huit et jusqu'à dix pieds de haut. »



LE CONDOMA *ou* COËSDOES.

J J Fauquet S

DU CONDOMA,

OU

COESDOES.

Nous donnons ici la figure du condoma qu'on appelle au cap de Bonne-Espérance *coesdoes* ; cette figure manquoit à mon ouvrage. N'ayant pas eu la dépouille entière de l'animal, je n'avois pu donner alors que la figure de la tête et des cornes, et c'est de là qu'étoit venue, sur le mot *coesdoes* ou *coudous*, la méprise que nous venons de rectifier dans l'article précédent : mais il nous est arrivé depuis une peau bien conservée de ce bel animal. M. le chevalier d'Auvillars, lieutenant-colonel du regiment de Cambresis, en a aussi apporté une, de laquelle M. de Brosse, premier president du parlement de Dijon, m'a envoyé une tres-bonne description qui se rapporte parfaitement avec tout ce que

j'ai dit, tome V, page 256, au sujet du condoma.

« L'animal entier, dit M. de Brosse, fut donné au chevalier d'Auvillars, au cap de Bonne-Espérance, par M. Berg, secrétaire du conseil hollandois, comme venant de l'intérieur de l'Afrique, et d'un lieu situé à environ cent lieues du Cap; on lui dit qu'il s'appeloit *coesdoes*. Il y avoit trois de ces animaux morts, l'un plus grand, l'autre plus petit que celui-ci : il le fit très-exactement dépouiller de sa peau qu'il a apportée en France; cette peau étoit assez épaisse pour faire des semelles de souliers. J'ai vu la peau entière : l'animal sembloit être de la forme d'un petit bœuf, mais plus haut sur ses jambes. Cette peau étoit couverte d'un poil gris de souris assez ras; il y avoit une raie blanche le long de l'épine du dos, d'où descendoient de chaque côté six ou huit raies transversales de même couleur blanche : il y avoit aussi au bas des yeux deux raies blanches posées en chevron renversé, et, de chaque côté de ces raies, deux taches de même couleur; le haut du cou étoit garni de

longs poils en forme de crinière, qui se prolongeoit jusque sur le garrot. Les cornes, mesurées en ligne droite, avoient deux pieds cinq pouces sept lignes de longueur, et trois pieds deux pouces trois lignes en suivant exactement leurs triples sinuosités sur l'arête continue; l'intervalle entre les cornes, à leur naissance, n'étoit que d'un pouce six lignes, et de deux pieds sept pouces à leurs extrémités; leur circonférence à la base étoit de huit pouces trois lignes: elles etoient bien faites, diminuoient régulièrement de grosseur en s'éloignant de leur naissance, et finissoient en pointe aiguë; elles étoient de couleur grise, lisses, et assez semblables, pour la substance, à celles du bouc, avec quelques rugosités dans le bas, mais sans aucune strie véritable. On pouvoit enlever en entier cette corne jusqu'au bout; après avoir ôté cette enveloppe cornée, mince et parfaitement évidée, il reste un os de moindre diamètre, presque aussi long, pareillement contourné, de couleur blanc jaunâtre, mais mal lisse, d'une substance lâche, peu compacte, friable et cellulaire. La corne du pied ressembloit à celle d'une

génisse de deux ans. La queue étoit courte et garnie de poils assez longs à l'extrémité. »

Cette description faite par M. le président de Brosse est très-bonne ; je l'ai confrontée avec les dépouilles de ce même animal que j'avois reçues presque en même temps pour le Cabinet du roi, et je n'ai rien trouvé à y ajouter ni retrancher.

MM. Forster, qui ont vu cet animal vivant, m'ont communiqué les notices suivantes. « Le *condoma* ou *coesdoes* a quatre pieds de hauteur, mesuré aux jambes de devant, et les cornes ont trois pieds neuf pouces de longueur ; leurs extrémités sont éloignées l'une de l'autre de deux pieds sept ou huit pouces ; elles sont grises, mais blanchâtres à la pointe ; leur arête suit toutes leurs inflexions ou courbures, et elles sont un peu comprimées et torses en hélice. La femelle porte des cornes comme le mâle. Les oreilles sont larges ; et la queue, qui n'a qu'un demi-pied de longueur, est brune à son origine, blanche sur le milieu, et noire à l'extrémité, qui est terminée par une touffe de poils assez longs.

Le pelage est ordinairement gris et quelquefois roussâtre. Il y a sur le dos une ligne blanche qui s'étend jusqu'à la queue; il descend de cette ligne sept barres de même couleur blanche, dont quatre sur les cuisses et trois sur les flancs. Dans quelques individus, ces barres descendantes sont au nombre de huit et même de neuf; dans d'autres, il n'y en a que six: mais ceux qui en ont sept, sont les plus communs. Il y a sur l'arête du cou une espèce de crinière formée de longs poils. Le devant de la tête est noirâtre, et du coin antérieur de chaque œil il part une ligne blanche qui s'étend sur le museau; le ventre et les pieds sont d'un gris blanchâtre. Il y a des larmiers sous les yeux.

Ces animaux se trouvent dans l'intérieur des terres du cap de Bonne-Espérance; ils ne vont point en troupes comme certaines espèces de gazelles. Ils font des bonds et des sauts surprenans; on en a vu franchir une porte grillée qui avoit dix pieds de hauteur, quoiqu'il n'y eût que très-peu d'espace pour pouvoir s'élancer. On peut les apprivoiser et les nourrir de pain; on en a eu plusieurs à la ménagerie du cap de Bonne-Espérance. »

Nous ajouterons encore à ces observations l'excellente description de cet animal que M. Allamand vient de publier à la suite du quatrième volume de mes supplémens à l'Histoire naturelle, édition de Hollande; il y a joint une très-belle figure d'un individu beaucoup plus grand que celui que j'ai fait dessiner et graver ici.

ADDITION A L'HISTOIRE

DU CONDOMA, ou COESDOES,

Par M. le professeur ALLAMAND.

QUOIQUE les cornes de l'animal à qui M. de Buffon a donné le nom de *condoma*, soient assez connues et se trouvent très-souvent dans les cabinets de curiosités naturelles, l'animal n'a jamais été décrit; il est pourtant assez remarquable pour mériter l'attention des voyageurs et des naturalistes.

M. de Buffon a eu raison de dire qu'il approchoit beaucoup de l'animal que Caius a donné sous le nom de *strepsiceros*, puisqu'on ne sauroit douter que ce ne soit le même, vu la parfaite conformité des cornes*.

* M. de Buffon remarque que Caius s'est trompé en donnant à cet animal le nom de *strepsiceros*, qui ne désigne que l'*antilope*, dont le

Il soupçonne aussi que ce pourroit bien être l'animal auquel Kolbe a donné le nom de *chèvre sauvage :* et effectivement la description que celui-ci en a faite, a quelque rapport à celle que je vais donner du *condoma ;* mais aussi il y a des différences notables, comme on s'en appercevra bientôt.

condoma diffère beaucoup. Le nouveau traducteur de Pline prétend que M. de Buffon s'est entièrement mépris au caractère distinctif des cornes du *strepsiceros*, auxquelles il n'accorde point la double flexion que M. de Buffon leur attribue : il veut qu'elles soient droites, mais cannelées en spirale ; et cela fondé sur ce passage de Pline : *Erecta autem (cornua) rugarumque ambitu contorta et in leve fastigium exacuta, ut lyras diceres, strepsiceroti, quam addacem Africa appellat ;* ce qu'il traduit ainsi :

« Le chevreuil *strepsiceros* des Grecs, nommé « *addax* en Afrique, a les cornes droites et ter- « minées en pointes, mais contournées en spirale, « et cannelées tout autour. »

S'il avoit fait attention qu'il a omis dans sa traduction celle de ces mots, *ut lyras diceres,* qui ne convient qu'à la figure des cornes de l'antilope, il n'auroit sans doute pas fait cette critique.

M. Pallas, qui dans ses *Spicilegia zoologica*, fasc. I, page 17, a donné une bonne description des cornes et de la tête du condoma, croit que M. de Buffon s'est trompé en prenant cet animal pour cette chèvre sauvage, parce qu'il n'en a point la barbe. S'il n'a pas d'autre raison que celle-là pour appuyer son avis, c'est lui qui s'est trompé; car le condoma a une barbe très-remarquable.

Mais sans nous arrêter aux conjectures qu'on a pu former sur la figure de cet animal, faisons le connoître véritablement tel qu'il est, en lui conservant le nom de *condoma* que M. de Buffon lui a donné, quoique ce ne soit pas celui qu'on lui donne au Cap, où on l'appelle *coesdoes* ou *coudous*. Nous avons eu la satisfaction d'en voir un ici vivant, qui a été envoyé du cap de Bonne-Espérance, en 1776, à la ménagerie du prince d'Orange.

Je lui ai rendu de fréquentes visites; frappé de sa beauté, je ne pouvois me lasser de l'admirer, et je renvoyois de jour à autre d'en faire une description exacte: comme je me proposois d'y retourner pour le mieux

examiner, j'eus le chagrin d'apprendre qu'il étoit mort ; et ainsi tout ce que j'en pourrois dire, se réduiroit à ce que ma mémoire me fourniroit. Heureusement avant que d'être conduit à la ménagerie du prince, il avoit passé par Amsterdam ; là M. Schneider en fit faire le dessin.... et M. le docteur Klockner, qui ne perd aucune occasion d'augmenter nos connoissances en fait d'histoire naturelle, l'examina avec les yeux d'un véritable observateur, et en fit une description, qu'il a eu la bonté de me communiquer : ainsi c'est à lui qu'on doit les principaux détails où je vais entrer.

On est surpris au premier coup d'œil qu'on jette sur cet animal : la légéreté de sa marche, la finesse de ses jambes, le poil court dont la plus grande partie de son corps est couverte, la manière haute dont il porte sa tête, la grandeur de sa taille, tout cela annonce un très-beau cerf; mais les grandes et singulières cornes dont il est orné, les taches blanches qu'il a au-dessous des yeux, et les raies de même couleur que l'on voit sur son corps, et qui ont quelque rapport à celles du zèbre, font qu'on l'en distingue

bientôt, de façon cependant qu'on seroit tenté de lui donner la préférence. La tête du condoma ressemble assez à celle du cerf; elle est couverte de poils bruns, avec un petit cercle de couleur roussâtre autour des yeux, du bord inférieur de chacun desquels part une ligne blanche, qui s'avance obliquement et en s'élargissant du côté du museau, et enfin se termine en pointe; de côté et d'autre de ces lignes, on voit trois taches rondes d'un blanc pâle, dont les deux supérieures sont de la grandeur d'une pièce de vingt sous, et celle qui est au-dessous, près du museau, est un peu plus grande. Les yeux sont noirs, bien fendus et ont beaucoup de vivacité; le bout du museau est noir et sans poils; les deux lèvres sont couvertes de poils blancs, et le dessous de la mâchoire inférieure est garni d'une barbe grisâtre de la longueur de cinq à six pouces, qui se termine en pointe. La tête est surmontée de deux cornes, de couleur brune tirant sur le noir, et couvertes de rugosités; elles ont une arête qui s'étend sur toute leur longueur, excepté vers leur extrémité, qui est arrondie et qui se termine en une pointe

noirâtre ; elles ont une double flexion, comme celles des antilopes, et sont précisément telles que celles qui ont été décrites par MM. de Buffon et Daubenton. Leur longueur perpendiculaire n'étoit que de deux pieds un pouce huit lignes dans l'animal que je décris ; ce qui me porte à croire qu'il n'avoit pas encore acquis toute sa grandeur, car on trouve de ces cornes qui sont plus longues : j'en ai placé deux paires au cabinet de notre académie, dont les plus courtes ont deux pieds cinq pouces en ligne droite, et trois pieds et demi en suivant les contours ; la circonférence de leur base est de neuf pouces, et il y a entre leurs pointes une distance de deux pieds et demi.

Les oreilles sont longues, larges, et de la même couleur que le corps, qui est couvert d'un poil fort court, d'une couleur fauve tirant sur le gris. Le dessus du cou est garni d'une espèce de crinière, composée de longs poils bruns, qui s'étendent depuis l'origine de la tête jusqu'au-dessus des épaules ; là ils deviennent plus courts ; changeant de couleur, ils forment tout le long du dos jusqu'à la queue une raie blanche : le reste du

cou est couvert de semblables poils bruns et assez longs, particulièrement dans la partie inférieure jusqu'au-dessous de la poitrine. De chaque côté de cette ligne blanche qui est sur le dos, partent d'autres raies aussi blanches, de la largeur d'environ un pouce, qui descendent le long des côtés : ces raies sont au nombre de neuf, et la première est derrière les pieds de devant; il y en a quatre qui descendent jusqu'au ventre; la troisième est plus courte; les quatre dernières sont sur la croupe, comme on le voit dans la figure.

La queue est longue de plus d'un pied; elle est un peu applatie et fournie de poils d'un gris blanchâtre sur les bords, et qui forment à l'extrémité une touffe d'un brun noirâtre. Les jambes sont déliées, mais nerveuses, sans cette touffe de poils ou brosse qui se trouve sur le haut des canons des jambes postérieures des cerfs. La corne du pied est noire et fendue, comme celle de tous les animaux qui appartiennent à cette classe.

Cette description est celle du condoma de la ménagerie du prince d'Orange : cependant

il ne faut pas croire que tous les condomas soient précisément marqués de la même façon. M. Klockner a vu diverses peaux où les raies blanches différoient par leur longueur et par leur position : mais on comprend qu'une telle différence n'est pas une variété qui mérite quelque attention. Il y a une chose plus importante à remarquer ici, c'est que la plupart de ces peaux n'ont point de barbe, et l'on en voit une dans le cabinet de la société de Harlem, qui est très-bien préparée pour représenter au vrai la figure de l'animal, mais aussi sans barbe. Y auroit-il donc des condomas barbus et d'autres sans barbe? c'est ce que j'ai peine à croire; et je pense avec M. Klockner, que la barbe est tombée de ces peaux quand on les a préparées, et cela d'autant plus que si on les regarde avec attention, on voit la place où paroissent avoir été les poils dont la barbe étoit composée.

Notre condoma étoit fort doux; il vivoit en bonne union avec les animaux qui paissoient avec lui dans le même parc; et dès qu'il voyoit quelqu'un s'approcher de la cloison qui étoit autour, il accouroit pour

prendre le pain qu'on lui offroit. On le nourrissoit de riz, d'avoine, d'herbes, de foin, de carottes, etc. Dans son pays natal, il broutoit l'herbe et mangeoit les boutons et les feuilles des jeunes arbres, comme les cerfs et les boucs. Quoique je l'aie vu très-fréquemment, je ne l'ai jamais entendu donner aucun son; mais M. Klockner m'apprend que sa voix étoit à peu près celle de l'âne.

Voici ses dimensions telles qu'elles ont été prises sur l'animal vivant, par le même M. Klockner, sur la mesure pied-de-roi.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps depuis le bout du museau jusqu'à la queue..	5	8	»
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles......................	1	»	»
Longueur de la tête jusqu'aux cornes......................	»	8	8
Longueur des cornes mesurée en ligne droite................	2	1	8
Longueur des oreilles..........	»	8	4

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de devant....	4	3	6
Hauteur du train de derrière..	4	1	»
Circonférence du corps derrière les jambes de devant........	4	4	»
Circonférence du milieu du corps	4	5	8
Circonférence du corps devant les jambes postérieures......	4	2	»
Longueur de la queue........	1	2	»

En comparant cette description du condoma avec celle que Kolbe a donnée de la chèvre sauvage du cap de Bonne-Espérance, on a la confirmation de ce que j'ai dit ci-devant ; c'est que le condoma ressemble, à quelques égards, à cette chèvre : il est de la même taille ; son poil est à peu près de la même couleur grise, et il a, comme elle, une barbe et des raies qui descendent depuis le dos sur les côtés. En voilà assez pour autoriser M. de Buffon à dire qu'il n'avoit trouvé aucune notice d'animal qui approchât de plus près le condoma que la chèvre sauvage de Kolbe; mais aussi j'ai observé qu'il y avoit des différences remarquables entre ces deux animaux. Le nombre des

raies blanches qui descendent sur leurs côtés n'est pas le même, et elles sont différemment posées; la chèvre ne paroît point avoir ces taches blanches qui sont au-dessous des yeux du condoma, et qui sont trop frappantes pour qu'on puisse supposer que Kolbe ait oublié d'en parler: mais ce qui distingue principalement ces animaux, sont les cornes; celles de la chèvre sont dites simplement recourbées, ce qui n'exprime point cette double flexion qui est si remarquable dans celles du condoma: aussi, dans la figure que Kolbe a ajoutée à sa description, la chèvre y est représentée avec des cornes qui seroient tout-à-fait droites sans une légère courbure au haut, à peine perceptible.

L'auteur d'une histoire naturelle qui se publie en hollandois, a donné la figure d'un animal tué sur les côtes orientales d'Afrique, et dont le dessin lui a été communiqué par un médecin de ses amis. A en juger par les cornes, cet animal est un véritable condoma; mais s'il est bien représenté, il a le corps plus lourd, et il n'a aucune des raies ni des taches blanches qui se trouvent sur celui que nous avons décrit.

M. Muller, qui travaille en Allemagne à éclaircir le *Systême de la Nature* de Linnæus, a donné une planche coloriée qui représente passablement le condoma.



LE BUBALE .

J. J. Pauquet S.

ADDITION A L'ARTICLE

DU BUBALE.

Nous donnons ici la figure du bubale, qui manquoit dans notre tome V. M. Pallas dit avoir vu cet animal vivant : il est doux, mais d'une figure moins élégante et d'une forme plus robuste que les autres grandes gazelles ; il a même par la grosseur de la tête, par la longueur de la queue et par la figure du corps, une assez grande ressemblance avec nos génisses ; il est plus haut qu'un âne, et plus élevé sur le train de devant que sur celui de derrière. Les dents sont toutes larges, tronquées, égales: celles du milieu sont néanmoins les plus grandes. La lèvre inférieure est noire, et porte une moustache ou plutôt un petit faisceau de poils noirs de chaque côté. Il a, sur le museau et le long du chanfrein, une bande noire terminée sur le front par une touffe de poils placée en devant des cornes. Le reste de la courte description de M. Pallas s'accorde avec la

mienne* et avec celle de MM. de l'académie des sciences, qui ont donné cet animal sous le nom de *vache de Barbarie*. J'observerai seulement que cet animal est assez différent de toutes les gazelles, pour qu'on doive le regarder comme faisant une espèce particulière et moyenne entre celle des bœufs et celle du cerf, tandis que les gazelles forment la nuance entre les chèvres et les cerfs.

M. Forster soupçonne que le bubale et le koba sont le même animal, ou que du moins ils sont de deux espèces très-voisines. Il dit aussi que la grande vache brune ou cerf du Cap est le même animal. Il a rapporté la peau d'un de ces prétendus cerfs du Cap, et il dit avoir trouvé que, par tous ses caractères, il ressembloit parfaitement au koba. Les chasseurs disent que ces animaux ne se trouvent qu'à une grande profondeur dans les terres du Cap, et qu'ils ne vont jamais en troupes. « Ils disent aussi, ajoute M. Forster, que le bubale a quatre pieds de hauteur, et qu'il est en tout de la grandeur du cerf d'Europe, mais qu'il est en même temps d'une forme moins élégante.

* Tome V, page 249.

Le pelage de cet animal est d'un rouge brun, et le poil est lisse et ondoyé; le ventre et les pieds sont d'une couleur plus pâle. Il y a depuis les cornes jusqu'au garrot une ligne noire, ainsi que sur le devant des pieds; mais, dans ceux de derrière, cette ligne noire est interrompue au genou. Deux autres bandes de même couleur descendent de chaque côté de la tête, depuis le dessous des cornes jusqu'au museau, qui est aussi rayé de noir. Ces deux dernières bandes sont surmontées d'une tache blanche, qui est placée tout auprès de l'origine de la corne. Il y a sur le front un épi de poils en étoile qui se dirige en haut. Les poils du menton sont de couleur noire, longs d'environ un pouce et demi, et forment une espèce de barbe auprès de laquelle on voit une tache noire. La queue est terminée par une touffe de longs poils de cette dernière couleur, et est longue de plus d'un pied. La figure des cornes est absolument semblable à celle que M. de Buffon a fait graver dans le tome V de l'*Histoire naturelle*; elles sont ridées de dix-neuf ou vingt anneaux, et ont environ vingt pouces de longueur. »

NOUVELLE ADDITION A L'ARTICLE

DU BUBALE.

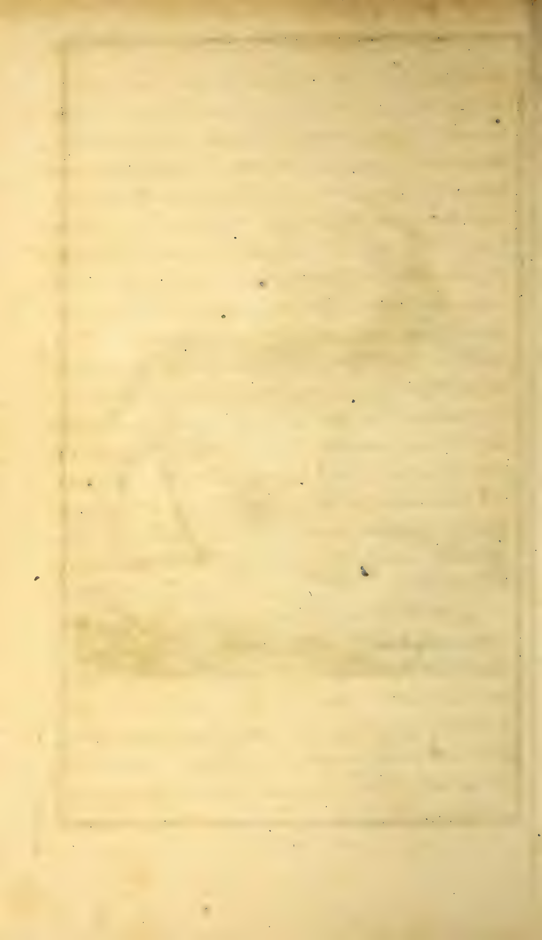
Après avoir écrit cet article sur le bubale, j'ai reçu, de la part de M. Allamand, les observations suivantes, qui confirment ce que je viens de dire; et comme il a joint à ces observations une figure dessinée d'après l'animal vivant, j'ai cru devoir la faire graver (pl. XXIX), afin qu'on puisse la comparer avec la précédente, qui ne me paroît pas aussi exacte que celle-ci. Je vais de même rapporter ici ce que MM. Gordon et Allamand ont observé et publié dans le nouveau supplément à mon Histoire des animaux quadrupèdes, imprimé à Amsterdam cette année 1781.

« Le bubale est un de ces animaux dont la race est répandue dans toute l'Afrique; au



LE CAMAA *ou* BUBALE.
d'aprés M. Allamant.

J J Pauquet S.



moins se trouve-t-il dans les contrées méridionales et septentrionales de cette partie du monde. L'espèce est très-nombreuse près du cap de Bonne-Espérance; et on la retrouve dans la Barbarie. MM. de l'académie royale des sciences en ont décrit la femelle sous le nom de *vache de Barbarie*, et M. de Buffon a prouvé, par des raisons qui me paroissent convaincantes, que notre bubale est le vrai *bubalus* des anciens Grecs et Romains, qui sûrement n'ont pas connu les animaux qui n'habitent qu'aux environs du Cap.

MM. de l'académie des sciences ont ajouté à la description qu'ils ont faite de la femelle bubale, une figure qui est très-exacte, mais qui ne suffit pas pour faire comprendre ce que je dirai sur ses différentes couleurs et sur la forme de ses cornes. Je donne ici la figure d'un mâle.

Le dessin en est fait d'après l'animal vivant, et j'en suis redevable à M. Gordon, qui m'a envoyé en même temps la peau d'une femelle, que j'ai fait remplir, et que j'ai placée dans le cabinet de notre académie. Suivant sa coutume, il a joint à cet envoi ses observations; elles me fourniront diverses

particularités qui n'ont pas pu être connues par M. de Buffon, qui, n'ayant point vu le bubale, n'en a parlé que d'après MM. de l'académie *. Il est vrai qu'il ne pouvoit pas suivre de meilleurs guides; mais ce qu'ils ont dit de cet animal se borne presque à une description anatomique.

Le bubale est nommé *camaa* par les Hottentots, et *licama* par les Caffres. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est de six pieds quatre pouces six lignes; il a quatre pieds de haut: la circonférence de son corps derrière les jambes de devant est de quatre pieds deux pouces, et devant les jambes de derrière, de quatre pieds. On voit, par ces dimensions, qu'il est plus petit que le canna que j'ai décrit dans l'article précédent. La couleur de son corps est d'un roux assez foncé sur le dos, mais qui s'éclaircit sur les côtés; le ventre est blanc, de même que la croupe, l'intérieur des cuisses et des jambes, tant intérieures que postérieures. Sur la partie extérieure des cuisses, il y a une grande tache noire qui s'étend sur les jambes: on voit une

* Tome V, page 252.

semblable tache sur les jambes de devant, laquelle commence près du corps, et parvient extérieurement jusqu'aux sabots, qui sont noirs aussi ; une bande de cette même couleur, qui a son origine à la base des cornes et se termine au museau, partage tout le devant de sa tête en deux parties égales. Cette bande a été remarquée par J. Caius, qui a donné une bonne description du bubale, qu'il a nommé *buselaphus*. C'est la seule qu'on voie sur les femelles, dont tout le corps est couvert de poils d'une même couleur rousse. Sa tête est assez longue à proportion de son corps : mais elle est fort étroite ; elle n'a guère que six pouces dans l'endroit le plus large. Ses yeux, comme MM. de l'académie l'ont observé, sont situés fort haut : ils sont grands et vifs ; leur couleur est d'un noir qui tire un peu sur le bleu. Ses cornes, qui s'élèvent au-dessus de sa tête, en s'écartant un peu de chaque côté, sont presque droites jusqu'à la hauteur de six pouces ; là elles s'avancent obliquement en devant à peu près aussi jusqu'à la distance de six pouces, et ensuite formant un nouvel angle, elles se tournent en arrière,

comme la figure l'indique : elles sont noires ; leurs bases se touchent et ont une circonférence de dix pouces : elles ont des anneaux saillans, comme des pas de vis qui seroient usés aux côtés, et qui s'étendent, mais quelquefois peu sensiblement, jusqu'à la hauteur de huit ou dix pouces ; la partie qui est retournée en arrière est lisse et se termine en pointe ; leurs extrémités sont éloignées environ d'un pied l'une de l'autre. Les femelles sont un peu plus petites que les mâles : aussi leurs cornes sont moins grosses et moins longues.

Les bubales ont des larmiers au-dessous des yeux, comme les cerfs. Leur queue, longue de plus d'un pied, est garnie en dessus d'une rangée de poils placés à peu près comme les dents d'un peigne.

On a vu, dans l'article précédent, que le canna étoit nommé *élan* par les habitans du Cap. M. de Buffon, qui ignoroit cela, et qui ne connoissoit point cet animal, dont aucun voyageur n'a parlé, a cru que sous le nom d'*élan* Kolbe avoit désigné le bubale ; mais ce que Kolbe en dit ne lui convient pas. Il assure que ce prétendu élan a la tête

courte à proportion de son corps, que sa hauteur est de cinq pieds, et que la couleur de son corps est cendrée. Ce sont là autant de caractères qui se trouvent dans le canna, mais dont aucun n'est applicable au bubale. Je croirois plutôt que Kolbe en a parlé sous le nom de *cerf d'Afrique;* et c'est effectivement celui qu'on lui donne au Cap. Voici de quelle manière il en décrit les cornes : «Ses cornes sont d'un brun obscur, environnées comme d'une espèce de petite vis, pointues et droites jusqu'au milieu, où elles se courbent tant soit peu ; depuis là elles continuent à suivre une ligne droite, de manière qu'en dessus elles sont à peu près trois fois plus éloignées l'une de l'autre qu'à la racine». On reconnoît à cette description, tout imparfaite qu'elle est, les cornes du bubale; mais, quoique Kolbe assure qu'il a vu plus de mille de ces animaux, je doute qu'il en ait examiné un seul attentivement, puisqu'il dit que ce cerf africain est si semblable à ceux d'Europe, qu'il seroit superflu de le décrire, et qu'il est persuadé que c'est le *spies-hirsch* qu'on trouve communément en Allemagne.

Les bubales, de même que les cannas, se sont éloignés des lieux habités du Cap, et se sont retirés dans l'intérieur du pays, où on les voit courir en grandes troupes, et avec une vîtesse qui surpasse celle de tous les autres animaux ; un cheval ne sauroit les atteindre. M. Gordon n'en a jamais rencontré sur les montagnes ; ceux qu'il a vus étoient toujours dans les plaines. Leur cri est une espèce d'éternument. Leur chair est d'un très-bon goût : les paysans qui sont éloignés du Cap, en coupent des tranches fort minces qu'ils font sécher au soleil, et qu'ils mangent souvent avec d'autres viandes au lieu de pain.

Les femelles n'ont que deux mamelles, et, pour l'ordinaire, elles ne font qu'un petit à la fois : elles mettent bas en septembre, et quelquefois aussi en avril.

M. Pallas a donné une bonne description du bubale ; et M. Zimmerman a soupçonné que M. de Buffon pourroit s'être mépris en prenant cet animal pour l'élan de Kolbe. »

DU KOBA ET DU KOB.

J'ai donné, d'après M. Adanson, le nom de *koba* à un animal d'Afrique que quelques voyageurs ont appelé *grande vache brune*, et dont l'espèce n'est pas éloignée de celle du bubale. J'ai donné de même le nom de *kob* à un animal un peu moins grand, et que les voyageurs ont appelé *petite vache brune*. Le koba est grand comme un cerf, et par conséquent approche de la grandeur du bubale, tandis que le kob n'est pas tout-à-fait si grand qu'un daim. M. Pallas dit que, de toutes les antilopes, celle-ci lui paroît être la plus voisine du genre des cerfs, le pelage étant semblable. Nous avons donné la figure des cornes du kob *: elles ont à peu près un pied de longueur; ce qui ne s'accorde pas avec ce que dit M. Pallas, qui ne leur donne qu'un demi-pied : et ce qui me paroît démontrer que M. Pallas n'avoit pris cette mesure des

* Planche XXXII, fig. 1, tome XII de l'édition in-4° avec la partie anatomique.

cornes que sur un jeune individu, c'est que M. Forster m'a écrit qu'il avoit rapporté du cap de Bonne-Espérance des cornes de cet animal kob, de même grandeur, et toutes semblables à celles que j'ai fait représenter. Il dit que cet animal avoit une tache triangulaire blanche au bas des cornes, que son pelage est en général d'un rouge brun; et il pense, comme moi, que le kob n'est qu'une variété du koba, et que tous deux ne s'éloignent pas de l'espèce du bubale.



LA GERBOISE *Sautante*.

J Pauquet S.



LA GERBOISE *de bout.*

J. Pauquet S.

ADDITION A L'ARTICLE

DE LA GERBOISE.

Nous donnons ici la figure de la gerboise (*gerbo*), qui manquoit dans le tome VI de notre ouvrage, où nous avons donné une courte histoire des différentes espèces de gerboises, et une description particulière de celle-ci, tirée d'Edwards et d'Hasselquist. Les petites différences qu'on pourroit y remarquer, ne feroient tout au plus qu'une légère variété dans cette espèce, dont les couleurs et la longueur des pattes de devant et des ongles ne paroissent pas constantes.

Il existe dans le désert de Barca une gerboise différente de celle-ci, en ce qu'elle a le corps encore plus mince, les oreilles plus longues, arrondies, et à peu près également larges du haut en bas; les ongles des quatre pieds beaucoup plus courts, et les couleurs en général moins foncées; la bande sur les cuisses moins marquée; les talons noirs; la

pointe du museau beaucoup plus applatie. On voit que ces disconvenances sont encore assez légères, et qu'on peut les regarder comme de simples variétés.

Les gerboises se trouvent dans tous les climats de l'Afrique, depuis la Barbarie jusqu'au cap de Bonne-Espérance; on en voit aussi en Arabie et dans plusieurs autres contrées de l'Asie : mais il paroît qu'il y en a de grandeur très-différente, et il est assez étonnant que, dans ces animaux à longues jambes, il s'en trouve de vingt et même de cent fois plus gros que les petites gerboises dont nous avons parlé.

« J'ai vu, dit M. le vicomte de Querhoent, à la ménagerie du Cap, un animal pris dans le pays, qu'on nomme *lièvre sauteur*. Il est de la grandeur du lapin d'Europe; il a la tête à peu près comme lui, les oreilles au moins de la même longueur, les pattes de devant très-courtes et très-petites : il s'en sert pour porter à sa gueule, et je ne crois pas qu'elles lui servent beaucoup à marcher; il les tient ordinairement ramassées dans son long poil, qui les recouvre entièrement : les

pattes de derrière sont grandes et grosses; les doigts du pied, au nombre de quatre, sont longs et séparés; la queue est de la longueur du corps au moins, et couverte de longs poils couchés; le poil du corps est jaunâtre; le bout des oreilles et celui de la queue sont de la même couleur; les yeux sont noirs, grands et saillans. On le nourrissoit de feuilles de laitue. Il aime beaucoup à ronger; on lui mettoit exprès dans sa cage de petits morceaux de bois pour l'amuser.»

M. Forster nous a communiqué un dessin de cette grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, que nous donnons ici. Ce dessin étoit accompagné de la notice suivante :

«Cette gerboise, dit-il, a cinq doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière : les ongles du devant sont noirs, longs, minces et courbés; ceux des jambes de derrière sont bruns, gros, courts, de figure conique, un peu courbés vers l'extrémité: l'œil est noir et fort gros; le nez et les naseaux sont d'un brun roux; les oreilles sont grandes, lisses, nues en dedans, et couvertes

en dehors d'un petit poil court qui est couleur d'ardoise. La tête ressemble assez à celle des petites gerboises ; il y a des moustaches autour de la gueule et aux angles des yeux. Les jambes, ou plutôt les bras de devant, sont très-courts, et les mains fort petites ; les jambes de derrière, au contraire, sont très-grosses, et les pieds excessivement longs. La queue, qui est aussi fort longue et fort chargée de poil, paroît mince à sa naissance, et fort grosse à son extrémité : elle est d'un fauve foncé sur la plus grande partie de sa longueur, et d'un brun minime vers le bout. Les jambes et les pieds sont d'un fauve pâle mêlé de gris ; la couleur du corps et de la tête est d'un jaune pâle presque blanc ; les cuisses et le dessous du corps sont plus jaunes; tout le dessus du corps, ainsi que l'extrémité de la mâchoire, le dessus du nez, les mains, ont une teinte de fauve ; le derrière de la tête est couvert de grands poils mêlés de noir, de gris et de fauve. »

Au reste, nous pensons que cette gerboise du Cap, décrite par M. de Querhoent et par M. Forster, est la même que celle dont

M. Allamand a donné l'histoire et la figure (planche XV de l'*Histoire naturelle*, édition de Hollande).

Il nous paroît aussi que l'animal dont nous avons donné la description, tome VI, page 79, sous le nom de *tarsier*, est du même genre que les gerboises, et qu'il appartient à l'ancien continent. Aucune espèce de gerboises, grandes et petites, ne se trouvant qu'en Afrique et en Asie, nous ne pouvons guère douter que le tarsier ne soit de l'une ou de l'autre de ces parties du monde.

J'ai vu plusieurs figures de gerboises dessinées d'après des pièces antiques, et sur-tout d'après une ancienne médaille de Cyrène, qui portoit en revers une gerboise, dont la figure ne ressemble point à celle de la gerboise dont le docteur Shaw a donné la description sous le nom de *daman-israël;* car elle en diffère beaucoup par la grandeur, par la forme de la tête, par les yeux, et par plusieurs autres caractères. Il est aisé de démontrer que le docteur Shaw s'est trompé en rapportant le daman-israël a cette espèce de gerboise. Celle qui est dessinée sur la médaille de Cyrène, est une vraie gerboise, et

n'a nul rapport avec le daman. Dans d'autres gravures tirées des Marbres antiques d'Oxford, j'ai vu la figure de quelques gerboises, dont les unes avoient les pattes de devant, et sur-tout les oreilles, beaucoup plus longues que celles dont nous donnons ici les figures. Mais au reste ces gerboises gravées sur des marbres antiques ne sont pas assez bien représentées pour pouvoir les rapporter aux espèces que nous venons d'indiquer.

NOUVELLE ADDITION

DE L'ÉDITEUR HOLLANDOIS

(M. le professeur ALLAMAND)

A L'ARTICLE

DE LA GERBOISE OU GERBO.

DANS l'histoire des gerboises, M. de Buffon distingue quatre espèces différentes de ces animaux : mais il n'en a vu qu'une, qui est celle du tarsier; aussi est-ce la seule dont il ait donné la figure. Ce qu'il a dit des trois autres, est tiré des auteurs qui en ont parlé avant lui : il a emprunté entre autres la description du gerbo qui appartient à la seconde espèce, de MM. Edwards et Hasselquist. Cet animal est actuellement vivant à Amsterdam, chez le docteur Klockner, qui

nous a permis de le faire dessiner, et qui a bien voulu nous communiquer ce qu'il a offert de plus remarquable. C'est en faisant usage de ses observations, que nous allons ajouter quelques particularités à celles que M. de Buffon en a rapportées.

La description que celui-ci en a faite, est très-exacte. On retrouve dans le gerbo de M. Klockner tout ce qu'il en a dit, à l'exception de cette grande bande noire transversale en forme de croissant qui est au bas des reins, près de la queue : c'est une femelle, et peut-être cette bande ne se voit-elle que sur le mâle; ce qui me porte à le croire, c'est que j'ai mis dans le cabinet de l'académie de Leyde la peau d'un autre gerbo femelle, où cette bande ne paroît pas non plus.

M. Klockner a reçu cette gerboise de Tunis: la caisse dans laquelle elle lui a été apportée, étoit garnie en dedans de fer-blanc; elle en avoit enlevé avec ses dents quelques pièces, et en avoit rongé le bois en différens endroits. Elle fait la même chose dans la cage où elle est actuellement gardée; elle n'aime pas à être renfermée : cependant elle n'est point

farouche ; car elle souffre qu'on la tire de son nid et qu'on l'y remette avec la main nue, sans qu'elle morde jamais. Au reste, elle ne s'apprivoise que jusqu'à un certain point, comme l'a remarqué M. de Buffon ; car elle ne paroît mettre aucune différence entre celui qui lui donne à manger et des étrangers. Lorsqu'elle est en repos, elle est assise sur ses genoux, et ses jambes de derrière étendues sous le ventre atteignent presque ses jambes de devant, en formant une espèce d'arc de cercle : sa queue alors est posée le long de son corps; dans cette attitude, elle recueille les grains de blé ou les pois dont elle se nourrit : c'est avec ses pattes de devant qu'elle les porte à sa bouche, et cela si promptement, qu'on a peine à en suivre de l'œil les mouvemens ; elle porte chaque grain à sa bouche, et en rejette l'écorce pour ne manger que l'intérieur.

Quand elle se meut, elle ne marche pas en avançant un pied devant l'autre, mais en sautant comme une sauterelle, et en s'appuyant uniquement sur l'extrémité des doigts de ses pieds de derrière ; alors elle tient ses pieds de devant si bien appliqués contre

sa poitrine, qu'il semble qu'elle n'en a point. La figure qu'en offre la planche, la représente dans l'attitude où elle est quand elle se prépare à sauter, et il est difficile de concevoir comment elle peut se soutenir; quelquefois même son corps forme, avec ses jambes, un angle plus aigu encore : mais, pour l'ordinaire, elle se tient dans une situation qui approche plus de la perpendiculaire. Si on l'épouvante, elle saute à sept ou huit pieds de distance. Lorsqu'elle veut grimper sur une hauteur, elle fait usage de ses quatre pieds; mais lorsqu'il faut descendre dans un creux, elle traîne après soi ses jambes de derrière sans s'en servir, et elle avance en s'aidant uniquement des pieds de devant.

Il semble que la lumière incommode cet animal; aussi dort-il pendant tout le jour, et il faut qu'il soit bien pressé par la faim pour qu'il lui arrive de manger quand le soleil luit encore : mais dès qu'il commence à faire obscur, il se réveille, et durant toute la nuit il est continuellement en mouvement, et c'est alors seulement qu'il mange. Quand le jour paroît, il rassemble en tas les

sable qui est dispersé dans sa cage; il met par-dessus le coton qui lui sert de lit, et qui est fort dérangé par le mouvement qu'il vient de se donner; et après avoir raccommodé son nid, il s'y fourre jusqu'à la nuit suivante.

Pendant le voyage qu'il a fait de Tunis à Amsterdam, et qui a été de quelques mois, on l'a nourri de gruau ou de biscuit sec sans lui donner à boire. Dès qu'il fut arrivé, le premier soin de M. Klockner fut de lui présenter un morceau de pain trempé dans l'eau, ne doutant pas qu'il ne fût fort altéré; mais il ne voulut point y toucher, et il préféra un biscuit dur : cependant M. Klockner, ne soupçonnant pas qu'il pût se passer d'eau, lui donna des pois verds et des grains de blé qui en étoient imbibés; mais ce fut inutilement, il n'en goûta point : il fallut en revenir à ne lui donner que du manger sec sans eau ; et jusqu'à présent, depuis une année et demie, il s'en est bien trouvé.

Quelques auteurs ont rangé cet animal parmi les lapins, auxquels il ressemble par la couleur et la finesse de son poil, et par la longueur de ses oreilles; d'autres l'ont pris pour un rat, parce qu'il est à peu près de

la même grandeur : mais il n'est ni lapin ni rat ; l'extrême disproportion qu'il y a entre ses jambes de devant et celles de derrière, et l'excessive longueur de sa queue, le distinguent des uns et des autres. Il forme un genre à part et même très-singulier avec l'alagtaga, dont M. Gmelin nous a donné la description et la figure, mais qui approche si fort de notre gerbo, qu'on ne peut le regarder, avec M. de Buffon, que comme une variété de la même espèce.

Il ne faut pas oublier que le gerbo a autour de la bouche une moustache composée de poils assez roides, parmi lesquels il y en a un de côté d'une longueur extraordinaire, puisqu'il est long de trois pouces.

Je me suis servi de la peau bourrée qui est dans le cabinet de l'académie de Leyde, pour prendre les dimensions que voici.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus	»	6	7
Longueur des oreilles	»	»	10
Distance entre l'oreille et l'œil.	»	»	6

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre	»	»	$6\frac{1}{2}$
Ouverture de l'œil	»	»	5
Distance entre l'œil et le bout du museau	»	1	»
Circonférence du bout du museau	»	2	6
Circonférence de la tête entre les oreilles et les yeux	»	5	»
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant	»	5	5
Circonférence prise devant les jambes de derrière	»	6	1
Longueur des jambes de devant, depuis l'extrémité des doigts jusqu'à la poitrine	»	»	10
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen	»	5	6
Longueur de la queue	»	8	»

Ces dimensions sont celles du gerbo dont j'ai la dépouille, et elles sont à peu près celles du gerbo de M. le docteur Klockner, et de presque tous ceux qui ont été décrits par les naturalistes; il y en a cependant qui sont beaucoup plus grands. Prosper Alpin,

en parlant du daman ou agneau d'Israël, que M. de Buffon range avec raison, au nombre des gerboises, avoit déja dit que cet animal est plus gros que notre lapin d'Europe; ce qui a paru douteux au docteur Shaw et même à M. de Buffon. A présent nous sommes certains que cet auteur n'a point exagéré. Toute l'Europe sait que MM. Banks et Solander, animés d'un zèle, je dirois presque héroïque, pour avancer nos connoissances dans l'astronomie et dans l'histoire naturelle, ont entrepris le tour du monde : à leur retour en Angleterre, ils ont fait voir deux gerbos qui surpassent en grosseur nos plus grands lièvres; en courant sur leurs deux pieds de derrière, ils mettent en défaut les meilleurs chiens. Ce n'est là qu'une des moindres curiosités qu'ils ont apportées avec eux ; ils en ont fait une ample collection, qui leur fournira de quoi remplir un millier de planches. On prépare, par ordre de l'amirauté d'Angleterre, une relation de leur voyage : on y verra des particularités très-intéressantes sur un pays des terres australes, que nous ne connoissions jusqu'à présent que de nom; je veux parler de la nouvelle Zélande, etc.



LA GRANDE GERBOISE *ou Lievre sauteur.*

J. Pauquet S.

SECONDE ADDITION

A L'ARTICLE

DES GERBOISES,

Par M. ALLAMAND.

« DANS l'histoire que j'ai donnée du gerbo, j'ai remarqué que Prosper Alpin a eu raison de dire que le daman, qui appartient au genre des gerboises *, étoit plus gros que notre lapin d'Europe. J'ai avancé cela, fondé sur ce qu'on m'avoit écrit d'Angleterre, que M. Banks, revenu de son voyage autour du monde, avoit apporté un de ces animaux

* Le daman du docteur Shaw appartient en effet au genre des gerboises; mais nous verrons, comme nous venons d'en avertir, les raisons qui nous persuadent que le docteur Shaw a mal appliqué à cet animal le nom de *daman*.

qui surpassoit en grosseur nos plus grands lièvres. A présent je suis en état de dire quelque chose de plus positif sur cet animal, dont M. Banks a eu la bonté de me faire voir la dépouille, et dont nous avons la description et la figure dans la relation du voyage de M. le capitaine Cook. Il diffère de toutes les espèces de gerboises décrites jusqu'à présent, non seulement par sa grandeur, qui approche de celle d'une brebis, mais encore par le nombre ou l'arrangement de ses doigts. Parkinson, qui étoit parti avec M. Banks en qualité de son dessinateur, et dont on a publié les mémoires, nous apprend qu'il avoit cinq doigts aux pieds de devant, armés d'ongles crochus, et quatre à ceux de derrière; comme c'étoit un jeune qui n'étoit pas encore parvenu à toute sa grandeur, il ne pesoit que trente-huit livres; sa tête, son cou et ses épaules étoient fort petits en comparaison des autres parties de son corps; ses jambes de devant avoient huit pouces de longueur, et celles de derrière en avoient vingt-deux; il avançoit en faisant de très-grands sauts et en se tenant debout; il tenoit ses

jambes de devant appliquées à sa poitrine, et elles paroissoient ne lui servir qu'à creuser la terre; sa queue étoit épaisse à son origine, et son diamètre alloit en diminuant jusqu'à son extrémité; tout son corps étoit couvert d'un poil gris-de-souris foncé, excepté à la tête et aux oreilles, qui avoient quelque ressemblance à celles d'un lièvre.

Par cette description, on voit que cet animal n'est pas le gerbo qui a quatre doigts aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, ni le damau ou agneau d'Israël, qui a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derrière *, avec lequel par conséquent je n'aurois pas dû le confondre : l'alagtaga est l'espèce des gerboises qui en approche le plus par le nombre des doigts; il en a cinq aux pieds de devant et trois à ceux de derrière, avec un éperon qui peut passer pour un pouce ou quatrième doigt, comme le remarque M. de Buffon : mais la diffé-

* Cela est vrai du prétendu daman du docteur Shaw, qui est une gerboise, mais faux à l'égard du véritable daman, qui n'a que trois doigts aux pieds de derrière. (Voyez son article dans le tome XIII.)

rence de grandeur, la distance des lieux et la diversité du climat où ces deux animaux se trouvent, ne permettent guère de les regarder comme une seule et même espèce. Celui que M. Banks nous a fait connoître, est habitant de la nouvelle Hollande, et l'alagtaga est commun en Tartarie et sur le Wolga.

Nous avons actuellement en Hollande un animal vivant, qui pourroit bien être le même que celui de la nouvelle Hollande : on en jugera par la description suivante, dont je suis redevable à M. le docteur Klockner, à qui j'ai dû aussi celle que j'ai donnée ci-devant du petit gerbo.

Cet animal a été apporté du cap de Bonne-Espérance par le sieur Holst, à qui il appartient; il a été pris sur une montagne nommée *Snenwberg*, située à une très-grande distance du Cap et fort avant dans les terres; les paysans hollandois lui donnent le nom de *aerdmannetje*, de *springendehaas* ou *lièvre sautant;* il est de la grandeur d'un lièvre ou d'un lapin; son pelage est de couleur fauve par le haut, mais de couleur de cendré sur la peau, et entremêlé

de quelques poils plus longs, dont la pointe est noire; sa tête est fort courte, mais large et plate entre les oreilles, et elle se termine par un museau obtus qui a un fort petit nez; sa mâchoire supérieure est fort ample et cache l'inférieure, qui est très-courte et petite; il n'est point de quadrupède connu qui ait l'ouverture de la gueule si en arrière au-dessous de la tête.

Les oreilles sont d'un tiers plus courtes que celles du lapin; elles sont fort minces et transparentes au grand jour; leur partie supérieure est noirâtre, l'inférieure est de couleur de chair et plus transparente que la partie supérieure. Il a de grands yeux à fleur de tête, d'un brun tirant sur le noir; ses paupières sont garnies de cils et surmontées de cinq ou six poils très-longs. Chaque mâchoire est garnie de deux dents incisives très-fortes; celles de la supérieure ne sont pas si longues que celles de la mâchoire inférieure: la lèvre d'en haut est garnie d'une moustache composée de longs poils.

Les pieds de devant sont petits, courts, et situés tout près du cou: ils ont chacun cinq doigts aussi très-courts, placés sur la même

ligne; ils sont armés d'ongles crochus, de deux tiers plus grands que les doigts mêmes; il y a au-dessous une éminence charnue sur laquelle ces ongles reposent. Les deux jambes de derrière sont plus grandes que celles de devant: les pieds ont quatre doigts, dont les deux intérieurs sont plus courts que le troisième, qui est un tiers plus grand que l'extérieur; ils sont tous garnis d'ongles, dont le dos est élevé, et qui sont concaves en dessous.

Le corps est étroit en avant et un peu plus gros en arrière; la queue est aussi longue que le corps; les deux tiers en sont couverts de longs poils fauves, et l'autre tiers de poils noirs.

Comme les autres sortes de gerboises, il ne se sert que de ses pieds de derrière pour marcher, ou, pour parler juste, pour sauter: aussi ces pieds sont-ils très-forts; et si on le prend par la queue, il en frappe avec beaucoup de violence. On n'a pas pu déterminer la longueur de ses plus grands sauts, parce qu'il ne peut pas exercer sa force dans le petit appartement où il est renfermé: dans l'état de liberté, on dit que

ces animaux font des sauts de vingt à trente pieds.

Son cri est une espèce de grognement. Quand il mange, il s'assied en étendant horizontalement ses grandes jambes et en courbant son dos. Il se sert de ses pieds de devant comme de mains pour porter sa nourriture à sa gueule : il s'en sert aussi pour creuser la terre ; ce qu'il fait avec tant de promptitude, qu'en peu de minutes il peut s'y enfoncer tout-à-fait.

Sa nourriture ordinaire est du pain, des racines, du blé, etc.

Quand il dort, il prend une attitude singulière ; il est assis avec les genoux étendus ; il met sa tête à peu près entre ses jambes de derrière, et avec ses deux pieds de devant il tient ses oreilles appliquées sur ses yeux : il semble ainsi protéger sa tête par ses mains. C'est pendant le jour qu'il dort, et pendant la nuit il est ordinairement éveillé.

Par cette description on voit que cet animal doit être rangé dans la classe des gerboises décrites par M. de Buffon, mais qu'il en diffère cependant beaucoup, tant par sa grandeur que par le nombre de ses doigts.

Nous en donnons ici la figure, qui, quoiqu'elle ait beaucoup de rapport avec celle que nous avons donnée du gerbo, en diffère cependant assez pour qu'on ne puisse pas les confondre : nous avons fait graver, au bas de la planche, les pieds de cet animal, pour qu'on comprenne mieux ce que nous en avons dit.

S'il est le même animal que celui qui a été décrit dans la relation du voyage du capitaine Cook, comme il y a grande apparence, la figure qui s'en trouve dans l'ouvrage anglois et dans la traduction françoise, n'est pas exacte ; la tête en est trop longue ; ses jambes de devant ne sont jamais dans la situation où elles sont représentées comme pendantes vers le bas : le nôtre les tient toujours appliquées à sa poitrine, de façon que ses ongles sont placés immédiatement sous sa mâchoire inférieure ; situation qui s'accorde avec celle que leur donne l'auteur anglois, mais qui a été mal exprimée par le dessinateur et par le graveur.

Voici les dimensions de notre grand gerbo, qui feront mieux connoître combien il diffère de toutes les autres espèces décrites. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps, mesurée en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue....................	1	2	»
Longueur des oreilles.........	»	2	9
Distance entre les yeux.......	»	2	»
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre....................	»	1	1
Ouverture de l'œil.............	»	»	9
Circonférence du corps prise derrière les jambes de devant...	»	11	»
Circonférence prise devant les jambes de derrière..........	1	»	2
Hauteur des jambes de devant, depuis l'extrémité des ongles jusqu'à la poitrine....	»	3	1
Longueur des jambes de derrière, depuis l'extrémité des pieds jusqu'à l'abdomen..........	»	8	9
Longueur de la queue........	1	2	9

En comparant ces descriptions de M. Allamand, et en résumant les observations que l'on vient de lire, nous trouverons dans ce genre des gerboises quatre espèces bien distinctement connues : 1° la *gerboise* ou *gerbo*

d'Edwards, d'Hasselquist et de M. Allamand, dont nous avons donné la description, tome VI, pages 102 et 103, et dont nous donnons ici la figure, et à laquelle nous laissons simplement le nom de *gerboise*, en persistant à lui rapporter l'alagtaga, et en lui rapportant encore, comme simple variété, la *gerboise de Barca* de M. le chevalier Bruce; 2°. notre *tarsier*, planche IX, tome VI, qui est bien du genre de la gerboise, et même de sa taille, mais qui néanmoins forme une espèce différente, puisqu'il a cinq doigts à tous les pieds; 3°. la *grande gerboise* ou *lièvre sauteur* du Cap, que nous venons de reconnoître dans les descriptions de MM. de Querhoent, Forster et Allamand, et dont nous donnons ici la figure; 4°. la *très-grande gerboise* de la nouvelle Hollande, appelée *kanguroo* par les naturels du pays: elle approche de la grosseur d'une brebis, et par conséquent est d'une espèce beaucoup plus forte que celle de notre grande gerboise ou lièvre sauteur du Cap, quoique M. Allamand semble les rapporter l'un à l'autre. Nous n'avons pas cru devoir copier la figure de cette gerboise, donnée dans le premier

Voyage du capitaine Cook, parce qu'elle nous paroît trop défectueuse: mais nous devons rapporter ici ce que ce célèbre navigateur a dit de ce singulier animal, qui, jusqu'à ce jour, ne s'est trouvé nulle part que dans le continent de la nouvelle Hollande.

« Comme je me promenois le matin à peu de distance du vaisseau, dit-il (à la baie d'Endeavour, côte de la nouvelle Hollande), je vis un des animaux que les gens de l'équipage m'avoient décrits si souvent : il étoit d'une légère couleur de souris, et ressembloit beaucoup, par la grosseur et la figure, à un levrier; et je l'aurois en effet pris pour un chien sauvage, si, au lieu de courir, il n'avoit pas sauté comme un lièvre ou un daim...... M. Banks, qui vit imparfaitement cet animal, pensa que son espèce étoit encore inconnue....... Un des jours suivans, comme nos gens partoient au premier crépuscule du matin pour aller chercher du gibier, ils virent quatre de ces animaux, dont deux furent très-bien chassés par le levrier de M. Banks; mais ils le laissèrent bientôt

derrière, en sautant par-dessus l'herbe longue et épaisse qui empêchoit le chien de courir. On observa que ces animaux ne marchoient pas sur leurs quatre jambes, mais qu'ils sautoient sur les deux de derrière * ; comme le *gerbua* ou *mus jaculus*...... Enfin M. Gore, mon lieutenant, faisant, peu de jours après, une promenade dans l'intérieur du pays avec son fusil, eut le bonheur de tuer un de ces quadrupèdes qui avoient été si souvent l'objet de nos spéculations. Cet animal n'a pas assez de rapport avec aucun autre déja connu, pour qu'on puisse en faire la comparaison : sa figure est très-analogue à celle du gerbo, à qui il ressemble aussi par ses mouvemens ; mais sa grosseur est fort différente, le gerbo étant de la taille d'un rat ordinaire, et cet animal parvenu à son entière croissance, de celle d'un mouton. Celui que tua mon lieutenant étoit jeune ; et comme il n'avoit pas encore pris tout son accroissement, il ne pesoit que trente-huit livres. La tête, le cou et les épaules sont

* Le traducteur dit *les deux de devant;* mais c'est évidemment une faute, comme le prouve ce qui suit.

très-petits en proportion des autres parties du corps. La queue est presque aussi longue que le corps ; elle est épaisse à sa naissance, et elle se termine en pointe à l'extrémité. Les jambes de devant n'ont que huit pouces de long, et celles de derrière en ont vingt-deux ; il marche par sauts et par bonds ; il tient alors la tête droite, et ses pas sont fort longs ; il replie ses jambes de devant tout près de la poitrine, et il ne paroît s'en servir que pour creuser la terre. La peau est couverte d'un poil court, gris ou couleur de souris foncé ; il faut en excepter la tête et les oreilles, qui ont une légère ressemblance avec celles du lièvre. Cet animal est appelé *kanguroo* par les naturels du pays..... Le même M. Gore, dans une autre chasse, tua un second *kanguroo* qui, avec la peau, les entrailles et la tête, pesoit quatre-vingt-quatre livres ; et néanmoins, en l'examinant, nous reconnûmes qu'il n'avoit pas encore pris toute sa croissance, parce que les dents mâchelières intérieures n'étoient pas encore formées.....Ces animaux paroissent être l'espèce de quadrupèdes la plus commune à la nouvelle Hollande ; et nous en rencontrions

presque toutes les fois que nous allions dans les bois. »

On voit clairement par cette description historique, que le kanguroo ou très-grande gerboise de la nouvelle Hollande n'est pas le même animal que la grande gerboise ou lièvre sauteur du cap de Bonne-Espérance; et MM. Forster, qui ont été à portée d'en faire la comparaison avec le kanguroo de la nouvelle Hollande, ont pensé, comme nous, que c'étoient deux espèces différentes dans le genre des gerboises. D'un autre côté, si l'on compare ce que dit le docteur Shaw de l'animal qu'il appelle *daman*, avec la description du lièvre sauteur, on reconnoîtra aisément que ces deux animaux ne font qu'une seule et même espèce, et que ce savant voyageur s'est trompé sur l'application du nom *daman*, qui appartient à un animal tout différent.

On peut aussi inférer de ce qui vient d'être dit, que l'espèce du lièvre sauteur appartient non seulement à l'Afrique, mais encore à la Phénicie, la Syrie, et autres régions de l'Asie mineure, dont la communication avec

l'Afrique est bien établie par l'Arabie, pour des animaux sur-tout qui vivent dans les sables brûlans du désert. En séparant donc le vrai daman des gerboises, nous devons indiquer les caractères qui les distinguent.

Fin du tome dixième.

TABLE

Des articles contenus dans ce volume.

DE L'IMPRIMERIE DE PLASSAN.